

PARTIE I
Chapitre 3

Notes par pays

Ce chapitre présente en détail les priorités d'action essentielles pour chacun des pays membres de l'OCDE ainsi que pour l'Union européenne.

ALLEMAGNE

L'écart de revenu par rapport aux pays les plus performants se creuse depuis le milieu des années 90. Cela tient à une baisse relative de la productivité du travail et de l'utilisation des ressources en main-d'œuvre, à cause d'un nombre relatif plus faible d'heures travaillées par personne exerçant un emploi, qui a plus que compensé l'augmentation de l'emploi total. Les soins de santé, l'éducation et le marché du travail ont fait récemment l'objet de réformes, mais des faiblesses subsistent dans les secteurs évoqués ci-après.

Priorités fondées sur des indicateurs

Réduire le coin fiscal moyen sur les revenus du travail

Malgré les mesures qui l'ont réduit ces dernières années, le coin fiscal moyen reste élevé en comparaison avec d'autres pays de l'OCDE, essentiellement à cause de lourdes cotisations sociales, ce qui nuit à l'incitation au travail.

Mesures prises : après la baisse des taux de cotisations sociales en liaison avec la hausse de la TVA de 2007, les taux des cotisations d'assurance chômage ont été encore réduits, ce qui a plus que compensé la hausse plus faible des taux de cotisations pour l'assurance maladie et l'assurance dépendance. Les taux des cotisations d'assurance chômage devraient être encore réduits au début de 2009.

Recommandations : réduire encore les taux de cotisations de sécurité sociale. Financer cette baisse en améliorant l'efficacité des dépenses de santé grâce à une plus vive concurrence et en continuant de transférer la charge fiscale sur d'autres bases d'imposition (une solution serait de revoir l'application actuelle du taux réduit de TVA et d'examiner s'il ne faudrait pas appliquer le taux normal aux produits pour lesquels le taux réduit ne se justifie plus).

Réduire les obstacles réglementaires à la concurrence

Les réglementations applicables à de nombreuses activités, et tout spécialement les obstacles à l'entrepreneuriat, limitent la concurrence et nuisent ainsi à la productivité. Plus particulièrement, les régimes d'autorisation sont plus restrictifs que dans beaucoup d'autres pays de l'OCDE. En outre, les charges administratives restent trop lourdes pour les entreprises et le secteur des entreprises publiques est surdimensionné.

Mesures prises : les mesures prises comprennent la mise en place d'une réglementation de type incitatif dans les secteurs de l'électricité et du gaz, l'assouplissement des prises de participation du secteur privé dans la société de chemins de fer sous contrôle public, la réduction des obstacles à l'entrée dans certaines activités artisanales protégées et un nouvel allègement des charges administratives.

Recommandations : alléger les exigences supplémentaires de qualification pour la création d'une entreprise dans les professions artisanales ou commerciales et mettre fin dans les professions libérales à l'affiliation obligatoire à une association professionnelle. Intensifier la concurrence dans les industries de réseau en facilitant l'entrée non discriminatoire.

Améliorer les résultats éducatifs

Les résultats éducatifs d'ensemble pour les jeunes de 15 ans proche de la moyenne de l'OCDE, mais la performance est médiocre pour une forte proportion des élèves et le milieu socio-économique influe grandement sur les résultats. De plus, le taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur dans les classes d'âge jeune est inférieur à celui observé dans d'autres pays de l'OCDE.

Mesures prises : dans plusieurs *Länder*, les universités peuvent maintenant sélectionner les étudiants et percevoir des frais de scolarité, ce qui rend plus flexible la gestion des ressources. La durée des cours universitaires a été réduite et le numerus clausus a été assoupli.

Recommandations : accroître la participation à l'accueil et à l'éducation de la prime enfance et en améliorer la qualité, afin que les enfants soient mieux préparés à leur scolarité. Faire en sorte que les établissements scolaires et les enseignants soient davantage comptables de leurs résultats et remédier à la forte segmentation du système scolaire en retardant la première décision de sélection et en fusionnant la *Hauptschule* et la *Realschule* en un seul type d'établissement. Donner aux universités dans les *Länder*, qui n'ont pas encore pris de mesures en ce sens, plus de flexibilité dans la sélection des étudiants.

Autres grandes priorités

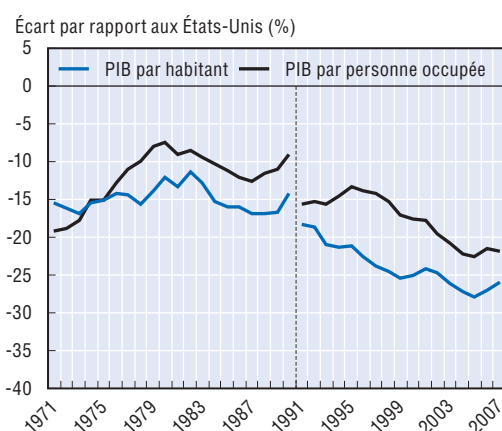
- **Incitation des femmes à travailler.** Réduire les obstacles fiscaux à l'activité des femmes à temps plein en allégeant l'impôt pour le deuxième apporteur de revenu; il faudrait pour cela passer à une imposition individuelle des couples et introduire une cotisation d'assurance maladie pour le conjoint qui ne travaille pas. Poursuivre la mise en œuvre des plans d'augmentation du nombre de places dans les services d'accueil de l'enfance afin de faciliter l'emploi des jeunes mères.
- **Protection de l'emploi.** Favoriser les contrats de travail à durée indéterminée en assouplissant la protection de l'emploi dont bénéficient les titulaires de ce type de contrats.

ALLEMAGNE

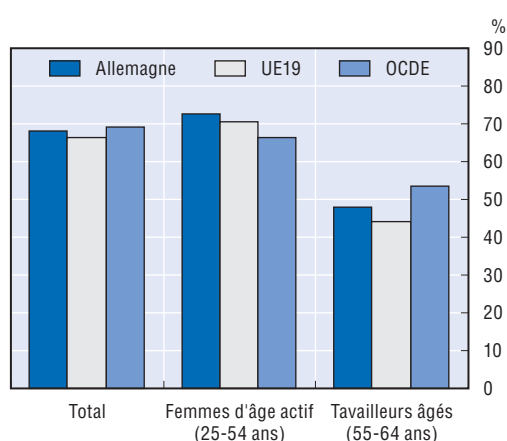
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

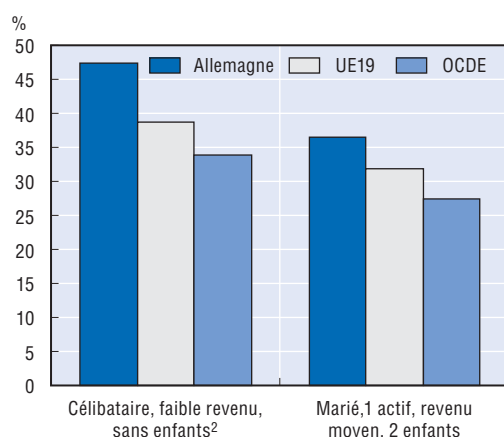
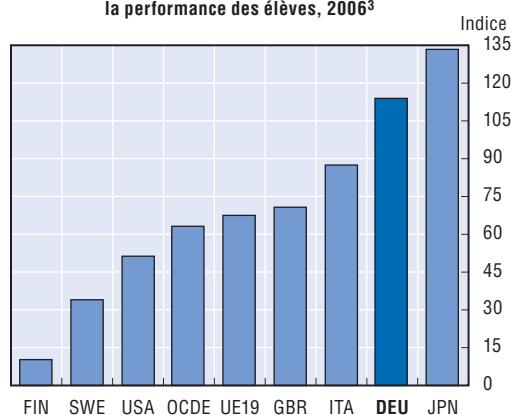
	1997-2007	1997-2002	2002-2007
PIB par habitant	1.3	1.3	1.3
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	-0.2	-0.4	-0.1
dont : Taux d'emploi	0.3	0.3	0.2
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.5	-0.7	-0.3
Productivité du travail	1.6	1.8	1.4
dont : Intensité capitalistique	0.8	0.9	0.6
Productivité multifactorielle	0.8	0.9	0.8

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2008/2, n° 84.A. Les écarts de PIB par habitant et de productivité restent importants¹

B. Les taux d'emploi sont proches de la moyenne de l'OCDE, 2007



C. Les coïns fiscaux moyens sont comparativement élevés, 2007

D. Le milieu socioéconomique des établissements détermine fortement la performance des élèves, 2006³

1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000. Rupture dans la série à partir de 1991 du fait de la réunification de l'Allemagne.
2. Un faible revenu correspond à deux tiers du salaire moyen.
3. Sensibilité de la performance des élèves en sciences, associée au profil socioéconomique de l'établissement dans lequel l'élève est inscrit, à partir de l'indice PISA de statut économique, social et culturel.

Source : Graphique A : OCDE, *Base de données des comptes nationaux*; graphique B : OCDE, *Base de données des statistiques de la population active*; graphique C : OCDE, *Base de données des impôts sur les salaires*; graphique D : OCDE (2008), *PISA 2006 : Les compétences en sciences, un atout pour réussir*, vol. 1.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534118523530>

AUSTRALIE

La performance économique est restée bonne ces dernières années, mais il subsiste un net écart de PIB par habitant vis-à-vis des pays les plus performants, surtout à cause d'un bas niveau de productivité et d'un faible taux d'activité pour certaines catégories. De vastes réformes ont été entreprises récemment pour améliorer les résultats sur le marché du travail, pour mettre en valeur le capital humain et pour développer les infrastructures, mais il subsiste un certain nombre de faiblesses, surtout dans les domaines évoqués ci-après.

Priorités fondées sur des indicateurs

Réformer les régimes d'invalidité

Le nombre relativement élevé des titulaires de la pension d'invalidité (DSP), en particulier parmi les travailleurs âgés, contribue au faible taux d'activité des personnes peu qualifiées de 55 ans et plus.

Mesures prises : aucune mesure n'a été prise depuis 2006, lorsqu'ont été durcies les conditions d'ouverture des droits pour les nouveaux bénéficiaires; en cas de capacité de travail de 15 heures ou plus par semaine, il y a obligation de rechercher un emploi et c'est l'allocation chômage qui est perçue au lieu de la pension d'invalidité.

Recommandations : étendre l'évaluation de la capacité de travail et les services connexes de soutien aux personnes qui ont commencé de percevoir la DSP avant juillet 2006. Renforcer l'incitation des titulaires de la DSP à trouver un emploi en maintenant leurs droits à pension si, après avoir trouvé un emploi temporairement, ils le perdent de nouveau.

Renforcer la concurrence dans les industries de réseau

Bien que la réglementation d'ensemble soit favorable à la concurrence, le cloisonnement géographique dans les secteurs de l'électricité, des transports et de la gestion de l'eau freine les gains de productivité dans les industries de réseau et, plus généralement dans l'ensemble de l'activité économique.

Mesures prises : pour améliorer le cadre du transport de l'énergie, un nouvel opérateur unique interviendra comme coordinateur et prêtera son concours pour les décisions d'investissement en vue de la réalisation d'un réseau national à partir de 2009. Le Conseil des gouvernements australiens a décidé d'accélérer l'harmonisation des réglementations de sécurité dans les transports ferroviaires. Un plan a été adopté pour une meilleure gestion du principal bassin hydraulique (le Murray Darling Basin) et pour mettre en place un système intégré de gestion de l'eau.

Recommandations : poursuivre les réformes en vue d'achever la création d'un marché national de l'énergie, privatiser les entreprises publiques et supprimer rapidement les plafonds pour les tarifs de détail de l'électricité. Dans les transports, harmoniser les normes des États pour les poids lourds et les régimes d'accès aux infrastructures ferroviaires. On pourrait mieux coordonner les investissements dans les transports si le programme national d'investissement Auslink était élargi aux installations portuaires. Pour une utilisation plus efficiente de l'eau, il faudrait éliminer les obstacles aux transactions sur l'eau entre certaines régions, et notamment entre les zones urbaines et rurales.

Faire en sorte que l'éducation de la prime enfance soit plus performante

L'organisation de l'éducation et de l'accueil de la petite enfance est morcelée et ce secteur est sous-financé. Les services sont insuffisants quantitativement, de qualité inégale et relativement onéreux. Cela a des conséquences négatives disproportionnées pour les enfants de milieux socio-économiques défavorisés tout en contribuant à une proportion relativement forte d'abandons scolaires prématurés, au détriment de la productivité.

Mesures prises : le gouvernement s'est fixé pour objectif l'accès universel à 15 heures d'éducation et d'accueil de la petite enfance pour les enfants de quatre ans. Dans le cadre des budgets 2007-08 et 2008-09, la déduction d'impôts pour les dépenses effectives consacrées à la garde des enfants a été augmentée.

Recommandations : mettre en place un système intégré d'éducation et d'accueil de l'enfance, avec des services plus cohérents entre l'accueil et l'éducation de la petite enfance, et assurer l'accès universel des enfants de quatre ans à l'éducation et l'accueil de la petite enfance. Envisager d'élargir l'accès aux enfants de trois ans issus de milieux défavorisés et d'allonger la durée des services.

Autres grandes priorités

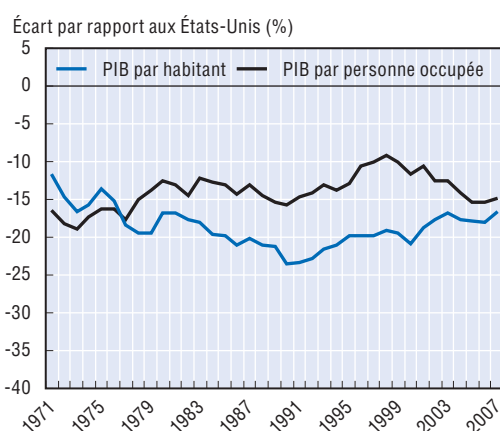
- **Incitation au travail.** Pour inciter davantage à exercer un emploi, mieux harmoniser la fiscalité et les prestations sociales et réduire encore les taux marginaux effectifs d'imposition, surtout pour les deuxièmes apporteurs de revenu et les familles qui ont des enfants, en particulier les parents isolés.
- **Négociation des salaires.** Même si la loi « WorkChoices » a été abrogée, il faudrait préserver un système décentralisé de négociation des salaires, avec des négociations collectives ayant lieu au niveau de l'entreprise afin de maintenir un lien étroit entre les gains de productivité et les hausses des salaires.

AUSTRALIE

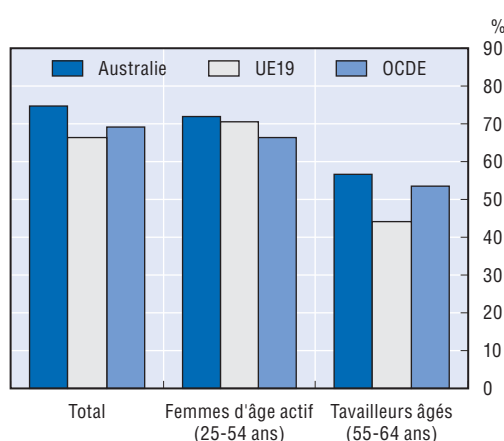
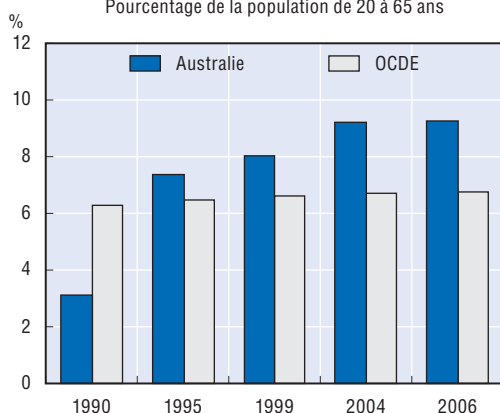
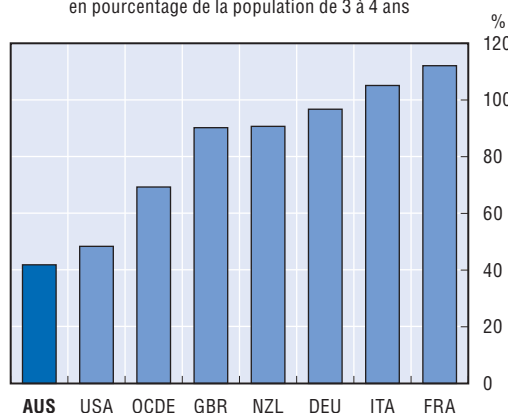
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

	1997-2007	1997-2002	2002-2007
PIB par habitant	2.1	2.5	1.6
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.4	0.3	0.5
dont : Taux d'emploi	0.7	0.6	0.7
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.3	-0.3	-0.2
Productivité du travail	1.7	2.2	1.1
dont : Intensité capitalistique	0.8	0.9	0.8
Productivité multifactorielle	0.9	1.4	0.4

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2008/2, n° 84.A. Les écarts de PIB par habitant et de productivité restent marqués¹

B. Les taux d'emploi sont élevés, 2007

C. L'augmentation de la part de la population d'âge actif percevant des prestations d'invalidité s'est arrêtée²
Pourcentage de la population de 20 à 65 ansD. Le taux de préscolarisation est faible, 2006
Enfants âgés de 4 ans et moins
en pourcentage de la population de 3 à 4 ans

1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
2. Les prestations d'invalidité incluent les primes versées par les régimes auxquels les bénéficiaires ont directement cotisé, ceux auxquels ils n'ont pas directement cotisé ainsi que des régimes liés aux accidents du travail.

Source : Graphique A : OCDE, *Base de données des comptes nationaux*; graphique B : OCDE, *Base de données des statistiques de la population active*; graphique C : OCDE (2003), *Transformer le handicap en capacité et estimations de l'OCDE*; graphique D : OCDE (2008), *Regards sur l'éducation*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534118523530>

AUTRICHE

Malgré la croissance relativement forte de ces dernières années, il subsiste un net écart de PIB par habitant vis-à-vis des pays les plus performants, à cause d'une productivité relativement faible dans les services protégés de la concurrence et de taux d'emploi relativement bas pour les travailleurs âgés. Ces dernières années, les réformes ont eu pour but d'améliorer l'efficacité du secteur public et de renforcer l'incitation au travail, mais de nouvelles mesures sont nécessaires, surtout dans les domaines évoqués ci-après.

Priorités fondées sur des indicateurs

Réduire les obstacles à l'entrée dans les industries de réseau

Les tarifs élevés d'accès aux réseaux et les participations publiques qui subsistent dans les industries de réseau dissuadent les entrants potentiels et empêchent ainsi une plus vive concurrence, ce qui nuit à la productivité tout en contribuant à des prix élevés.

Mesures prises : aucune.

Recommandations : faire en sorte que les tarifs d'accès ne soient pas maintenus à un niveau artificiellement élevé. Assouplir les restrictions aux prises de participation, qui créent de fortes barrières à l'entrée à divers stades de la production et de la distribution d'électricité. Privatiser totalement les secteurs des télécommunications et de l'électricité quand les marchés financiers seront stabilisés. Introduire la concurrence dans les transports ferroviaires. Réduire ou éliminer les subventions croisées qui subsistent dans toutes les industries de réseau.

Alléger l'impôt implicite sur la poursuite de l'activité à un âge avancé

Même après les réformes récentes du système de retraite, la forte taxation implicite de la poursuite de l'activité à un âge avancé encourage encore la retraite anticipée et réduit les taux d'activité.

Mesures prises : les réformes du système de retraite 2003-04 ont marqué un grand pas en avant vers un moindre subventionnement budgétaire de la retraite anticipée, mais on est revenu en 2007 sur certaines de ces réformes. En particulier, la décote pour chaque année de retraite anticipée a été ramenée de 4.2 % à 2.1 %, ce qui compromet en partie l'objectif d'augmentation du très faible taux d'emploi des travailleurs âgés.

Recommandations : mettre en œuvre progressivement toutes les dispositions des réformes du système de retraite de 2003-04 et rétablir les taux de décote (actuariellement neutres) applicables avant l'âge normal de la retraite. Ajuster automatiquement l'âge légal de la retraite en fonction des évolutions démographiques. Durcir les critères d'admission afin que la pension d'invalidité ne bénéficie qu'aux personnes qui sont dans l'incapacité de travailler.

Améliorer les taux d'obtention d'un diplôme dans l'enseignement supérieur

La proportion de la population active titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur est faible et certains programmes d'enseignement professionnel et d'enseignement supérieur restent d'une qualité inférieure à la normale. Cela freine la croissance de la productivité et l'innovation.

Mesures prises : le premier contrat triennal de performance a été conclu en 2007 entre les universités et le gouvernement; il comporte une budgétisation fondée sur des indicateurs, de nature à renforcer le financement et l'autonomie des universités : 20 % du budget de l'université sont maintenant attribués en fonction d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs liés aux résultats.

Recommandations : autoriser les universités à sélectionner les étudiants et à fixer leurs propres frais de scolarité afin d'améliorer la qualité du service et les incitations des étudiants. Mettre en place un dispositif de prêts remboursables en fonction du revenu ultérieur afin d'éviter l'exclusion des étudiants démunis issus de milieux pauvres.

Autres grandes priorités

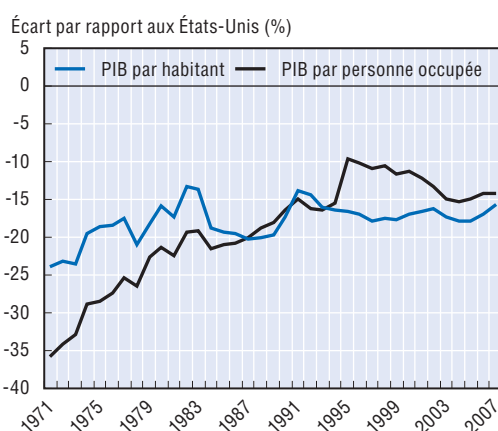
- **Taux marginaux d'imposition.** Améliorer l'incitation au travail et à l'entrepreneuriat en réduisant les taux marginaux de l'impôt sur le revenu et en élargissant l'assiette de cet impôt par diminution du nombre d'abattements et déductions.
- **Réglementation des activités de services.** Les réglementations restrictives demeurent fréquentes dans les services, ce qui limite la concurrence et freine la croissance de la productivité. Il faudrait alléger les dispositions législatives et réglementaires dans les professions commerciales, artisanales et libérales. Il faudrait mettre fin pour les professions libérales à l'affiliation obligatoire à une chambre professionnelle. Malgré l'élargissement de l'horaire légal d'ouverture des magasins en janvier 2008, il faudrait assouplir les restrictions à l'entrée dans le commerce de détail afin de favoriser la concurrence.

AUTRICHE

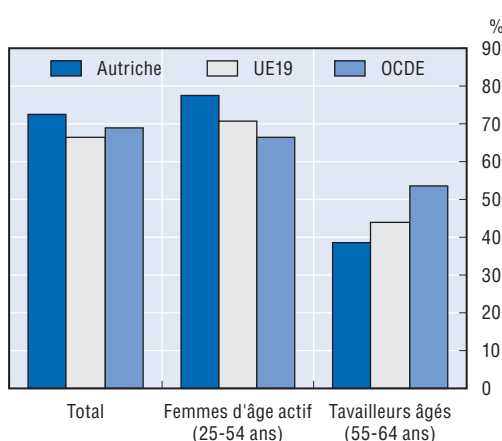
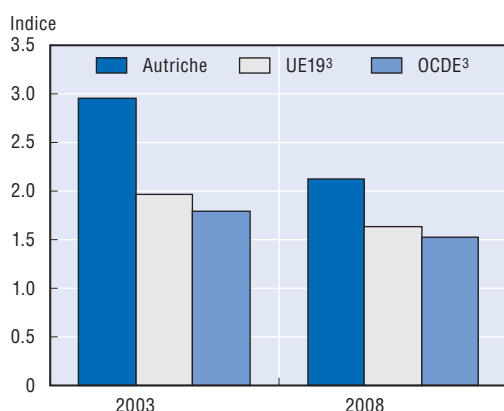
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

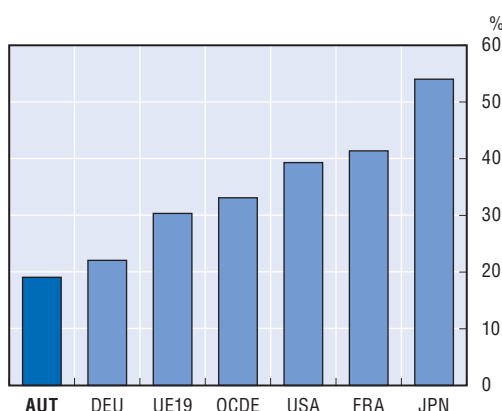
	1997-2007	1997-2002	2002-2007
PIB par habitant	2.0	2.2	1.8
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.2	0.4	0.0
dont : Taux d'emploi	0.3	0.5	0.2
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.1	-0.1	-0.2
Productivité du travail	1.7	1.8	1.7
dont : Intensité capitalistique	0.6	0.6	0.5
Productivité multifactorielle	1.2	1.2	1.2

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2008/2, n° 84.A. Le mouvement de convergence du PIB par habitant et de la productivité s'est enlisé¹

B. Le taux d'emploi des travailleurs âgés est faible, 2007

C. Les charges administratives qui pèsent sur les créations d'entreprises restent lourdes quoiqu'en baisse²

D. La part de la population de 25 à 34 ans diplômée de l'enseignement supérieur est faible, 2006



- Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
- L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du degré de restriction le plus faible au plus élevé.
- À l'exclusion de la Grèce, de l'Irlande et de la République slovaque.

Source : Graphique A : OCDE, Base de données des comptes nationaux; graphique B : OCDE, Base de données des statistiques de la population active; graphique C : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits ; graphique D : OCDE (2008), Regards sur l'éducation.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534118523530>

BELGIQUE

L'écart de PIB par habitant par rapport aux pays les plus performants reste marqué, essentiellement en raison de faibles taux d'emploi, surtout pour les travailleurs âgés, et aussi d'un chômage élevé dû en partie à des déséquilibres géographiques sur le marché du travail. De vastes réformes ont été mises en œuvre ces dernières années pour améliorer la performance du marché du travail, mais de nouvelles mesures devront être prises, en particulier dans les domaines évoqués ci-après.

Priorités fondées sur des indicateurs

Alléger encore l'impôt implicite sur la poursuite de l'activité à un âge avancé

Les taux d'emploi sont faibles pour les travailleurs âgés, car les plans de retraite anticipée sont encore généralisés et la poursuite de l'activité à un âge avancé est fortement taxée.

Mesures prises : les plafonds au-delà desquels la pension de retraite est partiellement réduite lorsque le retraité perçoit des revenus du travail ont été relevés. Aucune autre mesure n'a été prise, sinon pour achever la mise en œuvre du Pacte de solidarité en 2008. Le pacte comportait un relèvement progressif, de 58 à 60 ans, de l'âge minimum de la préretraite dans le cadre de l'assurance vieillesse ainsi qu'un allongement du nombre d'années de travail exigé pour percevoir une pension de retraite à taux plein.

Recommandations : mettre fin à la retraite anticipée via l'assurance vieillesse et aux autres voies de sortie possibles. Il faudrait pour cela étendre à tous les accords salariaux la surtaxe sur les indemnités complémentaires de chômage et éliminer progressivement les exemptions dont bénéficient certaines professions.

Réduire encore le coïncidence fiscale sur les bas salaires

Le coïncidence fiscale compte parmi les plus élevés dans la zone de l'OCDE. En particulier, les ménages à bas revenu sont soumis à des taux marginaux effectifs d'imposition d'un niveau élevé, qui les découragent d'exercer une activité et de travailler un plus grand nombre d'heures, tout en accentuant les pressions structurelles sur les salaires.

Mesures prises : des mesures ont été prises pour valoriser le travail, notamment une nouvelle baisse des cotisations individuelles de sécurité sociale sur des bas salaires et une réduction de l'impôt des personnes physiques.

Recommandations : cibler toutes les subventions salariales et toutes les baisses de cotisations de sécurité sociale sur les bas salaires, afin d'éviter les effets de substitution entre les différents dispositifs d'aide. Mettre fin en particulier aux autres allègements de cotisations pour les autres catégories de travailleurs, notamment en cas de travail posté.

Assouplir la réglementation dans le commerce de détail

Les règles d'urbanisme et la réglementation concernant l'horaire d'ouverture des magasins restent strictes. Les régimes d'autorisation sont très restrictifs, ce qui entrave les créations de magasins et nuit à l'amélioration de l'emploi et de la productivité dans ce secteur.

Mesures prises : aucune mesure n'a été prise depuis les réformes de 2006.

Recommandations : alléger les régimes d'autorisation et faciliter la création de grandes surfaces en assouplissant les règles d'urbanisme. Libéraliser également l'horaire d'ouverture des magasins en dehors de certaines zones touristiques.

Autres grandes priorités

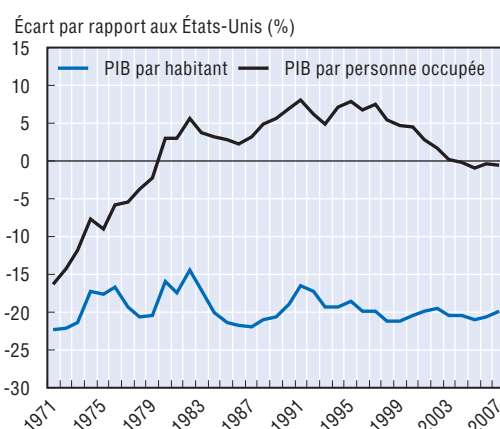
- **Négociations salariales.** Pour atténuer les déséquilibres du marché du travail, très marqués et persistants, élargir les possibilités de non-participation des entreprises aux accords sectoriels. Assouplir la fixation des salaires. Supprimer l'indexation des salaires.
- **Indemnisation du chômage.** Pour tirer pleinement parti d'une politique davantage axée sur l'activation, réduire le niveau de l'indemnisation en fonction de la durée du chômage, afin d'inciter davantage à la recherche d'un emploi.

BELGIQUE

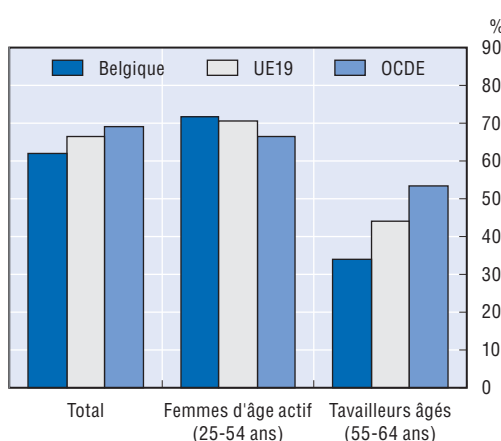
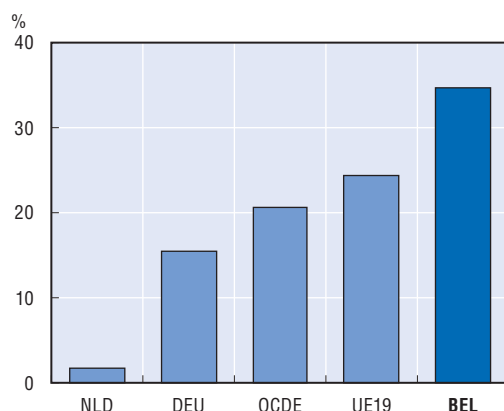
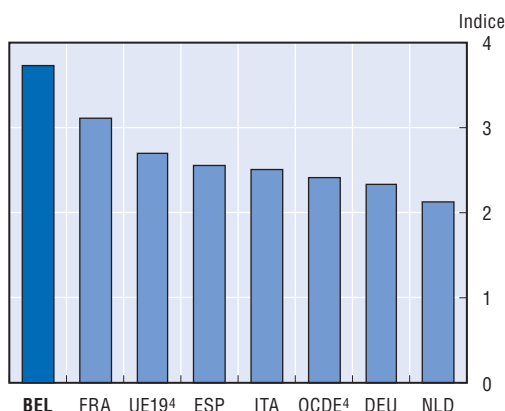
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

	1997-2007	1997-2002	2002-2007
PIB par habitant	1.7	1.9	1.6
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.4	0.4	0.4
dont : Taux d'emploi	0.4	0.4	0.4
Nombre moyen d'heures travaillées	0.0	0.0	0.0
Productivité du travail	1.4	2.2	1.2
dont : Intensité capitalistique	0.5	0.6	0.5
Productivité multifactorielle	0.8	0.9	0.7

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2008/2, n° 84.A. L'écart de PIB par habitant est persistant¹

B. Le taux d'emploi des travailleurs âgés est faible, 2007

C. L'impôt implicite sur la poursuite de l'activité à un âge avancé est l'un des plus élevés de l'OCDE, 2007²D. Les réglementations dans le commerce de détail sont restrictives, 2008³

- Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
- Impôt implicite intégré dans le système de pension de vieillesse qui pèse sur la poursuite de l'activité, à 60 ans.
- L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du degré de restriction le plus faible au plus élevé.
- À l'exclusion de la Grèce, de l'Irlande et de la République slovaque.

Source : Graphique A : OCDE, *Base de données des comptes nationaux*; graphique B : OCDE, *Base de données des statistiques de la population active*; graphique C : Duval, R. (2003), « The Retirement Effects of Old-Age Pension and Early Retirement Schemes in OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 370 et calculs de l'OCDE; graphique D : OCDE, *Base de données sur la réglementation des marchés de produits*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534118523530>

CANADA

L'écart de PIB par habitant par rapport aux États-Unis ne s'est pas resserré ces dernières années à cause d'une médiocre évolution de la productivité. L'impôt sur les bénéfices des sociétés et l'impôt sur le capital ont été réduits ces dix dernières années, mais des réformes restent nécessaires, en particulier dans les secteurs évoqués ci-après.

Priorités fondées sur des indicateurs

Réduire les obstacles à la concurrence dans les industries de réseau

D'importants obstacles à la concurrence et à l'innovation subsistent dans les industries de réseau, notamment les services postaux, les télécommunications et l'électricité. Tout en étant préjudiciables au choix et au bien-être des consommateurs, ces obstacles augmentent le coût des autres activités industrielles et commerciales et freinent la croissance de la productivité.

Mesures prises : il n'y a guère eu de progrès dans l'intégration des marchés de l'électricité et dans leur ouverture à la concurrence. En ce qui concerne les télécommunications, la récente mise aux enchères du spectre hertzien devrait contribuer à intensifier la concurrence. Il n'y a eu aucun progrès pour la libéralisation des services postaux.

Recommandations : faire en sorte que les marchés de gros et de détail de l'électricité soient plus concurrentiels. Favoriser la concurrence sur les marchés réglementés des télécommunications en mettant en œuvre les recommandations du Groupe d'étude sur le cadre réglementaire des télécommunications. Réformer le secteur postal en réduisant ou en éliminant les protections monopolistiques de source législative et en privatisant Postes Canada, tout en maintenant des obligations de service universel au moyen de dispositifs ciblés de réglementation ou de financement.

Réduire encore les obstacles aux participations étrangères

Les restrictions à l'investissement direct étranger restent plus marquées que dans la majorité des pays de l'OCDE, notamment dans les télécommunications, la radio/télévision et le transport aérien. Cela entrave l'investissement et ralentit la diffusion des nouvelles technologies et des meilleures pratiques de gestion, avec des conséquences négatives pour la productivité.

Mesures prises : le Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence a publié son rapport en juillet 2008. Il recommande de libéraliser la procédure d'examen pour tous les investissements étrangers, notamment grâce aux mesures suivantes : relever les seuils d'examen et mettre fin aux discriminations dans certains secteurs en renversant la charge de la preuve, de façon qu'il n'incombe plus à l'investisseur, mais au ministre, de démontrer pourquoi une transaction ne doit pas être autorisée.

Recommandations : réduire encore les obstacles en éliminant les restrictions aux prises de participation dans les télécommunications et les transports et en faisant en sorte que les non-résidents puissent être majoritaires au conseil d'administration dans les secteurs où cela n'est pas possible actuellement. Appliquer les recommandations du Groupe d'étude visant à mettre fin à la plupart des restrictions sectorielles à l'investissement direct étranger.

Réduire encore les obstacles à la concurrence dans les services professionnels

Environ 50 professions et 100 métiers sont réglementés dans au moins une province. Cela limite les échanges interprovinciaux dans le secteur des services tout en entravant la mobilité géographique des travailleurs qualifiés.

Mesures prises : la mise en œuvre de l'Entente sur le commerce, l'investissement et la mobilité de la main-d'œuvre entre l'Alberta et la Colombie Britannique contribue à réduire les obstacles aux échanges intérieurs dans ces deux provinces, en particulier pour ce qui est des services professionnels. Cet accord encourage en outre l'État fédéral et certaines provinces (notamment le Québec et l'Ontario) à relancer leurs efforts pour la pleine mise en œuvre de l'Accord sur le commerce intérieur, qui comporte l'engagement de supprimer tous ces obstacles dans toutes les provinces au plus tard en avril 2009.

Recommandations : continuer d'œuvrer à la pleine application de l'Accord sur le commerce intérieur dans le domaine de la mobilité des travailleurs. En outre, rechercher un nouvel accord pancanadien reprenant l'architecture de base de l'Entente sur le commerce, l'investissement et la mobilité de la main-d'œuvre, qui pose le principe que toutes les mesures relèvent de son champ d'application, sauf exclusion explicite.

Autres grandes priorités

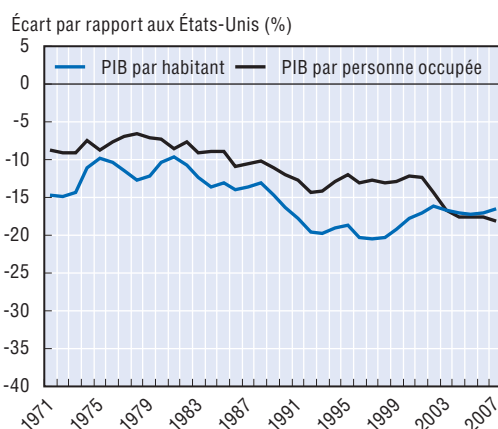
- **Assurance-emploi.** Réformer l'assurance-emploi en instaurant un système de « bonus-malus » pour les entreprises ou en réduisant l'accès à l'assurance-emploi pour les travailleurs saisonniers et les travailleurs temporaires, et éliminer les dispositions différenciées selon la région.
- **Système fiscal.** Réduire les éléments de non-neutralité de l'impôt sur les sociétés, notamment en supprimant les avantages fiscaux dont bénéficient les petites entreprises, et faire en sorte que l'impôt sur la consommation joue encore un plus grand rôle dans la fiscalité.

CANADA

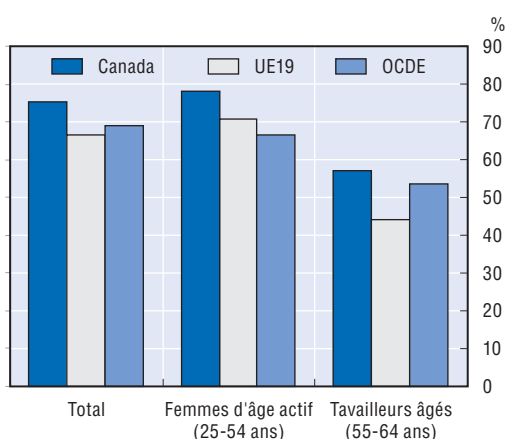
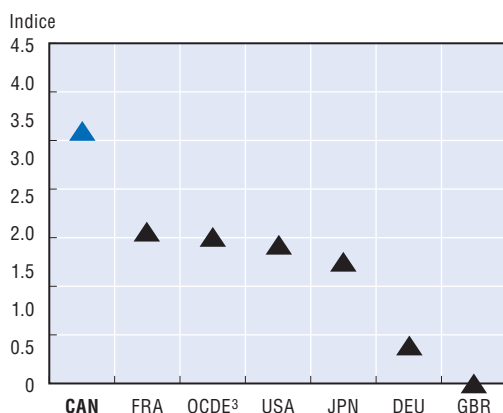
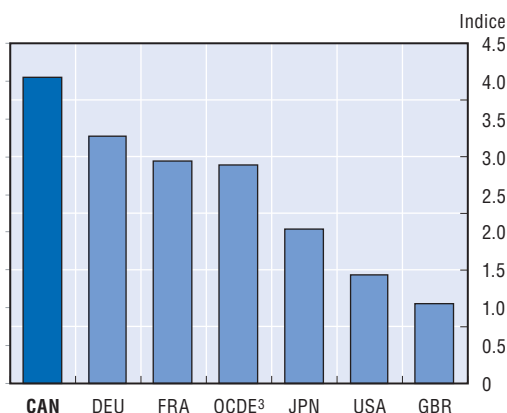
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

	1997-2007	1997-2002	2002-2007
PIB par habitant	1.9	2.2	1.6
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.6	0.6	0.6
dont : Taux d'emploi	0.8	0.8	0.8
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.2	-0.2	-0.1
Productivité du travail	1.3	1.6	1.0
dont : Intensité capitalistique	0.8	0.9	0.8
Productivité multifactorielle	0.4	0.6	0.2

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2008/2, n° 84.A. Les écarts de PIB par habitant et de productivité ont persisté ces dernières années¹

B. Les taux d'emploi sont relativement élevés, 2007

C. Les obstacles à la concurrence sont élevés dans le secteur de l'électricité, 2008²D. Les réglementations à l'entrée dans les services professionnels sont restrictives, 2008²

1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
2. L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du degré de restriction le plus faible au plus élevé.
3. À l'exclusion de la Grèce, de l'Irlande et de la République slovaque.

Source : Graphique A : OCDE, *Base de données des comptes nationaux*; graphique B : OCDE, *Base de données des statistiques de la population active*; graphiques C et D : OCDE, *Base de données sur la réglementation des marchés de produits*.StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534118523530>

CORÉE

Le PIB par habitant continue de rattraper celui des pays les plus performants, mais l'écart reste très marqué en raison d'un déficit substantiel de productivité, qui n'est que partiellement compensé par une forte utilisation des ressources en main-d'œuvre. Après plusieurs années durant lesquelles peu de progrès ont été accomplis, il faut relancer les réformes structurelles, en particulier dans les domaines évoqués ci-après.

Priorités fondées sur des indicateurs

Assouplir la réglementation dans les industries de réseau

Une réglementation restrictive des marchés de produits limite la concurrence dans les industries de réseau, contribuant ainsi à un écart de productivité entre les activités manufacturières et les services qui est le plus prononcé dans la zone de l'OCDE.

Mesures prises : le gouvernement a adopté en 2007 une « Feuille de route pour la politique et la réglementation dans le secteur des télécommunications », qui instaure la portabilité du numéro de téléphone, assouplit la réglementation des tarifs et le système d'interconnexion et réduit également les barrières à l'entrée. La Commission coréenne pour la radio/télévision et la Commission coréenne pour les télécommunications ont été fusionnées en 2008 en une autorité de régulation unique.

Recommandations : procéder à des réformes similaires à celles des télécommunications dans les autres industries de réseau, notamment l'électricité, où la privatisation des sociétés de production est au point mort. Baisser ou supprimer les plafonds de prise de participation auxquels sont soumises les entreprises étrangères dans les industries de réseau, en particulier les télécommunications, les transports et l'électricité, afin de tirer pleinement parti des entrées d'investissements directs étrangers.

Réduire le soutien à la production agricole

Le soutien à la production agricole reste supérieur au double de la moyenne pour la zone de l'OCDE, ce qui fausse les échanges et impose aux consommateurs des prix qui dépassent très largement les prix mondiaux des produits agricoles, tout en maintenant des ressources dans des activités faiblement productives.

Mesures prises : aucune mesure n'a été prise depuis qu'a été négocié en 2007 l'accord de libre-échange avec les États-Unis, qui réduira progressivement les obstacles pour plusieurs grands produits, dont le blé, le maïs et la viande bovine. Malgré la mise en place d'un paiement aux agriculteurs calculé en fonction de la superficie rizicole, la proportion du soutien des prix de marché – le type d'aide qui crée le plus de distorsions – a augmenté de plus de 90 % en 2007.

Recommandations : ouvrir davantage le pays aux importations de produits agricoles, entre autres par la mise en œuvre de l'accord de libre-échange avec les États-Unis et par de nouveaux accords avec d'autres partenaires commerciaux. Modifier la composition du soutien en privilégiant les paiements directs par rapport au soutien des prix du marché tout en réduisant le niveau global de l'aide.

Réformer la législation protectrice de l'emploi pour les contrats à durée indéterminée

La proportion de travailleurs temporaires est passée de 17 % des salariés en 2001 à 28 % en 2007. La précarité de ces emplois, leur couverture sociale limitée et le manque de possibilités de formation créent des problèmes d'équité et d'efficacité.

Mesures prises : les dispositions de la loi sur l'emploi à durée déterminée qui visent à empêcher un traitement discriminatoire des travailleurs sous contrat à durée déterminée en leur ouvrant un recours devant une instance publique ont été étendues en juillet 2008 aux entreprises de 100 à 299 salariés.

Recommandations : veiller à ce que la loi sur l'emploi à durée déterminée ne réduise pas l'emploi total. Moins inciter à recruter sur contrat à durée déterminée en assouplissant la protection de l'emploi à durée indéterminée et en élargissant la couverture sociale des travailleurs sous contrat à durée déterminée tout en améliorant leurs possibilités de formation.

Autres grandes priorités

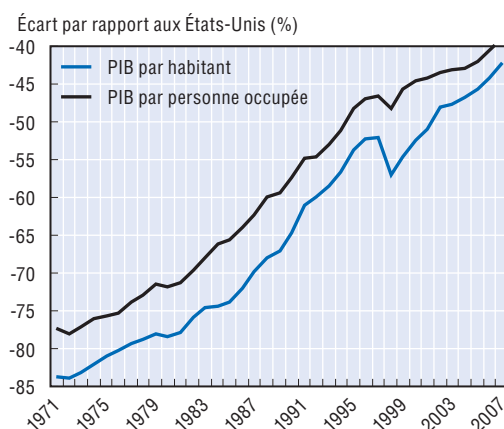
- **Incitations à l'innovation.** Améliorer le système d'innovation en faisant en sorte que l'enseignement universitaire soit plus performant grâce à des mesures de déréglementation et à un renforcement de la concurrence et en développant la R-D universitaire, relativement limitée à l'heure actuelle.
- **Accueil de l'enfance.** Afin de favoriser l'activité des femmes, développer des établissements privés de garde des enfants en supprimant les tarifs plafonnés et attribuer aux parents des chèques « garde d'enfants » plutôt que d'accroître les capacités des établissements publics d'accueil de l'enfance.

CORÉE

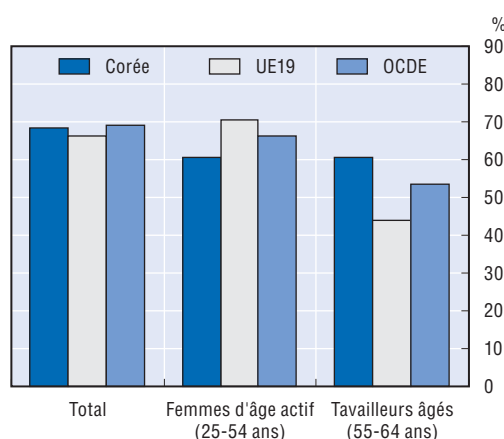
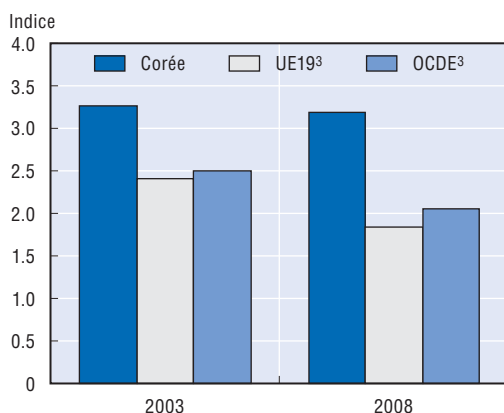
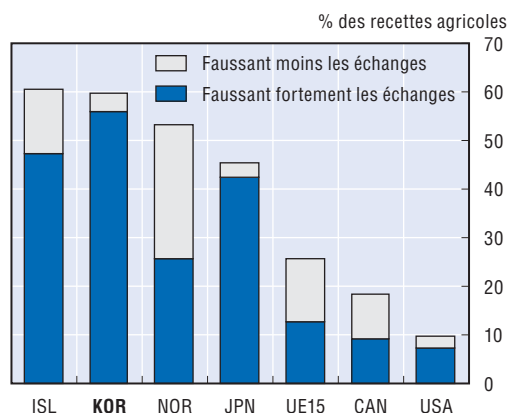
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

	1997-2007	1997-2002	2002-2007
PIB par habitant	4.0	4.0	4.1
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	-0.4	-0.5	-0.3
dont : Taux d'emploi	0.6	0.5	0.8
Nombre moyen d'heures travaillées	-1.0	-1.0	-1.1
Productivité du travail	4.5	4.5	4.4
dont : Intensité capitalistique
Productivité multifactorielle

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2008/2, n° 84.A. Le mouvement de convergence du PIB par habitant et de la productivité reste fort¹

B. Le taux d'emploi total est proche de la moyenne de l'OCDE malgré les taux faibles pour les femmes, 2007

C. La réglementation des marchés de produits dans les industries de réseau est contraignante²D. Le soutien à l'agriculture est élevé, 2007
Estimation du soutien à la production

- Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
- L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du degré de restriction le plus faible au plus élevé.
- À l'exclusion de la Grèce, de l'Irlande et de la République slovaque.

Source : Graphique A : OCDE, *Base de données des comptes nationaux*; graphique B : OCDE, *Base de données des statistiques de la population active*; graphique C : OCDE, *Base de données sur la réglementation des marchés de produits*; graphique D : OCDE, *Base de données des estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534118523530>

DANEMARK

L'écart de revenu par rapport aux pays les plus performants tient surtout à une productivité plus faible, qui ne s'est qu'assez peu améliorée ces dernières années. Les taux d'emploi sont élevés, mais le nombre d'heures travaillées est faible et de nombreux adultes d'âge actif perçoivent des aides au revenu. Les réformes de ces dernières années ont eu essentiellement pour but de valoriser le capital humain et d'encourager une retraite plus tardive, mais de nouvelles mesures pourraient être prises, en particulier dans les domaines évoqués ci-après.

Priorités fondées sur des indicateurs

Réduire la taxation marginale des revenus du travail

Le nombre moyen d'heures travaillées est l'un des plus bas dans la zone de l'OCDE, à cause d'un horaire hebdomadaire de travail et d'un nombre annuel de semaines travaillées qui sont plus faibles. De plus, le travail sous-déclaré est fréquent dans certaines professions, notamment pour les travailleurs qualifiés du bâtiment, qui déclarent généralement un niveau de revenu égal à celui où commencent à s'appliquer les taux marginaux d'imposition élevés.

Mesures prises : à partir de 2009, la première tranche d'imposition, à 6 %, sera relevée juste au-dessus du salaire moyen à temps plein.

Recommandations : poursuivre les réformes en abaissant les taux marginaux d'imposition les plus élevés et/ou relever le seuil à partir duquel ils s'appliquent.

Réformer les régimes de congés de maladie et d'invalidité

Les congés de maladie ont fortement augmenté ces dernières années. De plus, le nombre des titulaires d'emplois destinés aux handicapés (Flexjobs) s'est accru sans diminution parallèle du nombre des nouveaux bénéficiaires d'une pension d'invalidité.

Mesures prises : un plan d'action, lancé en juin 2008, met en avant les effets bénéfiques, pour la santé, d'une reprise rapide du travail et d'une poursuite de l'activité dans l'attente d'un traitement ou en cours de traitement. Un dialogue précoce entre l'employeur, l'intéressé, les professions médicales et les responsables des dossiers au niveau municipal contribuera à cette action.

Recommandations : veiller à ce que le retour au travail soit rentable pour les bénéficiaires de prestations. Il faut pour cela réduire les prestations de maladie et d'invalidité, auxquelles s'ajoutent souvent des indemnités versées dans le cadre des conventions collectives. Il faudrait que la rémunération au titre des Flexjobs soit inférieure à celle de l'emploi non aidé.

Améliorer l'environnement concurrentiel

La réglementation est relativement libérale dans le secteur des entreprises, mais des restrictions subsistent dans certaines activités, en particulier le commerce de détail, et la concurrence dans les services financés par les autorités publiques est lente à se développer.

Mesures prises : un programme de clémence a été introduit dans la loi sur la concurrence. La fixation des prix a été modifiée dans l'électricité. L'État a réduit ses participations dans le secteur postal. Les autorités font en sorte d'intensifier progressivement la concurrence dans les services publics; par exemple, le patient peut se faire soigner dans un établissement privé, avec financement public de ses soins, si l'attente est supérieure à un mois dans le secteur hospitalier public.

Recommandations : poursuivre la libéralisation des heures d'ouverture des magasins dans le commerce de détail et mettre fin au pouvoir d'appréciation, reposant sur le critère des besoins du marché, que la loi d'urbanisme confère aux collectivités locales. Procéder à de nouvelles privatisations et soumettre à la concurrence les services à financement public. Il faudrait encore rationaliser l'action des autorités de la concurrence.

Autres grandes priorités

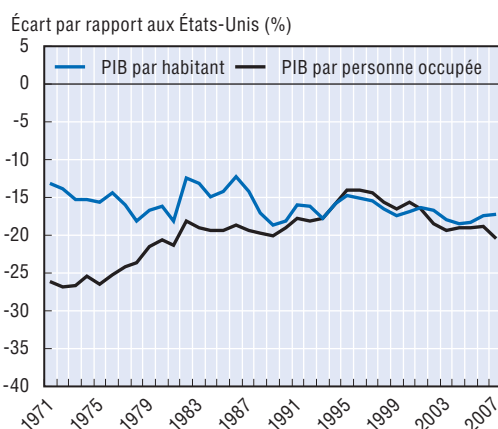
- **Éducation.** Les résultats éducatifs des élèves de 15 ans se sont légèrement améliorés, mais ils restent médiocres par rapport aux dépenses consacrées à l'éducation. Il faudrait encore progresser dans ce domaine, notamment en développant le volet éducatif de l'année introductive pour les enfants de 6 ans et de l'enseignement préscolaire pour les enfants de 3 à 6 ans. Un socle plus solide de compétences de base permettrait d'augmenter la proportion d'une classe d'âge achevant le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
- **Politique du logement.** La réglementation des loyers demeure très stricte et toutes les formes d'occupation bénéficient d'importantes aides fiscales directes et indirectes. Cela entrave la mobilité des travailleurs, crée des situations de sous-occupation des logements et alimente les arrangements informels et même illicites. Pour remédier à ces problèmes, il faudrait assouplir le contrôle des loyers, réduire les aides et taxer efficacement le logement.

DANEMARK

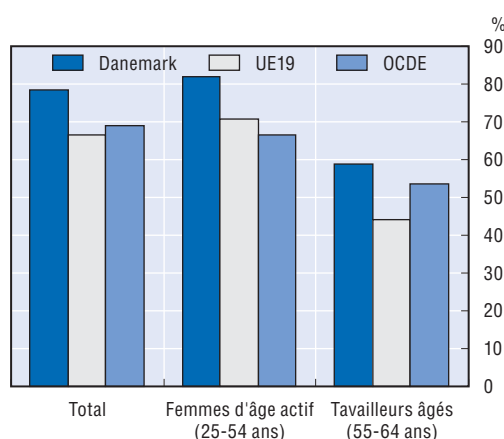
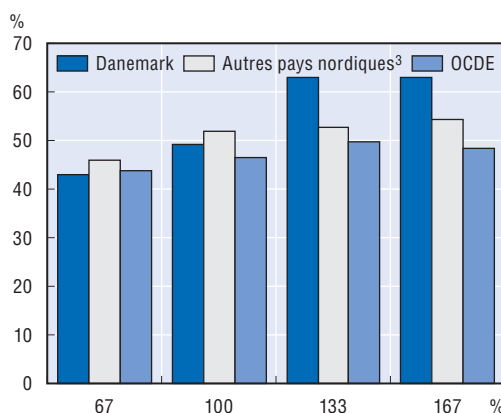
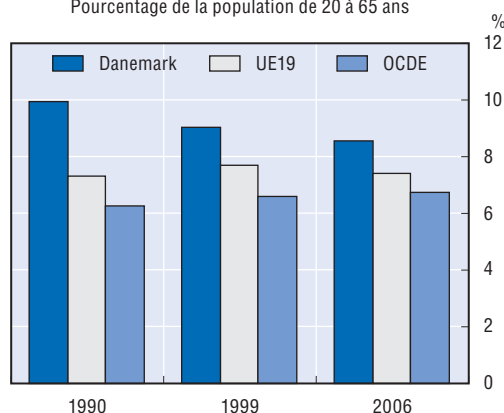
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

	1997-2007	1997-2002	2002-2007
PIB par habitant	1.5	1.7	1.4
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.4	0.5	0.4
dont : Taux d'emploi	0.1	0.0	0.1
Nombre moyen d'heures travaillées	0.4	0.5	0.3
Productivité du travail	1.1	1.2	1.0
dont : Intensité capitalistique	0.9	0.9	1.0
Productivité multifactorielle	0.1	0.3	0.0

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2008/2, n° 84.A. Les écarts de PIB par habitant et de productivité sont persistants¹

B. Les taux d'emploi sont élevés, 2007

C. Les coins fiscaux marginaux sont élevés, 2007²D. La part de la population d'âge actif percevant des prestations d'invalidité est élevée⁴
Pourcentage de la population de 20 à 65 ans

1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
2. À 67%, 100%, 133% et 167% du salaire moyen.
3. Moyenne simple pour la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède.
4. Les prestations d'invalidité incluent les primes versées par les régimes auxquels les bénéficiaires ont directement cotisé, ceux auxquels ils n'ont pas directement cotisé ainsi que des régimes liés aux accidents du travail.

Source : Graphique A : OCDE, *Base de données des comptes nationaux*; graphique B : OCDE, *Base de données des statistiques de la population active*; graphique C : OCDE, *Base de données des impôts sur les salaires*; graphique D : OCDE (2003), *Transformer le handicap en capacité et estimations de l'OCDE*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534118523530>

ESPAGNE

La convergence du PIB par habitant par rapport aux pays de l'OCDE les plus performants s'est poursuivie grâce à une plus forte utilisation des ressources en main-d'œuvre et à une accumulation rapide du capital. Néanmoins, les gains de productivité ont été très faibles. Des mesures ont été prises récemment pour intensifier la concurrence sur les marchés de produits, notamment en réformant le droit de la concurrence, mais des faiblesses subsistent, en particulier dans les domaines évoqués ci-après.

Priorités fondées sur des indicateurs

Améliorer les résultats éducatifs dans l'enseignement secondaire

Les taux élevés d'abandon dans le premier cycle du secondaire, qui tiennent à une forte proportion de redoublements, se traduisent par une faible participation dans le deuxième cycle du secondaire, en particulier pour les enfants des milieux pauvres, ce qui est préjudiciable à la productivité. La responsabilité et l'autonomie limitées des établissements scolaires freinent l'amélioration des résultats éducatifs.

Mesures prises : les exigences de qualification pédagogique ont été renforcées pour les professeurs des écoles nouvellement recrutés, et l'enseignement préscolaire ainsi que l'accueil de l'enfance ont été développés. Les collectivités régionales mettent progressivement en œuvre une loi de 2006 qui accorde aux établissements publics un peu plus d'autonomie, notamment pour les décisions de recrutement. Certaines collectivités régionales ont mis en place des tests centralisés pour tous les élèves.

Recommandations : introduire les tests scolaires normalisés dans toutes les régions et mettre à profit les résultats de ces tests pour déterminer les meilleures pratiques au niveau de l'établissement scolaire et au niveau de la région. Accroître encore l'autonomie des établissements scolaires pour les décisions de recrutement et pour le contenu des programmes. Limiter aux compétences de base les critères d'admission en classe supérieure. Augmenter les aides financières aux familles à bas revenu dont les enfants poursuivent des études secondaires au-delà de l'âge limite de la scolarité obligatoire, par exemple en revoyant à la hausse les prestations pour enfant à charge sous réserve du maintien dans le système scolaire.

Limiter l'extension administrative des conventions collectives

Les salaires sont essentiellement négociés au niveau sectoriel et régional et l'application des accords est obligatoire pour toutes les entreprises. En conjonction avec le large recours à l'indexation, cela se traduit par des rigidités nominales excessives, au détriment de la compétitivité internationale et des possibilités d'emploi de certaines catégories.

Mesures prises : aucune.

Recommandations : faire en sorte que les entreprises puissent déroger plus facilement à l'application des accords salariaux et favoriser la suppression des clauses de rattrapage de l'inflation.

Assouplir la protection de l'emploi pour les travailleurs sous contrat à durée indéterminée

Le niveau des indemnités de licenciement est très élevé en cas d'emploi à durée indéterminée, surtout par rapport à l'emploi à durée déterminée. Cela a segmenté le marché du travail (avec un effet négatif sur la croissance de la productivité) tout en entravant la pleine insertion des femmes, des jeunes et des immigrés sur le marché du travail.

Mesures prises : aucune mesure n'a été prise depuis la réforme de 2006.

Recommandations : réduire encore les indemnités de licenciement pour les travailleurs sous contrat à durée indéterminée et promouvoir un contrat de travail unique assorti d'indemnités de licenciement proportionnelles à l'ancienneté.

Autres grandes priorités

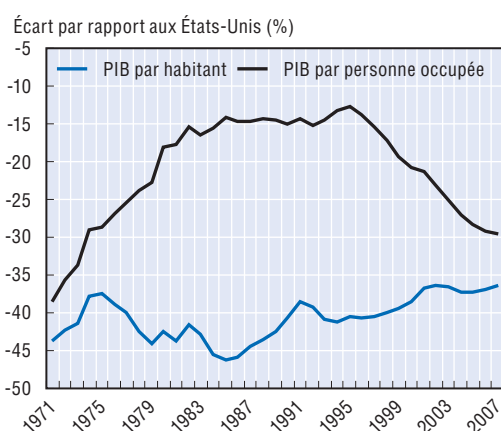
- **Politique du logement.** Pour favoriser le développement du marché locatif privé, accélérer les procédures judiciaires en cas de différend entre propriétaires et locataires et mettre fin à moyen terme aux fortes subventions fiscales en faveur de l'accession à la propriété. L'aide au logement sous la forme de logements sociaux entravant la mobilité géographique des travailleurs, réorienter cette aide en privilégiant les allocations-logement en espèces attribuées sous conditions de ressources aux ménages à bas revenu.
- **Concurrence dans le commerce de détail.** Pour intensifier la concurrence dans le commerce de détail, éliminer les nombreux obstacles mis en place par les autorités régionales à la création de grandes surfaces et de centres commerciaux.

ESPAGNE

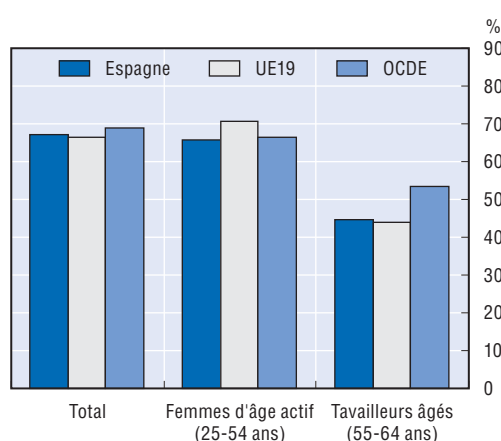
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

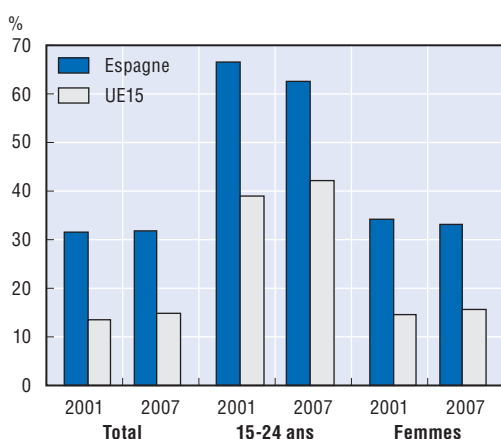
	1997-2007	1997-2002	2002-2007
PIB par habitant	2.1	2.5	1.7
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	1.5	1.7	1.3
dont : Taux d'emploi	1.9	2.0	1.8
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.4	-0.3	-0.5
Productivité du travail	0.6	0.8	0.4
dont : Intensité capitalistique	0.9	1.0	0.7
Productivité multifactorielle	-0.2	-0.2	-0.3

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2008/2, n° 84.A. L'écart de PIB par habitant s'est amélioré alors que l'écart de productivité continue de se creuser¹

B. Le taux d'emploi total est proche de la moyenne de l'OCDE, 2007

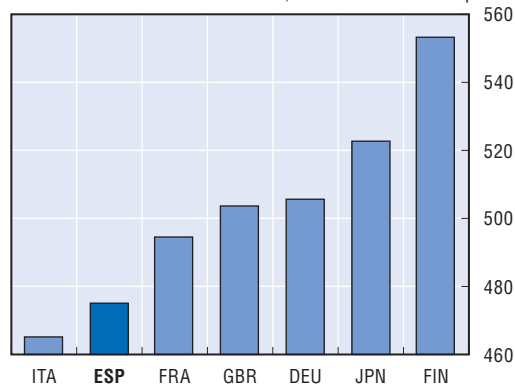


C. La part des travailleurs sous contrat à durée déterminée est parmi les plus fortes dans l'Union européenne



D. Les performances dans l'enseignement obligatoire sont médiocres

Moyenne des scores PISA en mathématiques, sciences et lecture, 2006



1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.

Source : Graphique A : OCDE, *Base de données des comptes nationaux*; graphiques B et C : OCDE, *Base de données des statistiques de la population active*; graphique D : OCDE, *Base de données PISA 2006*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534131346025>

ÉTATS-UNIS

La productivité s'est accélérée à un rythme relativement rapide et le niveau de vie est élevé en moyenne. Malgré tout, le taux d'utilisation des ressources en main-d'œuvre est en baisse, l'inégalité des revenus est très marquée et va en s'accroissant. Aucun grand programme de réformes n'a été réalisé aux États-Unis ces dernières années. Des progrès pourraient être accomplis sur le plan de l'efficacité et de l'équité en remédiant à certaines faiblesses dans les domaines évoqués ci-après.

Priorités fondées sur des indicateurs

Améliorer l'enseignement primaire et secondaire

Malgré des dépenses par élève plus élevées que dans la plupart des autres pays de l'OCDE, les résultats sont médiocres pour l'enseignement obligatoire, les scores PISA étant parmi les plus mauvais dans la zone de l'OCDE, ce qui freine les gains de productivité.

Mesures prises : aucune initiative majeure depuis l'adoption de la loi « No Child Left Behind » en 2002, reconduite en 2007. Le gouvernement a proposé d'importants investissements pour la rénovation des établissements scolaires et le financement de programmes éducatifs.

Recommandations : achever la mise en œuvre de la loi « No Child Left Behind » dans tous les États et l'étendre au deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Renforcer la responsabilité et la transparence de ce dispositif en exigeant que les performances soient systématiquement mesurées. Il faudrait aussi que les élèves des établissements les moins performants puissent librement choisir un autre établissement.

Limiter le coût du système de santé

La situation sanitaire globale de la population des États-Unis n'est pas à la hauteur de celle qui prévaut dans la plupart des autres pays de l'OCDE, malgré le niveau relativement élevé des dépenses de santé par habitant. Beaucoup d'Américains ne sont pas correctement couverts contre le risque maladie. A plus long terme, le gonflement des dépenses pour Medicare est la principale menace pour la viabilité des finances publiques.

Mesures prises : le Programme d'assurance maladie des enfants au niveau des États, qui assure la gratuité de l'assurance maladie aux enfants des familles à bas revenu, a été prolongé et élargi. Le gouvernement entend informatiser tous les dossiers médicaux dans un délai de cinq ans.

Recommandations : pour réduire les risques d'antisélection et les coûts administratifs sur le marché des assurances de personnes, il faudrait imposer les polices d'assurance à tarification uniforme et admission garantie et rendre obligatoire l'assurance maladie. Il faudrait introduire des aides sous conditions de ressources pour que les titulaires de bas revenus puissent financer leur assurance maladie. Pour financer ces aides et réduire l'aléa moral, il faudrait plafonner ou supprimer l'exonération fiscale illimitée dont bénéficie l'assurance maladie d'entreprise.

Réduire le soutien à la production agricole

Le soutien à l'agriculture, bien qu'inférieur à la moyenne de la zone de l'OCDE, provoque néanmoins de fortes distorsions et maintient trop de ressources dans des activités à faible productivité.

Mesures prises : en partie pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, une loi de 2007 a fixé des normes obligatoires pour les carburants, applicables à partir de 2008, afin d'accroître la part des énergies renouvelables dans la consommation totale de carburants, l'objectif étant de remplacer 15 % de la consommation prévisible d'essence en 2017. La loi agricole de 2008 a porté à un chiffre estimé à 25 % la proportion d'essence devant être remplacée par des énergies renouvelables en 2022. En faisant pression à la hausse sur le prix de certains produits de base, ces mesures augmentent indirectement le soutien à l'agriculture.

Recommandations : réduire les subventions aux producteurs agricoles et ne pas les lier à certains intrants ou certaines productions. Éliminer progressivement, en particulier, les avantages fiscaux et les autres dispositions (notamment les droits de douane sur l'éthanol importé) qui ont augmenté la demande de biocarburants à base de maïs produits dans le pays.

Autres grandes priorités

- **Régulation financière.** Améliorer et rationaliser le cadre réglementaire pour qu'il soit plus unifié et plus complet, en s'appuyant sur le « Plan de structure réglementaire modernisée du secteur financier » élaboré par le Trésor, de façon que le système financier des États-Unis puisse jouer plus efficacement son rôle d'intermédiation entre les épargnants et les investisseurs, en favorisant ainsi la croissance économique. Les réformes devront renforcer la régulation des institutions financières importantes d'un point de vue systémique. Une fois passée la crise financière, il faudrait que le financement du logement soit laissé entièrement à un secteur privé bien réglementé.
- **Structure du système fiscal.** Réduire le coût d'efficacité de la fiscalité en élargissant les bases d'imposition et passer à un système qui ferait davantage appel à l'impôt sur la consommation par rapport à l'impôt sur le revenu des personnes physiques, notamment en alourdissant la taxation de la consommation d'énergies fossiles, ce qui améliorerait en outre les résultats environnementaux. Cela ménagerait une marge de manœuvre budgétaire pour réduire l'impôt sur le revenu de la plupart des familles américaines, comme l'a promis le gouvernement, et pour financer les coûts budgétaires liés à la crise financière actuelle.

ÉTATS-UNIS

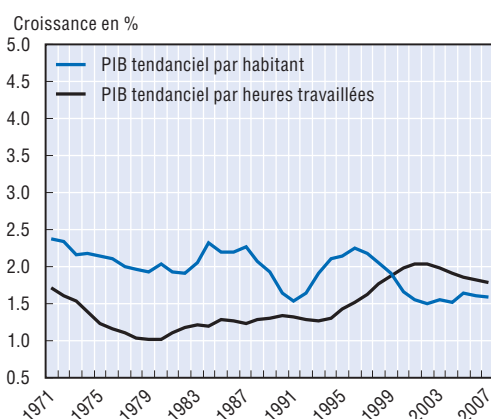
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

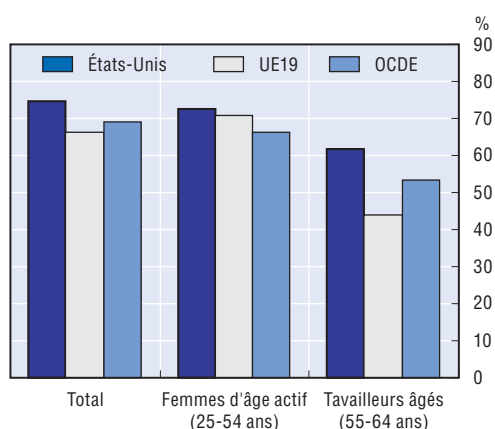
	1997-2007	1997-2002	2002-2007
PIB par habitant	1.7	1.7	1.6
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	-0.2	-0.2	-0.3
dont : Taux d'emploi	-0.1	0.0	-0.1
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.2	-0.2	-0.2
Productivité du travail	1.9	1.9	1.9
dont : Intensité capitalistique	1.1	1.3	1.0
Productivité multifactorielle	0.8	0.7	0.9

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2008/2, n° 84.

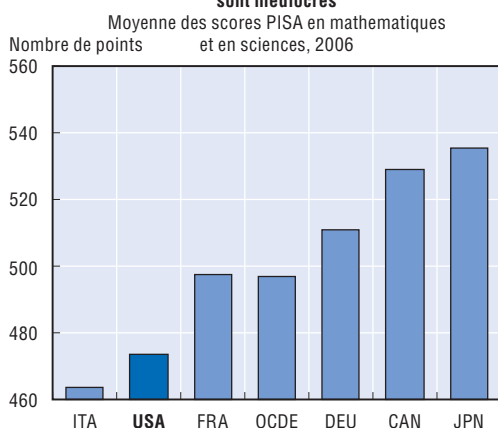
A. La croissance du PIB tendanciel est en baisse



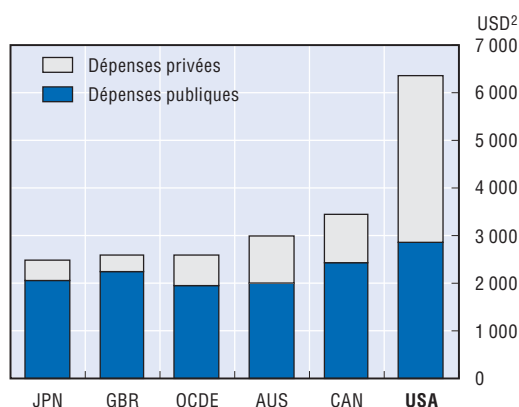
B. Les taux d'emploi sont élevés, 2007



C. Les performances dans l'enseignement obligatoire sont médiocres



D. Les dépenses de santé par habitant sont très élevées, 2005



1. Moyenne pondérée pour les pays de l'OCDE, sans les États-Unis.

2. USD convertis sur la base des PPA pour le PIB.

Source : Graphique A : OCDE, *Base de données des comptes nationaux*; graphique B : OCDE, *Base de données des statistiques de la population active*; graphique C : *Base de données PISA 2006*; graphique D : OCDE, *Base de données de la santé*.StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534131346025>

FINLANDE

La convergence du PIB par habitant s'est poursuivie par rapport aux économies les plus performantes, mais les pertes de termes de l'échange liées aux TIC l'ont en partie neutralisée. L'écart de PIB par habitant tient à une utilisation des ressources en main-d'œuvre et à une productivité qui sont insuffisantes. Les réformes récentes ont comporté plusieurs initiatives visant à renforcer les taux d'activité et les autorités ont essayé de réaménager le dispositif de fixation des salaires, mais de nouvelles mesures s'imposent, en particulier dans les domaines évoqués ci-après.

Priorités fondées sur des indicateurs

Réduire le coin fiscal sur les revenus du travail

Les coins fiscaux moyen et marginal sur les revenus du travail comptent parmi les plus élevés dans la zone de l'OCDE. Si l'on y ajoute l'étroitesse de l'éventail des salaires, cela pose des problèmes pour l'emploi des personnes peu qualifiées et aussi pour l'attraction de travailleurs hautement qualifiés et le maintien d'emplois très qualifiés.

Mesures prises : le gouvernement avait fait connaître son intention de réduire l'impôt sur les revenus du travail, initiative qui se concrétisera sans doute plus tôt que prévu. Il a mis en place à cet effet une commission chargée d'examiner et de proposer des réformes structurelles de l'ensemble du système fiscal.

Recommandations : continuer à réduire l'impôt sur les revenus du travail et veiller à la viabilité des finances publiques en transférant une partie de l'impôt sur des prélèvements ayant moins d'effets distorsifs.

Éliminer progressivement les voies d'accès à la retraite anticipée

L'impôt implicite sur la poursuite de l'activité à un âge avancé est élevé, de sorte que l'âge effectif de la retraite reste inférieur à la moyenne de l'OCDE et se situe bien au-dessous de la moyenne pour les autres pays nordiques, ce qui réduit l'utilisation de la main-d'œuvre.

Mesures prises : aucune mesure n'a été prise depuis la réforme des retraites de 2005, dont l'objectif était de prolonger la vie active de deux à trois ans en améliorant l'incitation financière à la poursuite de l'activité et en limitant certaines voies d'accès à une retraite anticipée.

Recommandations : mettre fin au régime spécial dont bénéficient les chômeurs de 59 ans et plus (la « filière chômage ») afin de relever l'âge effectif de la retraite. N'attribuer la pension d'invalidité que pour raisons médicales, et pas selon des critères sociaux, comme cela est possible avec le système actuel. Renforcer les mesures d'activation des titulaires d'une pension d'invalidité qui ont une certaine capacité de travail.

Réformer l'indemnisation du chômage

Les taux nets de remplacement à l'issue d'une longue période de chômage, compte tenu des avantages fiscaux et des prestations sociales dont bénéficie le chômeur, comptent parmi les plus élevés dans la zone de l'OCDE et se traduisent par une désincitation au travail.

Mesures prises : bien que le gouvernement ait mis en place une commission chargée d'étudier la réforme de la protection sociale, aucune mesure n'a été prise depuis la réforme en 2006 des mesures d'activation applicables aux chômeurs de longue durée. Cette réforme a intensifié l'activation après 500 jours de chômage et subordonné le bénéfice de l'indemnisation du chômage à la participation aux programmes actifs du marché du travail, ce qui a contribué à compenser les effets désincitatifs des taux élevés de remplacement.

Recommandations : veiller à ce que la réforme des mesures d'activation soit strictement appliquée, notamment en ce qui concerne l'obligation, pour le chômeur, d'accepter une offre d'emploi dans une région autre que celle où il réside. Réduire en outre l'aide financière perçue par les chômeurs de longue durée afin d'inciter à la reprise d'un emploi, notamment en diminuant l'indemnisation en fonction de la durée du chômage.

Autres grandes priorités

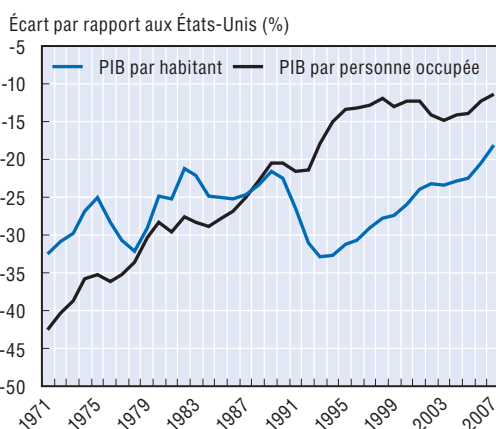
- **Négociation des salaires.** Promouvoir l'emploi et la flexibilité économique en faisant en sorte que les négociations salariales annuelles interviennent davantage au niveau de l'entreprise et en autorisant les entreprises à ne pas appliquer les accords collectifs généraux, de façon que les salaires soient plus en phase avec les situations locales.
- **Enseignement supérieur.** Réduire le temps d'attente nécessaire pour pouvoir entrer dans l'enseignement supérieur afin de faire baisser l'âge moyen des étudiants à l'université, qui compte actuellement parmi les plus élevés en Europe. Réduire la longue durée des études universitaires (en particulier pour le premier cycle) en incitant davantage les étudiants à achever rapidement leurs études et à entrer plus tôt sur le marché du travail grâce à la mise en place de frais de scolarité et au développement des prêts étudiants.

FINLANDE

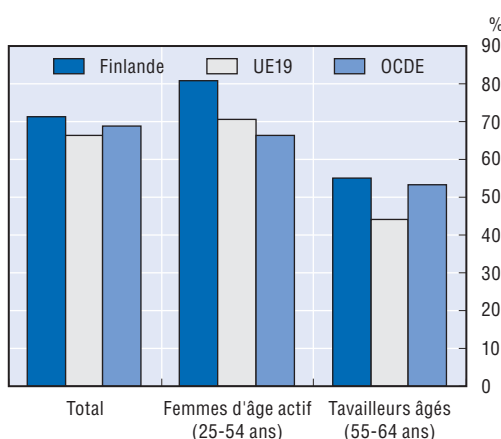
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

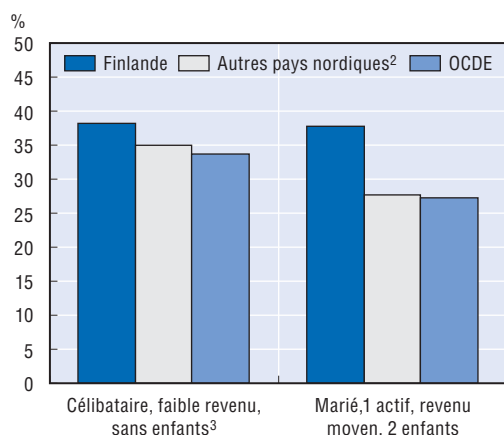
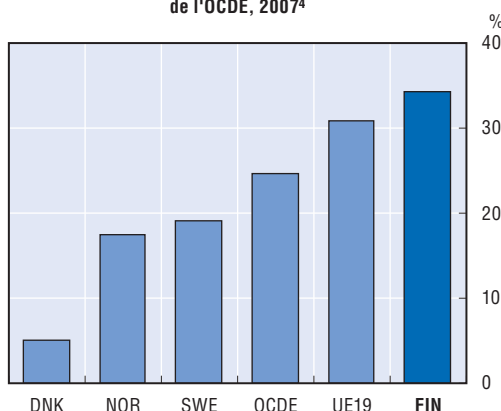
	1997-2007	1997-2002	2002-2007
PIB par habitant	2.9	3.0	2.8
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.5	0.6	0.4
dont : Taux d'emploi	0.8	0.9	0.7
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.3	-0.3	-0.3
Productivité du travail	2.3	2.4	2.3
dont : Intensité capitalistique	0.4	0.4	0.5
Productivité multifactorielle	1.9	1.9	1.9

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2008/2, n° 84.A. Le mouvement de convergence du PIB par habitant progresse à un rythme soutenu depuis le milieu des années 90¹

B. Les taux d'emploi sont comparativement élevés, 2007



C. Les coins fiscaux moyens sont relativement élevés, 2007

D. L'impôt implicite sur la poursuite de l'activité à un âge avancé est bien au-dessus de la moyenne de l'OCDE, 2007⁴

1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.

2. Moyenne simple pour le Danemark, l'Islande, la Norvège et la Suède.

3. Un faible revenu correspond à deux tiers du salaire moyen.

4. Impôt implicite intégré dans les régimes de retraite anticipée qui pèse sur la poursuite de l'activité, à 55 et 60 ans.

Source : Graphique A : OCDE, *Base de données des comptes nationaux*; graphique B : OCDE, *Base de données des statistiques de la population active*; graphique C : OCDE, *Base de données des impôts sur les salaires*; graphique D : Duval, R. (2003), « The Retirement Effects of Old-Age Pension and Early Retirement Schemes in OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 370 et calculs de l'OCDE.StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534118523530>

FRANCE

Le bas niveau des taux d'emploi, surtout pour les jeunes et pour les travailleurs âgés, de même que la durée annuelle moyenne de travail, relativement faible, représentent la majeure partie de l'écart de PIB par habitant par rapport aux pays les plus performants. Plusieurs réformes ont été réalisées ces dernières années pour accroître l'incitation au travail et offrir plus de possibilités à certaines catégories, mais de nouvelles mesures sont nécessaires, en particulier dans les domaines évoqués ci-après.

Priorités fondées sur des indicateurs

Réduire le coût minimum du travail

Le coût minimum du travail est élevé par rapport au salaire médian, ce qui limite les possibilités d'emploi, en particulier pour les jeunes et les personnes peu qualifiées, tout en ne faisant pas reculer efficacement la pauvreté.

Mesures prises : pour la deuxième année consécutive, la hausse du salaire minimum a été limitée en 2008 à l'ajustement prévu par la loi, qui compense l'inflation et la moitié de la hausse du salaire horaire de base en termes réels, sans « coup de pouce ».

Recommandations : continuer de limiter la hausse future du salaire minimum de façon que le coût minimum du travail diminue en termes relatifs. Créer une commission indépendante chargée de formuler des recommandations sur le niveau du salaire minimum, en mettant fin ainsi au mécanisme d'ajustement automatique. En outre, tirer parti de l'introduction du nouveau dispositif d'aide au revenu, le revenu de solidarité active, pour intégrer le dispositif actuel (la prime pour l'emploi), afin qu'il n'y ait qu'un crédit d'impôt unique pour l'exercice d'un emploi ciblant plus efficacement les bas salaires.

Réformer la législation protectrice de l'emploi

Une procédure complexe et stricte de licenciement des travailleurs sous contrat à durée indéterminée, surtout par rapport à celle qui s'applique aux travailleurs sous contrat à durée déterminée, décourage l'embauche en contrat à durée indéterminée, ce qui contribue au dualisme du marché du travail, avec des conséquences négatives pour la productivité à long terme.

Mesures prises : le gouvernement a fait adopter une loi transposant l'accord conclu par les partenaires sociaux au début de 2008. Les principales modifications sont l'introduction d'un nouveau contrat à durée déterminée, le contrat à objet défini, et une réduction des litiges devant être tranchés par décision judiciaire, avec en contrepartie une augmentation des indemnités de licenciement. Parallèlement, les contrats spéciaux et plus souples pour les petites entreprises ont été supprimés.

Recommandations : poursuivre le double effort d'assouplissement de la législation protectrice de l'emploi et de meilleure prévisibilité des coûts de licenciement, en particulier en cas de licenciement économique, afin de limiter la nécessité d'une procédure judiciaire.

Réduire les obstacles réglementaires à la concurrence

Dans un certain nombre de secteurs, essentiellement le commerce de détail et les services professionnels, le cadre réglementaire freine la concurrence, ce qui nuit à la croissance de la productivité et au développement de l'emploi.

Mesures prises : une loi de 2008 a créé une nouvelle autorité de la concurrence, a assoupli pour les distributeurs l'interdiction de la vente au-dessous du prix de revient, leur permettant ainsi de négocier les prix plus librement avec leurs fournisseurs. En outre, la superficie au-delà de laquelle une autorisation spéciale est exigée pour ouvrir un nouveau point de vente a été relevée de 300 à 1 000 m².

Recommandations : veiller à ce que la nouvelle autorité de la concurrence ait des moyens suffisants et les pouvoirs d'enquête nécessaires pour qu'elle puisse agir efficacement et en toute indépendance, avec pour seul objectif le bien-être des consommateurs. Éliminer (au lieu de l'assouplir uniquement) la procédure d'autorisation spéciale pour la création d'un point de vente et mettre fin au *numerus clausus* dans un certain nombre de professions, notamment dans les services juridiques et médicaux. Assouplir les restrictions à l'ouverture dominicale des magasins.

Autres grandes priorités

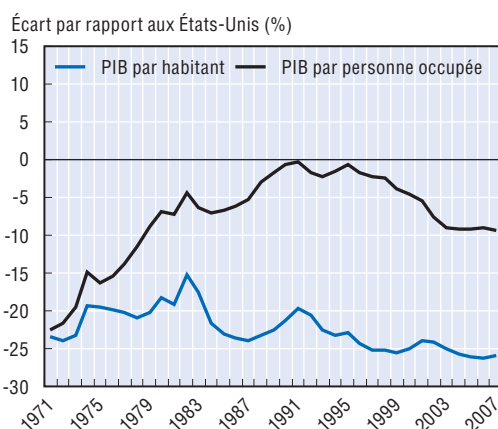
- **Incitation à travailler à un âge avancé.** Réduire encore la taxation implicite de la poursuite d'une activité à un âge avancé. Malgré la décision qui a été prise récemment de rétablir l'obligation de recherche d'emploi pour les travailleurs âgés percevant des prestations de chômage et d'allonger la durée de cotisation pour la pension de retraite à taux plein, l'incitation financière à poursuivre l'activité au-delà de l'âge légal de la retraite (60 ans) reste faible. Assouplir les restrictions concernant le cumul d'une pension de retraite et de revenus du travail.
- **Enseignement supérieur.** Élargir l'autonomie des universités au-delà de ce qui a été réalisé en 2007, surtout pour la gestion budgétaire, le recrutement et la rémunération du personnel. De plus, bien qu'on ait facilité les donations de fondations privées aux universités, de nouvelles mesures sont nécessaires pour favoriser le financement privé des universités, notamment en ayant davantage recours aux droits de scolarité, cette mesure se doublant de prêts étudiants remboursables en fonction du revenu ultérieur.

FRANCE

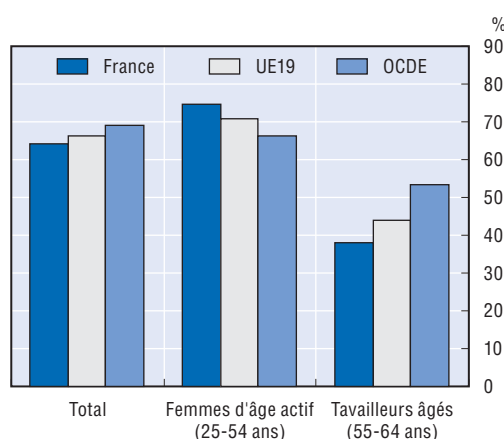
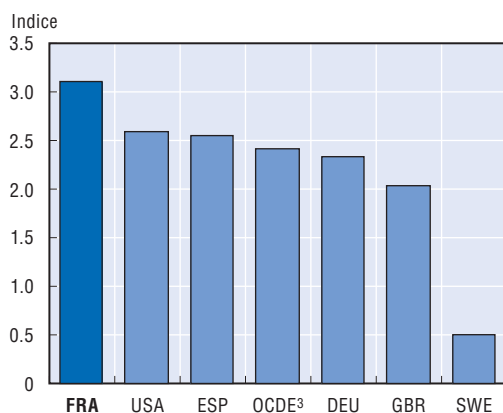
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

	1997-2007	1997-2002	2002-2007
PIB par habitant	1.5	1.8	1.2
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	-0.1	-0.1	-0.1
dont : Taux d'emploi	0.3	0.4	0.2
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.5	-0.6	-0.4
Productivité du travail	1.6	1.9	1.3
dont : Intensité capitalistique	0.8	0.8	0.7
Productivité multifactorielle	0.8	1.1	0.6

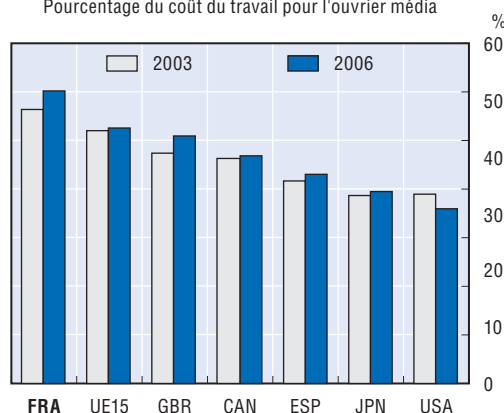
Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2008/2, n° 84.A. Les écarts de PIB par habitant et de productivité se sont stabilisés au cours des dernières années¹

B. Le taux d'emploi des travailleurs âgés est très faible, 2007

C. Les obstacles à la concurrence dans le commerce de détail sont très élevés, 2008²

D. Le coût minimum du travail est l'un des plus élevés de l'OCDE

Pourcentage du coût du travail pour l'ouvrier média



1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
2. L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du degré de restriction le plus faible au plus élevé.
3. À l'exclusion de la Grèce, de l'Irlande et de la République slovaque.

Source : Graphique A : OCDE, *Base de données des comptes nationaux*; graphique B : OCDE, *Base de données des statistiques de la population active*; graphique C : OCDE, *Base de données sur la réglementation des marchés de produits*; graphique D : OCDE, *Bases de données des impôts sur les salaires et du salaire minimum*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534118523530>

GRÈCE

L'écart de revenu par rapport aux économies les plus performantes de la zone de l'OCDE s'est très sensiblement réduit cette dernière décennie. Les réformes de ces dernières années ont visé à intensifier la concurrence dans les industries de réseau, à accroître l'efficacité dans l'enseignement supérieur et à atténuer l'incitation à une retraite anticipée, mais d'importantes faiblesses subsistent dans les domaines évoqués ci-après.

Priorités fondées sur des indicateurs

Alléger l'impôt implicite sur la poursuite de l'activité à un âge avancé

Les désincitations financières à poursuivre l'activité à un âge avancé comptent parmi les plus prononcées dans la zone de l'OCDE, ce qui se traduit par un faible taux d'emploi dans les tranches d'âge élevé. L'une des voies essentielles de retraite anticipée est le régime spécial applicable aux métiers « pénibles ».

Mesures prises : une réforme des retraites a été adoptée en 2008 pour diminuer le nombre des retraites anticipées; elle a rationalisé les seuils d'âge spéciaux (notamment pour les femmes ayant des enfants mineurs) et a réduit les désincitations financières à la poursuite de l'activité. En outre, la loi prévoit de nouvelles incitations financières en faveur des travailleurs (y compris ceux du secteur public) poursuivant leur activité durant trois ans après l'âge d'ouverture des droits à retraite. Des discussions sont en cours pour limiter le nombre des professions bénéficiant du régime de travail pénible.

Recommandations : il faut aller plus loin dans la réforme des retraites, notamment en modifiant l'âge d'ouverture des droits et les taux d'accumulation. Il faudrait définir plus étroitement les catégories bénéficiant du régime de pénibilité. La pension d'invalidité devrait être accordée dans des conditions strictes selon des critères médicaux, avec intervention de médecins indépendants.

Réduire les obstacles à l'entrée dans les industries de réseau

La concurrence reste faible dans les industries de réseau, ce qui nuit aux résultats sur le plan de la productivité. L'État conserve de fortes participations dans les principaux services d'utilité publique et la réglementation tarifaire et non tarifaire est très répandue, ce qui empêche l'apparition d'une véritable concurrence.

Mesures prises : l'État a réduit sa participation au capital de l'entreprise de télécommunications OTE. La surveillance a été intensifiée pour assurer la concurrence sur le marché des télécommunications.

Recommandations : Procéder à de nouvelles privatisations, en particulier dans l'énergie et les transports dès que les marchés financiers seront stabilisés. Une accélération s'impose pour le dégroupage de la boucle locale dans les télécommunications. Il faudrait scinder les activités (production, transport et distribution) de l'opérateur historique dans l'électricité, partiellement à capitaux publics. Mettre fin aux restrictions et aux obstacles à l'entrée dans les transports routiers de marchandises.

Alléger le coin fiscal sur les revenus du travail

Le coin fiscal sur le travail, qui est très marqué, entrave les créations d'emplois, tout en favorisant la fraude fiscale et les activités informelles.

Mesures prises : l'impôt sur le revenu des personnes physiques a été réduit, cette réduction se doublant de mesures de lutte contre la fraude fiscale et la fraude aux cotisations sociales. La réforme des retraites de 2008 a mis en place un numéro unique pour l'emploi et la sécurité sociale, applicable à tous les citoyens, ce qui devrait également faire reculer la fraude.

Recommandations : alléger le coin fiscal à moyen terme, en finançant cette mesure par une diminution des dépenses publiques, consacrées en particulier à l'administration publique, qui absorbent une proportion relativement forte du budget de l'État, sans que pour autant les services fournis soient de meilleure qualité. Poursuivre l'effort de lutte contre la fraude fiscale.

Autres grandes priorités

- **Éducation formelle.** Faire en sorte que l'enseignement formel soit plus efficace en améliorant la qualité de l'enseignement et en développant les technologies de pointe. Remédier aux taux élevés d'abandon scolaire et faciliter le passage de l'école à la vie active grâce à des programmes plus flexibles. Mettre en œuvre rigoureusement les réformes récentes concernant l'enseignement supérieur et les prolonger par des changements plus décisifs, en accordant plus d'autonomie aux universités et en subordonnant leur financement à une évaluation de leurs performances.
- **Coût minimum du travail.** Faciliter l'entrée sur le marché du travail en abaissant le coût minimum du travail par la fixation de salaires inférieurs au minimum qui tiennent compte des taux élevés de chômage des jeunes, et en diminuant les cotisations de sécurité sociale pour les basses rémunérations, cette mesure étant financée par des économies sur d'autres postes budgétaires, par exemple via la réduction des sureffectifs dans la fonction publique.

GRÈCE

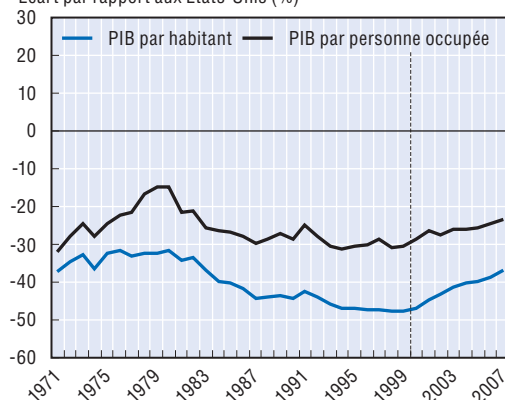
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

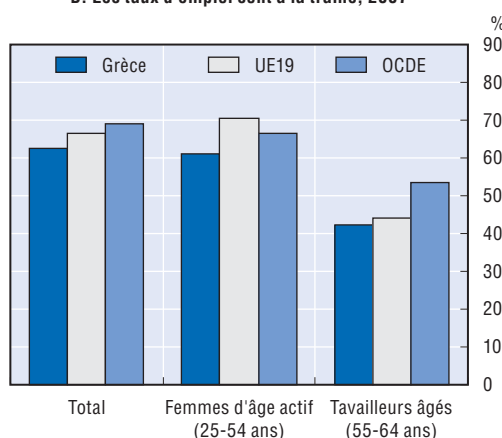
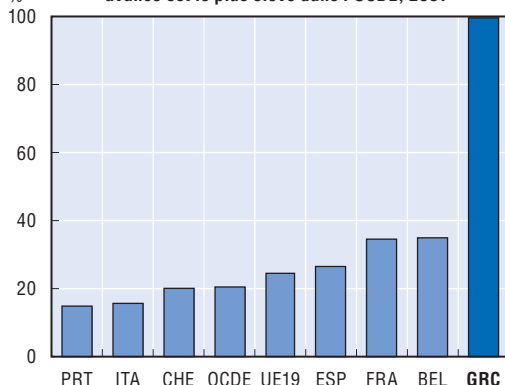
	1997-2007	1997-2002	2002-2007
PIB par habitant	3.4	3.4	3.5
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.3	0.1	0.4
dont : Taux d'emploi	0.6	0.4	0.8
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.3	-0.3	-0.3
Productivité du travail	3.2	3.3	3.1
dont : Intensité capitalistique	1.5	1.7	1.4
Productivité multifactorielle	1.6	1.6	1.7

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2008/2, n° 84.A. Les écarts de PIB par habitant et de productivité diminuent¹

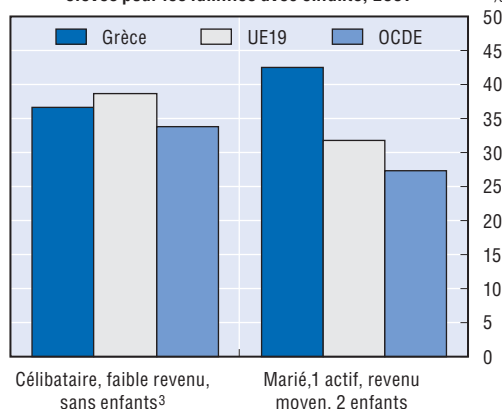
Écart par rapport aux États-Unis (%)



B. Les taux d'emploi sont à la traîne, 2007

C. L'impôt implicite sur la poursuite de l'activité à un âge avancé est le plus élevé dans l'OCDE, 2007²

D. Les coins fiscaux moyens sont relativement élevés pour les familles avec enfants, 2007



1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000. Les données officielles du PIB en niveau de la Grèce ne sont disponibles qu'à partir de 2000. Pour les années antérieures, ces données ont été estimées à partir des taux de croissance des comptes nationaux.
2. Impôt implicite intégré dans le système de pension de vieillesse qui pèse sur la poursuite de l'activité, à 60 ans.
3. Un faible revenu correspond à deux tiers du salaire moyen.

Source : Graphique A : OCDE, *Base de données des comptes nationaux*; graphique B : OCDE, *Base de données des statistiques de la population active*; graphique C : Duval, R. (2003), « The Retirement Effects of Old-Age Pension and Early Retirement Schemes in OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 370 et calculs de l'OCDE; graphique D : OCDE, *Base de données des impôts sur les salaires*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534118523530>

HONGRIE

Le PIB par habitant s'est rapproché de la moyenne de la zone de l'OCDE, mais l'écart reste très marqué à cause d'un niveau relativement faible de productivité et d'utilisation des ressources en main-d'œuvre. Des progrès ont été accomplis ces dernières années pour stimuler l'offre de main-d'œuvre, mais il faut poursuivre l'effort, en particulier dans les domaines évoqués ci-après.

Priorités fondées sur des indicateurs

Réduire le coïnc fiscal sur les revenus du travail

Le coïnc fiscal moyen pour les ménages monoactifs et biactifs compte parmi les plus élevés dans la zone de l'OCDE, à cause des lourdes charges sociales des employeurs. Cela freine la demande de main-d'œuvre et incite à sous-déclarer certaines activités économiques.

Mesures prises : plusieurs initiatives ont été prises récemment pour alléger l'imposition effective des travailleurs à bas revenu, avec en particulier la création de crédits d'impôt subordonnés à l'exercice d'un emploi, qui réduisent le taux marginal effectif d'imposition de cette catégorie.

Recommandations : réduire le coïnc fiscal à moyen terme en allégeant les charges sociales et financer cette baisse en préservant le rythme de réduction des dépenses publiques, en particulier pour les transferts sociaux et les subventions, et en prenant de nouvelles mesures pour accroître l'efficacité des services publics. Afin d'améliorer le revenu net des titulaires de bas salaires, continuer de remplacer les abattements et déductions d'impôts par des crédits d'impôt liés aux revenus du travail.

Réduire les incitations du départ anticipé à la retraite

Le régime d'invalidité, qui n'était pas conçu au départ dans l'optique d'un revenu pour la retraite, a fini par décourager la poursuite de l'activité chez les travailleurs âgés, contribuant ainsi à la très forte augmentation du nombre des retraites anticipées. Ce problème est aggravé par la possibilité de retraite via l'assurance chômage.

Mesures prises : une loi entrée en vigueur au début de 2008 renforce l'incitation à travailler en mettant davantage l'accent sur la réadaptation lors de l'évaluation du taux d'invalidité. Un amendement créé en 2008 rendant les critères pour la retraite anticipée considérablement plus strict, et qui dans un premier temps augmenterait le nombre d'années de contribution afin d'être éligible au programme de retraite anticipée – effective en 2009, et abolirait le système de retraite qui permettrait à certaines personnes de prendre leur retraite à plein régime à partir de 2013. Aucune mesure n'a été prise pour atténuer la possibilité de prendre sa retraite via l'assurance chômage.

Recommandations : pour appuyer l'action en faveur de la réadaptation, s'attaquer aux blocages administratifs du système de placement. Favoriser la poursuite de l'activité des travailleurs âgés en relevant l'âge normal de la retraite et en modifiant encore les pensions de retraite anticipée ou de retraite après l'âge normal.

Assouplir les réglementations concernant les entreprises

Les lourdes formalités administratives auxquelles doivent se conformer les entreprises découragent l'entrepreneuriat, ce qui nuit à la croissance de la productivité. Des restrictions spéciales s'appliquent pour l'entrée dans les services professionnels et le commerce de détail. En ce qui concerne les industries de réseau, les opérateurs historiques disposent dans certains cas d'un pouvoir de marché excessif.

Mesures prises : les mesures prises récemment dans le secteur de l'énergie ont essentiellement consisté à promouvoir la séparation verticale et à réduire les subventions tarifaires dont bénéficiaient les ménages. La société nationale de transport aérien a été privatisée en 2007 et la privatisation de l'activité marchandises de la société nationale de chemins de fer a été lancée.

Recommandations : simplifier les procédures d'entrée et de sortie et alléger dans le commerce de détail et les services professionnels l'autoréglementation et les dispositions législatives et réglementaires. Limiter encore l'intervention de l'État dans le fonctionnement des industries de réseau en assouplissant l'encadrement des prix. Mettre fin aux contraintes qui subsistent et qui empêchent la liberté de choix du prestataire de services de télécommunication, afin d'intensifier la concurrence dans ce secteur.

Autres grandes priorités

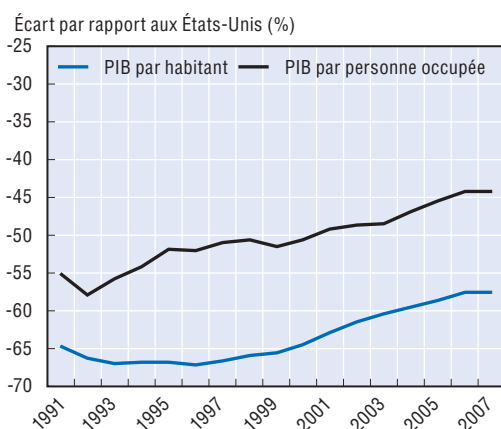
- **Système éducatif.** Améliorer l'efficacité et l'équité du système éducatif en repoussant la sélection précoce des élèves et en réaménageant la formation des enseignants, tout en remédiant aux problèmes d'incitation liés à leurs barèmes de rémunération. Renforcer la formation professionnelle de façon qu'elle soit plus adaptée au marché du travail et fournir aux élèves des services d'orientation les renseignant sur l'éventail des programmes existants et leurs débouchés. Mettre en place à l'université des droits de scolarité se doublant de prêts étudiants remboursables en fonction du revenu ultérieur.
- **Efficacité du secteur public.** Promouvoir des modalités plus efficaces de gestion des dépenses publiques en exécutant des programmes visant à moderniser l'administration et à assurer une prestation des services qui soit plus efficace en termes de coût. Au niveau local, favoriser la collaboration entre les communes en les incitant plus efficacement à tirer parti des économies d'échelle. Faciliter en outre le suivi et l'évaluation de la réalisation des objectifs des administrations publiques.

HONGRIE

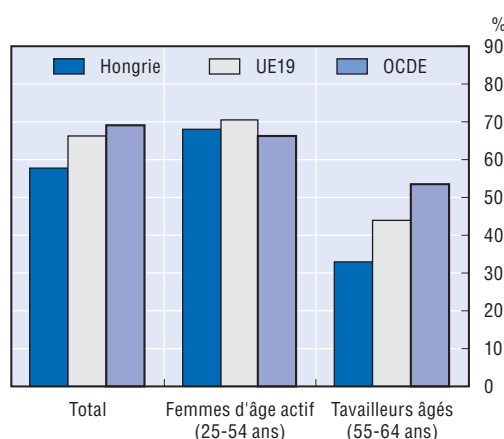
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

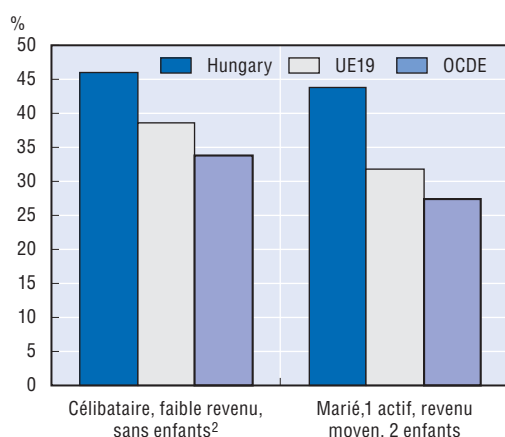
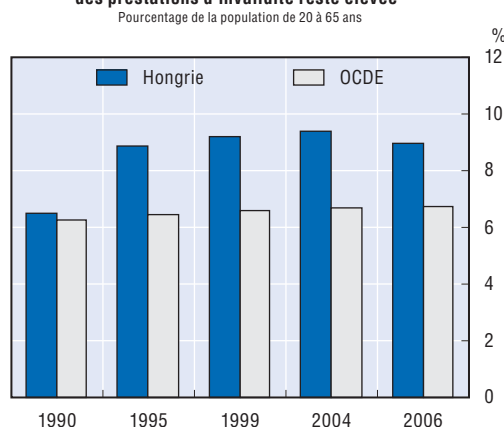
	1997-2007	1997-2002	2002-2007
PIB par habitant	4.2	4.7	3.8
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.8	1.3	0.4
dont : Taux d'emploi	1.0	1.3	0.7
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.1	0.0	-0.3
Productivité du travail	3.4	3.3	3.5
dont : Intensité capitalistique
Productivité multifactorielle

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2008/2, n° 84.A. Les écarts de PIB par habitant et de productivité diminuent mais restent toujours importants¹

B. Le taux d'emploi des travailleurs âgés est très faible, 2007




C. Les coins fiscaux moyens sont relativement élevés, 2007

D. La part de la population d'âge actif percevant des prestations d'invalidité reste élevée³

1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
2. Un faible revenu correspond à deux tiers du salaire moyen.
3. Les prestations d'invalidité incluent les primes versées par les régimes auxquels les bénéficiaires ont directement cotisé, ceux auxquels ils n'ont pas directement cotisé ainsi que des régimes liés aux accidents du travail.

Source : Graphique A : OCDE, *Base de données des comptes nationaux*; graphique B : OCDE, *Base de données des statistiques de la population active*; graphique C : OCDE, *Base de données des impôts sur les salaires*; graphique D : OCDE (2003), *Transformer le handicap en capacité et estimations de l'OCDE*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534118523530>

IRLANDE

La croissance du PIB par habitant a été l'une des plus fortes dans la zone de l'OCDE jusqu'au récent ralentissement de l'activité. Les réformes qui ont été mises en œuvre ces derniers temps et celles qui sont envisagées visent à améliorer les infrastructures et la capacité d'innovation, mais de nouvelles mesures sont nécessaires, surtout dans les domaines évoqués ci-après.

Priorités fondées sur des indicateurs

Renforcer l'incitation au travail pour les femmes

Le taux d'activité des femmes reste inférieur à la moyenne de l'Union européenne, bien qu'il ait rapidement augmenté ces dernières années. Le manque de services abordables d'accueil de l'enfance et les contre-incitations de la fiscalité et des prestations sociales freinent l'activité des femmes.

Mesures prises : la Stratégie nationale pour l'accueil de l'enfance vise à créer 50 000 places supplémentaires de garde d'enfants d'ici à 2010.

Recommandations : mieux cibler les aides à l'enfance pour que les deuxièmes apporteurs de revenu et les parents isolés qui ont des enfants en bas âge soient davantage incités à exercer un emploi. Développer encore les services d'accueil de l'enfance.

Renforcer la concurrence dans les télécommunications et les transports

La faible concurrence dans les télécommunications et les transports nuit à la productivité, est à l'origine de prix élevés et crée des goulets d'étranglement dans les infrastructures.

Mesures prises : l'autorité de régulation des télécommunications (COMREG) a publié un document pour consultation concernant la tarification de l'accès à la boucle locale non dégroupée. Le gouvernement a pris l'engagement de réformer le régime d'autorisation pour les transports par autocar/autobus, bien qu'une proposition d'ouvrir de nouvelles liaisons à la concurrence à Dublin soit restée sans suite.

Recommandations : veiller au dégroupage effectif de la boucle locale et améliorer les pratiques concurrentielles dans les télécommunications. Libéraliser le marché des transports par autocar/autobus, désigner une autorité indépendante de régulation pour ce secteur et faire en sorte qu'un plus grand nombre d'entreprises privées puissent se livrer concurrence.

Accroître les dépenses de R-D et améliorer l'innovation

Les capacités d'innovation sont faibles, avec toutes les conséquences négatives pour la productivité. Les dépenses publiques de R-D en proportion du revenu national sont inférieures à la moyenne de la zone de l'OCDE, malgré leur progression récente, et les ressources publiques pourraient être utilisées plus efficacement dans ce secteur.

Mesures prises : la Stratégie pour la science, la technologie et l'innovation (SSTI), partie intégrante du Plan de développement national, comporte des ressources supplémentaires substantielles pour ce secteur.

Recommandations : les aides de l'État pourraient être plus efficaces si elles étaient moins éparpillées entre les différents organismes. Il faudrait améliorer les liens entre les universités et le secteur privé.

Autres grandes priorités

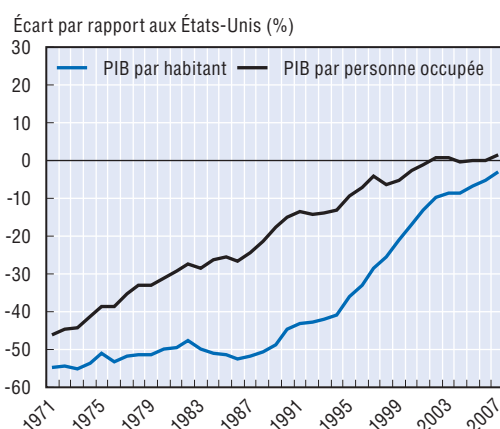
- **Infrastructures.** Continuer d'améliorer les infrastructures afin d'éliminer les goulets d'étranglement. Appliquer largement un régime de redevances pour assurer une utilisation efficiente des infrastructures, en particulier dans les services liés à l'eau. Mettre en place une redevance d'encombrement à Dublin, quand les transports en commun seront suffisamment développés.
- **Niveau éducatif.** Élargir l'offre d'éducation maternelle. Envisager des frais de scolarité pour l'enseignement supérieur, financés par des prêts étudiants, de façon que les établissements d'enseignement supérieur répondent mieux aux besoins des étudiants.

IRLANDE

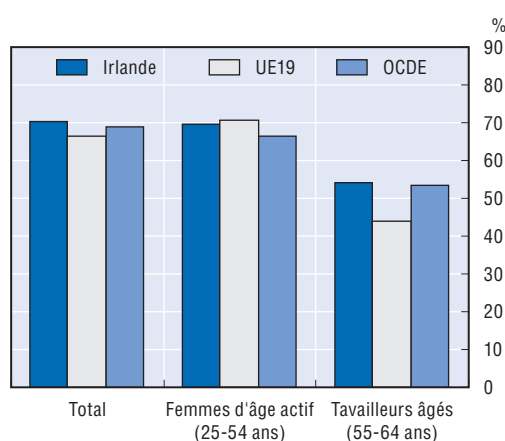
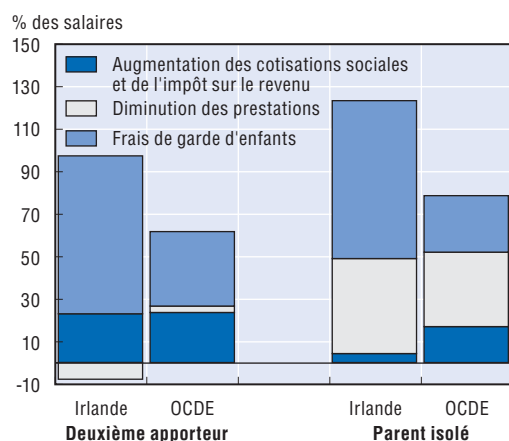
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

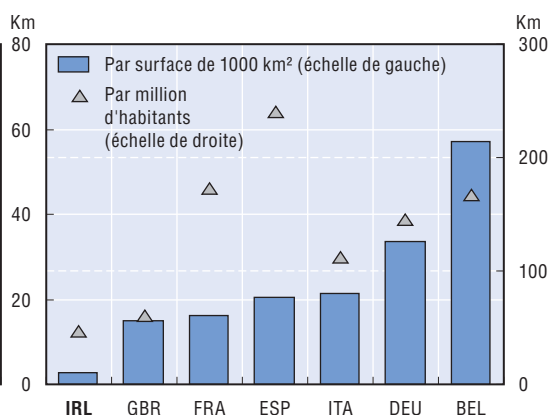
	1997-2007	1997-2002	2002-2007
PIB par habitant	4.8	6.5	3.2
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.8	1.2	0.4
dont : Taux d'emploi	1.9	2.5	1.4
Nombre moyen d'heures travaillées	-1.1	-1.2	-0.9
Productivité du travail	4.0	5.2	2.8
dont : Intensité capitalistique	1.6	2.0	1.2
Productivité multifactorielle	2.4	3.2	1.6

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2008/2, n° 84.A. Les écarts de PIB par habitant et de productivité sont faibles¹

B. Les taux d'emploi sont proches de la moyenne de l'OCDE, 2007

C. La désincitation au travail est relativement forte dans le cas des femmes avec enfants, 2004²

D. Le réseau autoroutier est insuffisant, 2004



1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
2. L'impôt implicite en cas de reprise du travail se définit comme le coût des frais de garde d'enfants, les réductions des prestations familiales et les augmentations des cotisations de sécurité sociale et de l'impôt sur le revenu, en pourcentage du salaire brut dans le nouvel emploi. Ces données sont établies pour le deuxième apporteur et pour le parent isolé avec des revenus équivalent à deux tiers du salaire moyen.

Source : Graphique A : OCDE, *Base de données des comptes nationaux*; graphique B : OCDE, *Base de données des statistiques de la population active*; graphique C : OCDE, *Prestations et salaires : Les indicateurs de l'OCDE*; graphique D : Commission européenne (2007), « *Panorama of Transport and New Chronos database* ».

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/534118523530>

ISLANDE

L'écart de revenu par rapport aux États-Unis s'est réduit jusqu'à la crise récente grâce à une forte accélération de la productivité du travail, qui reste néanmoins relativement faible, contrairement à l'utilisation des ressources en main-d'œuvre. Après les profondes réformes structurelles effectuées entre la fin des années 1990 et le début des années 2000, il y a eu peu de mesures de ce type durant la période récente. De nouvelles initiatives devront être prises ces prochaines années, en particulier dans les domaines évoqués ci-après.

Priorités fondées sur des indicateurs

Améliorer les résultats éducatifs

Les résultats aux tests PISA (élèves de 15 ans) sont inférieurs à la moyenne de l'OCDE pour les sciences et la lecture et un grand nombre de jeunes n'achèvent pas le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, ce qui nuit à l'efficacité de la main-d'œuvre.

Mesures prises : une loi récente améliore les qualifications des enseignants, oblige l'État à assurer l'éducation jusqu'à 18 ans et développe la formation professionnelle.

Recommandations : responsabiliser davantage les établissements scolaires à l'égard des résultats éducatifs. Améliorer la qualité de l'enseignement, surtout dans les zones rurales, où les résultats aux tests PISA sont très médiocres. Accroître le temps effectif d'enseignement et adapter les programmes en vue d'une meilleure acquisition des compétences de base.

Réduire le soutien à la production agricole

Le soutien aux producteurs agricoles est très élevé sur le plan international – il atteint les deux tiers des revenus agricoles, c'est-à-dire le double du niveau de l'Union européenne et le quadruple du niveau des États-Unis – et il se fait surtout sous des formes qui faussent énormément les échanges. Ce soutien impose une lourde charge aux consommateurs et aux contribuables et maintient trop de ressources dans des activités à faible productivité.

Mesures prises : les droits de douane à l'importation ont été réduits pour la viande.

Recommandations : réduire le soutien à l'agriculture, tout spécialement en abaissant les droits de douane et en supprimant les quotas à l'importation de produits agricoles, et aussi en diminuant les autres formes de soutien aux producteurs et en dissociant le soutien de la production.

Remédier aux obstacles à l'entrée pour les entreprises nationales et étrangères

Il subsiste de fortes barrières à l'entrée pour les entreprises étrangères dans l'énergie et la pêche, et le secteur de l'électricité reste à capitaux publics, ce qui freine la concurrence, avec tous les effets négatifs que cela peut avoir sur les prix et la productivité.

Mesures prises : une commission a été mise en place pour réexaminer la réglementation concernant les investissements étrangers.

Recommandations : assouplir les restrictions aux prises de participation étrangères dans la pêche et l'énergie. Céder les activités de production de l'entreprise nationale d'électricité de façon qu'elles ne bénéficient plus d'un coût d'emprunt avantageux du fait qu'elles sont à capitaux publics, ce qui créerait des conditions plus égales de concurrence au stade de la production.

Autres grandes priorités

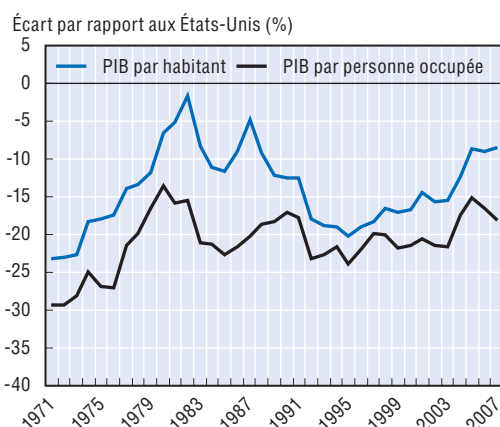
- **Réglementation et surveillance du secteur financier.** Renforcer l'indépendance politique et la responsabilité des principales autorités de régulation du secteur financier. Revoir les règles concernant la gestion de la liquidité, les prêts à des sociétés apparentées, les grands risques, les participations croisées, ainsi que les critères d'aptitude et de capacité des dirigeants et principaux actionnaires; renforcer ces règles le cas échéant.
- **Réforme du secteur public.** Accélérer la mise en place d'une budgétisation en fonction des résultats, de l'évaluation des performances et des réformes de gestion dans le secteur public en vue d'une plus grande efficacité.

ISLANDE

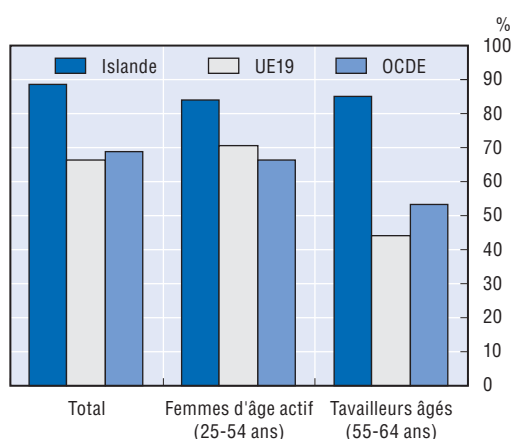
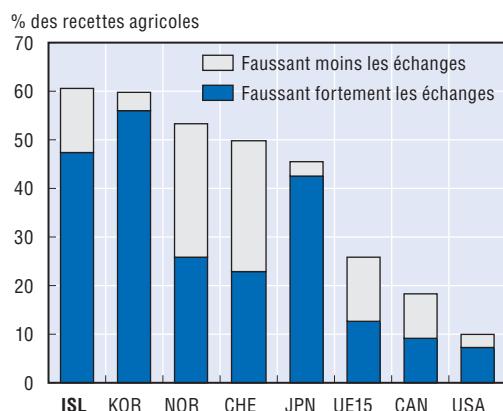
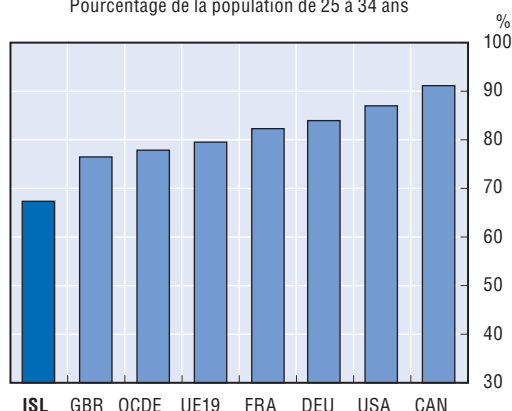
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

	1997-2007	1997-2002	2002-2007
PIB par habitant	2.9	2.5	3.3
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.3	0.3	0.3
dont : Taux d'emploi	0.5	0.4	0.6
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.3	-0.2	-0.3
Productivité du travail	2.6	2.2	3.0
dont : Intensité capitalistique	0.7	0.2	1.2
Productivité multifactorielle	1.9	2.0	1.8


Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2008/2, n° 84.A. L'écart de PIB par habitant s'est réduit jusqu'à récemment¹

B. Les taux d'emploi sont très élevés, 2007

C. Le soutien à l'agriculture est très élevé, 2007
Estimation du soutien à la productionD. La part de la population ayant achevé le 2^e cycle de l'enseignement secondaire est insuffisante, 2006
Pourcentage de la population de 25 à 34 ans

1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.

Source : Graphique A : OCDE, *Base de données des comptes nationaux*; graphique B : OCDE, *Base de données des statistiques de la population active* ; graphique C : OCDE, *Base de données des estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs* ; graphique D : OCDE (2008), *Regards sur l'éducation*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534118523530>

ITALIE

L'écart de revenu par rapport aux pays les plus performants continue de se creuser, à cause surtout d'une faible croissance de la productivité. L'utilisation des ressources en main-d'œuvre reste faible pour plusieurs catégories – les jeunes, les travailleurs âgés et les femmes – et dans le sud du pays. D'importantes réformes ont eu lieu récemment dans certains secteurs de la réglementation des marchés de produits, mais de nouvelles mesures sont nécessaires, en particulier dans les domaines évoqués ci-après.

Priorités fondées sur des indicateurs

Réduire les participations publiques et les obstacles réglementaires à la concurrence

Le niveau élevé des participations publiques et une réglementation restrictive dans les services professionnels et dans les transports nuisent à la croissance de la productivité.

Mesures prises : le deuxième volet de la réforme structurelle de 2007 a réduit les obstacles réglementaires dans le commerce de détail, les activités de banque de dépôts, les assurances et les services professionnels. Un projet de loi sur la privatisation des services publics locaux n'a pas franchi le stade parlementaire. La loi de finances pour 2009 comporte des projets pour une poursuite de la déréglementation et de la privatisation.

Recommandations : éliminer les obstacles à l'entrée dans les services professionnels et supprimer le plafonnement des tarifs fixés pour ces services par les organismes professionnels concernés. Réduire les participations et les interventions de l'État dans les activités industrielles et commerciales des secteurs de l'électricité, du gaz, de la poste et des transports, et limiter les participations des collectivités locales dans les entreprises prestataires de services locaux.

Améliorer les résultats éducatifs

Les taux d'obtention d'un diplôme sont faibles dans l'enseignement supérieur par rapport à la moyenne de l'OCDE. Les taux élevés d'abandon à ce degré d'enseignement diminuent l'offre de capital humain et représentent un gaspillage de ressources dans les établissements universitaires.

Mesures prises : une loi adoptée en août 2008 autorise les universités publiques à se transformer en fondations privées. Une loi adoptée au début de 2009 prévoit d'accroître la part des financements calculés en fonction des résultats dans le financement public, mais il reste à définir les modalités de sa mise en œuvre.

Recommandations : développer les investissements financiers privés dans l'enseignement supérieur en augmentant les frais de scolarité et l'apport de fonds privés, afin d'accroître l'offre (qualitativement et quantitativement) de places à l'université et de faire baisser les taux d'abandon; mettre en place des prêts étudiants remboursables en fonction du revenu ultérieur.

Réduire le coin fiscal sur les revenus du travail

Le coin fiscal reste élevé, surtout pour les travailleurs peu qualifiés, ce qui est nocif pour l'utilisation des ressources en main-d'œuvre.

Mesures prises : le budget 2008 comportait un paiement forfaitaire exceptionnel en faveur des titulaires de bas revenus; la taxation des revenus perçus par les travailleurs peu qualifiés en cas d'heures supplémentaires et de hausse locale des salaires liée à la productivité a été allégée en mai 2008. Un Livre blanc de 2008 sur la réforme fiscale examine diverses mesures, notamment une baisse des taux marginaux d'imposition, un régime d'imposition commune des couples, un impôt sur le revenu négatif ou une prestation pour l'exercice d'un emploi ainsi qu'une rationalisation et une simplification du système fiscal actuel. Aucune initiative n'a été prise jusqu'à présent en ce sens.

Recommandations : diminuer, sans introduire une complexité excessive, les taux marginaux d'imposition, surtout pour les bas revenus, en finançant cette mesure par une réduction des dépenses publiques et une plus stricte discipline fiscale. L'imposition commune ayant des effets négatifs sur les taux d'activité des femmes, qui comptent déjà parmi les plus faibles dans la zone de l'OCDE, maintenir l'imposition séparée des couples.

Autres grandes priorités

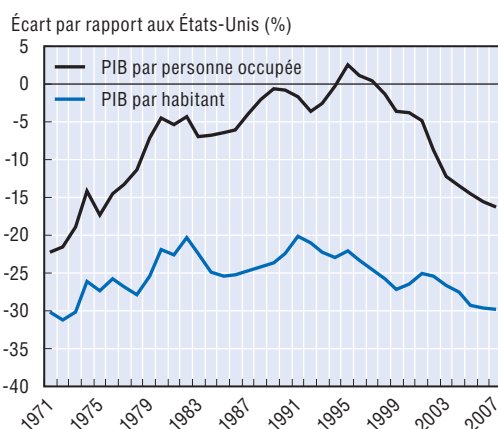
- **Négociation des salaires.** Afin d'atténuer les disparités régionales du point de vue de l'utilisation des ressources en main-d'œuvre, promouvoir la décentralisation des négociations salariales, en commençant par une différenciation des rémunérations dans le secteur public, de façon à prendre en compte les écarts régionaux de productivité et de coût de la vie.
- **Incitation à l'innovation.** Pour favoriser l'innovation et la croissance, envisager d'améliorer le taux actuellement faible de dépenses de R-D en recourant judicieusement aux avantages fiscaux, tout en renforçant la concurrence sur les marchés de produits. Encourager les partenariats de recherche entre l'industrie et les universités. Introduire plus de transparence dans les procédures de recrutement des chercheurs.

ITALIE

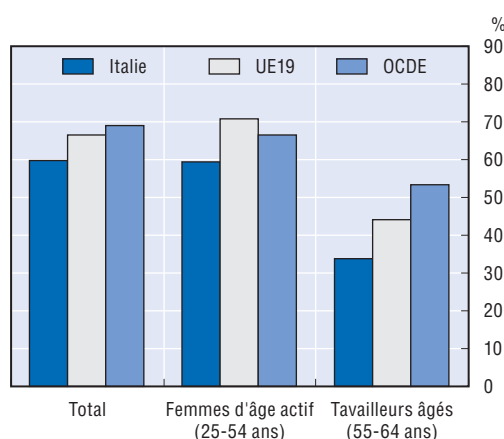
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

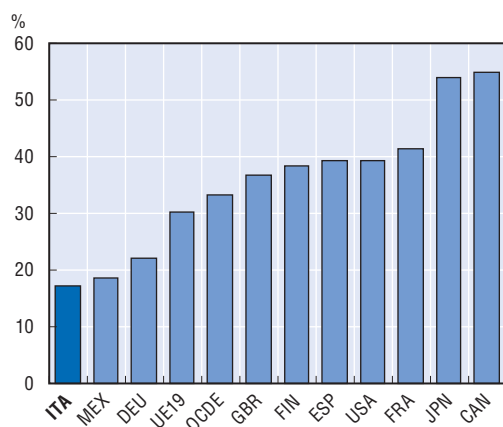
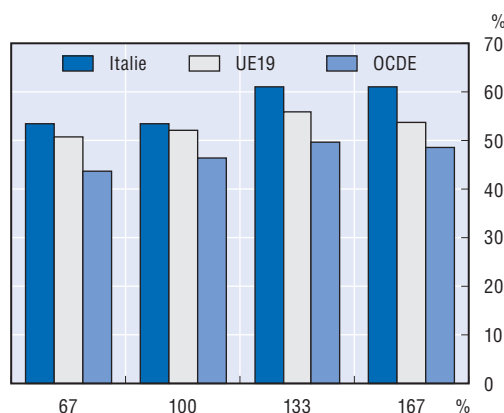
	1997-2007	1997-2002	2002-2007
PIB par habitant	0.9	1.2	0.5
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.4	0.4	0.3
dont : Taux d'emploi	0.7	0.7	0.6
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.3	-0.3	-0.3
Productivité du travail	0.5	0.7	0.3
dont : Intensité capitalistique	0.7	0.8	0.7
Productivité multifactorielle	-0.2	-0.1	-0.4

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2008/2, n° 84.A. Les écarts de PIB par habitant et de productivité se creusent¹

B. Les taux d'emploi sont faibles particulièrement pour les femmes et les travailleurs âgés, 2007



C. La part de la population de 25 à 34 ans diplômée de l'enseignement supérieur est très faible, 2006

D. Les coins fiscaux marginaux sont très élevés, 2007²

1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
2. À 67%, 100%, 133% et 167% du salaire moyen.

Source : Graphique A : OCDE, *Base de données des comptes nationaux*; graphique B : OCDE, *Base de données des statistiques de la population active*; graphique C : OCDE (2008), *Regards sur l'éducation*; graphique D : OCDE, *Base de données des impôts sur les salaires*.StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534118523530>

JAPON

L'écart de revenu par rapport aux pays les plus performants reste très sensible en raison d'un net retard de productivité dans les services. Le programme concernant les « zones spéciales », lancées en 2002, a favorisé la réforme structurelle, mais d'autres réformes sont nécessaires au niveau national, surtout dans les domaines évoqués ci-après.

Priorités fondées sur des indicateurs

Assouplir la réglementation dans les industries de réseau

La concurrence est limitée dans les industries de réseau, le Japon obtenant les plus mauvais résultats parmi les pays membres de l'OCDE pour les indicateurs de l'OCDE qui mesurent les restrictions juridiques à l'entrée, le degré d'intégration verticale et l'indépendance des autorités sectorielles de régulation. Cela a un effet négatif sur la productivité des industries de réseau et, plus généralement, sur celle de l'ensemble de l'économie.

Mesures prises : la scission de la Poste japonaise en quatre sociétés, en 2007, marque la première étape de la privatisation de cette entreprise. L'abaissement du seuil à partir duquel les consommateurs peuvent choisir leur fournisseur a intensifié la concurrence dans le secteur du gaz à partir de 2007. Dans le cadre de l'initiative « Porte d'entrée pour l'Asie », le Japon a conclu des accords bilatéraux avec sept pays afin d'accroître le nombre de ses vols. Depuis mars 2008, il n'y a plus de prix plancher pour les billets d'avion.

Recommandations : mettre en place des autorités indépendantes de régulation pour favoriser la concurrence dans l'électricité et le gaz, et augmenter encore la proportion des consommateurs pouvant choisir librement leur fournisseur. Supprimer les obstacles réglementaires qui subsistent pour les activités des nouveaux entrants et poursuivre activement, par des mesures de séparation juridique, le démantèlement des opérateurs historiques verticalement intégrés. Faire jouer les mécanismes de marché pour l'attribution des créneaux d'atterrissage aux aéroports afin d'utiliser pleinement les capacités et de réduire les barrières à l'entrée, tout en favorisant la privatisation de la gestion des aéroports. Achever la privatisation de la Poste japonaise à moyen terme.

Réduire le soutien à la production agricole

Le soutien aux producteurs agricoles reste deux fois supérieur à celui observé en moyenne dans la zone de l'OCDE. Il se traduit par le maintien de ressources dans des activités faiblement productives, fausse les échanges et maintient les prix à la consommation des produits agricoles bien au-dessus des prix mondiaux.

Mesures prises : aucune mesure n'a été prise depuis que le gouvernement a mis en place trois nouveaux dispositifs de paiements directs, en partie pour mieux cibler l'aide sur les exploitations les plus grandes et les plus efficaces. Le régime de prix administrés pour le blé et l'orge a été assoupli. La part du soutien des prix du marché dans l'aide totale aux producteurs agricoles était encore très élevée; elle atteignait 93 % en 2005-07.

Recommandations : réduire encore le niveau du soutien à l'agriculture tout en privilégiant les aides directes aux exploitants par rapport au soutien des prix du marché, afin de moins fausser les décisions en matière d'échanges et de production.

Réformer la législation protectrice de l'emploi pour les salariés sous contrat à durée indéterminée

La forte proportion de travailleurs sous contrat à durée déterminée, qui est passée de 27 % en 2001 à 34 % en 2007, freine la formation en entreprise bénéfique pour la croissance et pour l'adoption des nouvelles technologies. Cela pose également des problèmes d'équité, car les titulaires de ces emplois n'ont qu'une couverture sociale partielle et se trouvent dans une situation précaire.

Mesures prises : aucune mesure n'a été prise pour assouplir la législation protectrice de l'emploi applicable aux travailleurs sous contrat à durée indéterminée, la loi de 2008 sur le contrat de travail s'étant bornée à entériner la jurisprudence. La mise en œuvre de la loi de 2008 concernant les travailleurs à temps partiel (qui représentent la majeure partie des travailleurs sous contrat à durée déterminée) devrait notamment assurer un traitement plus équilibré de l'emploi à temps partiel et de l'emploi à temps plein à durée indéterminée, bien qu'elle puisse décourager le recrutement des travailleurs à temps partiel.

Recommandations : assouplir la protection de l'emploi dont bénéficient les travailleurs sous contrat à durée indéterminée, de façon à remédier à l'incitation à éluder un régime rigoureux de licenciement en embauchant en contrat à durée déterminée. Élargir les assurances sociales à un plus grand nombre de travailleurs sous contrat à durée déterminée, de manière à réduire l'écart de coût de main-d'œuvre, tout en améliorant leurs possibilités de formation.

Autres grandes priorités

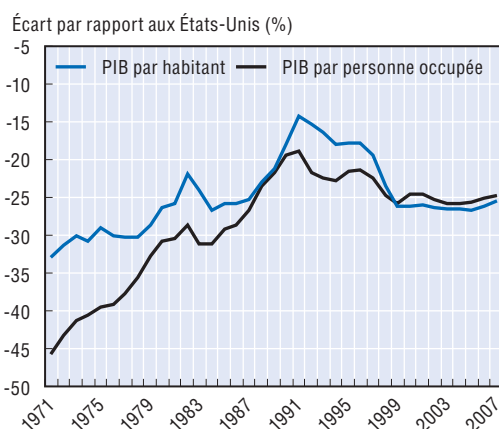
- **Réforme fiscale.** Il faudrait que le système fiscal repose davantage sur les impôts indirects. Il faudrait aussi diminuer les taux de l'impôt sur les sociétés et élargir l'assiette des impôts directs afin d'éliminer les éléments qui faussent la répartition du capital et freinent l'offre de main-d'œuvre.
- **Restrictions à l'investissement étranger.** Afin d'attirer plus d'investissements directs étrangers, ouvrir entièrement à toutes les entreprises le marché des fusions et acquisitions, limiter les restrictions aux prises de participation étrangères qui se fondent sur des motifs de sécurité nationale et des motifs stratégiques, et assouplir la réglementation des marchés de produits, surtout dans les services et dans les industries de réseau.

JAPON

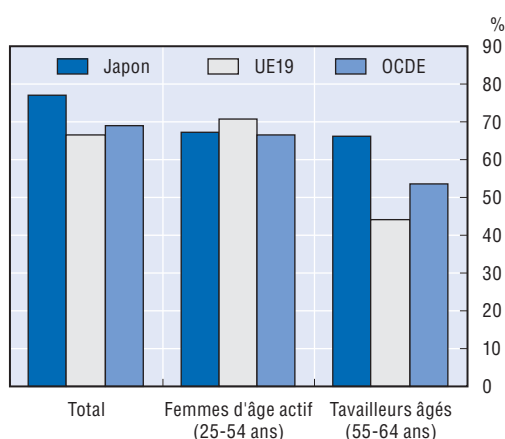
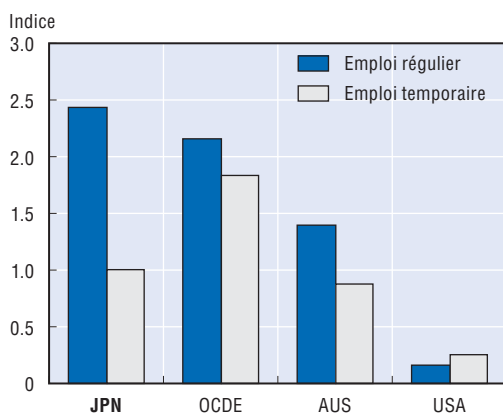
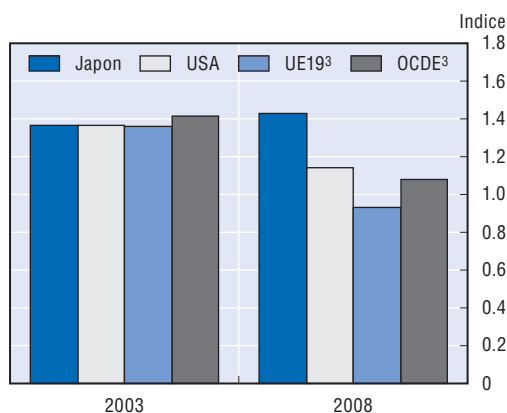
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

	1997-2007	1997-2002	2002-2007
PIB par habitant	1.1	0.9	1.2
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	-0.7	-0.9	-0.5
dont : Taux d'emploi	-0.2	-0.2	-0.2
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.4	-0.7	-0.2
Productivité du travail	1.8	1.9	1.7
dont : Intensité capitalistique	0.6	0.8	0.4
Productivité multifactorielle	1.2	1.1	1.3

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2008/2, n° 84.A. Les écarts de PIB par habitant et de productivité se maintiennent à un niveau élevé¹

B. Les taux d'emploi sont élevés bien que proches de la moyenne de l'OCDE pour les femmes, 2007

C. La législation sur la protection de l'emploi est restrictive, 2006²D. Les obstacles juridiques à l'entrée dans les industries de réseau ont augmenté²

1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
2. L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du degré de restriction le plus faible au plus élevé.
3. À l'exclusion de la Grèce, de l'Irlande et de la République slovaque.

Source : Graphique A : OCDE, *Base de données des comptes nationaux*; graphique B : OCDE, *Base de données des statistiques de la population active*; graphique C : OCDE (2004), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE et estimations de l'OCDE*; graphique D : OCDE, *Base de données sur la réglementation des marchés de produits*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534118523530>

LUXEMBOURG

Le PIB par habitant, corrigé pour tenir compte des travailleurs frontaliers, poursuit sa progression par rapport à un niveau qui est déjà l'un des plus élevés dans la zone de l'OCDE. Toutefois, les taux d'activité de certaines catégories restent faibles. Les mesures prises récemment ont eu pour but de faciliter l'entrée des jeunes sur le marché du travail, mais de plus larges initiatives sont nécessaires, en particulier dans les domaines évoqués ci-après.

Priorités fondées sur des indicateurs

Réduire les désincitations des chômeurs

Les taux de remplacement de l'indemnisation du chômage sont élevés par rapport aux autres pays de l'OCDE et les droits à ces prestations sont ouverts sans qu'il soit nécessaire d'avoir exercé un emploi. De plus, une aide sociale généreuse (avec le revenu minimum garanti) incite également à rester inactif.

Mesures prises : les jeunes éprouvant des difficultés à entrer sur le marché du travail font maintenant l'objet d'un dispositif précoce d'activation. En outre, la modification des mécanismes d'indexation a fait baisser les taux de remplacement de l'aide sociale.

Recommandations : dissocier la hausse du revenu minimum garanti et des prestations complémentaires du salaire minimum garanti.

Améliorer les résultats scolaires dans l'enseignement primaire et secondaire

Les résultats éducatifs (compte tenu du milieu socio-économique des élèves) sont généralement similaires d'un établissement à l'autre, mais le niveau est faible. De plus, l'enseignement multilingue ne répond pas pleinement aux besoins du marché du travail.

Mesures prises : des réformes visant à améliorer l'enseignement des langues et à diminuer le nombre des redoublements ont été adoptées, mais ne sont pas encore pleinement appliquées.

Recommandations : élargir l'autonomie des établissements scolaires pour que les chefs d'établissement et les enseignants puissent adapter les programmes aux besoins des élèves. De plus, rééquilibrer l'enseignement des langues afin que l'éducation scolaire reflète mieux les besoins du marché du travail.

Alléger l'impôt implicite sur la poursuite de l'activité à un âge avancé

La générosité de la pré-pension et de la retraite anticipée, un régime favorable à la validation des périodes non cotisées et des taux nets élevés de remplacement pour la pension de vieillesse ont contribué à un taux d'emploi faible par rapport aux autres pays pour les 55 à 64 ans.

Mesures prises : aucune.

Recommandations : mettre fin progressivement aux mesures actuelles de pré-pension et de retraite anticipée. Réduire les taux nets élevés de remplacement, qui peuvent dépasser 100 % de la dernière rémunération pour les salariés à bas revenu, de préférence en modifiant le mécanisme d'indexation des pensions de retraite.

Autres grandes priorités

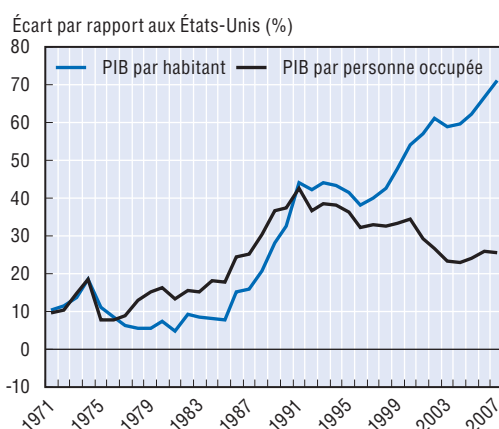
- **Services professionnels.** Les obstacles à l'entrée dans les services professionnels restent très marqués. Il faudrait assouplir les régimes d'autorisation et les exigences de diplômes, tout en limitant les obligations linguistiques à une seule des langues officielles.
- **Législation du travail.** La protection de l'emploi est l'une des plus strictes dans la zone de l'OCDE. Il faudrait en particulier assouplir la réglementation des licenciements collectifs, qui freine actuellement la croissance des entreprises.

LUXEMBOURG

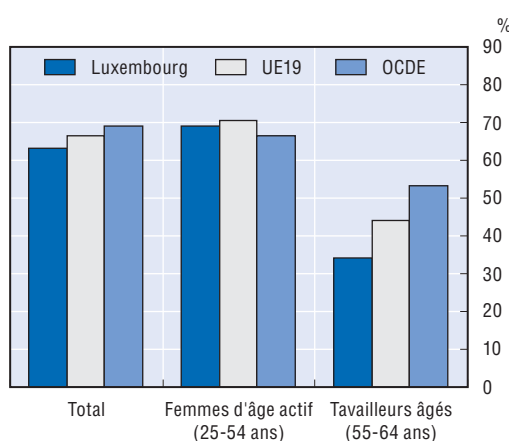
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

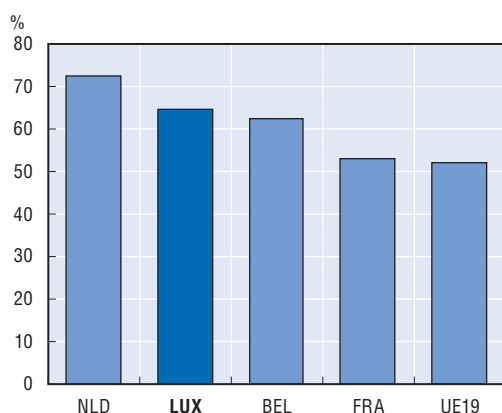
	1997-2007	1997-2002	2002-2007
PIB par habitant	3.3	3.7	3.0
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	1.6	1.9	1.2
dont : Taux d'emploi	2.4	2.7	2.1
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.8	-0.7	-0.9
Productivité du travail	1.7	1.7	1.8
dont : Intensité capitalistique
Productivité multifactorielle

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2008/2, n° 84.A. L'écart de productivité positif se réduit¹

B. Le taux d'emploi des travailleurs âgés est faible, 2007

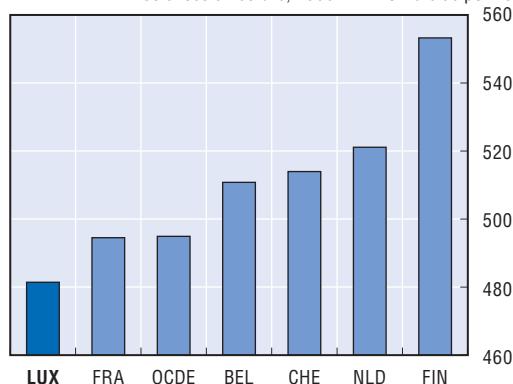


C. Les taux nets de remplacement des chômeurs de longue durée sont très élevés, 2006




D. Les performances dans l'enseignement obligatoire sont médiocres

Moyenne des scores PISA en mathématiques, sciences et lecture, 2006



1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.

Source : Graphique A : OCDE, *Base de données des comptes nationaux* ; graphique B : OCDE, *Base de données des statistiques de la population active* ; graphique C : OCDE, *Base de données des prestations et salaires* ; graphique D : OCDE, *Base de données PISA 2006*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534131346025>

MEXIQUE

La croissance du PIB par habitant n'a pas été suffisante pour réduire le très net écart de revenu par rapport à la moyenne de l'OCDE. Cet écart tient surtout à un déficit de productivité très marqué. Des réformes des retraites et de la fiscalité ont été entreprises ces dernières années et une réforme a été mise en œuvre récemment dans le secteur de la santé, mais de nouveaux progrès sont nécessaires, surtout dans les domaines évoqués ci-après.

Priorités fondées sur des indicateurs

Améliorer les résultats éducatifs dans l'enseignement primaire et secondaire

Le niveau d'instruction de la population est faible et les progrès restent lents d'une génération à l'autre. L'investissement en capital humain, tel que mesuré par la proportion du PIB consacré aux dépenses d'éducation, a augmenté cette dernière décennie et est aujourd'hui légèrement supérieur à la moyenne de l'OCDE, mais cette progression ne se reflète pas encore dans les résultats éducatifs. À en juger par les tests PISA, les résultats des élèves en sciences et en mathématiques sont les plus faibles dans la zone de l'OCDE. Cela nuit à la productivité.

Mesures prises : les mesures conditionnelles du programme *Oportunidades* comportent maintenant l'attribution de bourses aux jeunes de familles à bas revenu qui poursuivent des études dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. De nouvelles mesures sont prises pour moderniser les programmes. Des progrès sont accomplis dans l'évaluation des établissements scolaires et la publication de certains des résultats de cette évaluation.

Recommandations : dans la répartition des dépenses éducatives, favoriser davantage les dépenses non salariales et l'enseignement secondaire. Revoir le système d'incitation des enseignants en mettant en place une évaluation des performances. Renforcer encore l'enseignement technique et professionnel.

Réduire les obstacles à l'entrée dans les industries de réseau

La concurrence dans certains secteurs clés est entravée par des réglementations restrictives; dans d'autres secteurs, soit il n'y a pas de réglementations proconcurrentielles, soit ces réglementations ne sont pas efficaces ou restent inappliquées. Les télécommunications, l'électricité, les chemins de fer et les médias comptent parmi les secteurs où la concurrence est faible.

Mesures prises : le gouvernement a lancé un vaste réexamen des dispositions législatives et réglementaires afin de recenser et d'éliminer les restrictions inutiles à la concurrence. La Commission fédérale de la concurrence (CFC) a renforcé ses moyens d'analyse économique dans les affaires de concurrence.

Recommandations : alléger les réglementations qui restreignent la concurrence et faire en sorte que les réglementations proconcurrentielles favorisant l'entrée de nouveaux participants soient plus efficaces et puissent être mieux appliquées. Dans les chemins de fer, clarifier les règles de fixation des tarifs d'utilisation des voies et d'interconnexion. Dans les télécommunications, mettre en place un cadre juridique clair pour la fixation des tarifs d'accès, faciliter l'apparition de nouveaux types de réseau, dégroupier la boucle locale et réglementer efficacement les frais de terminaison pour les communications mobiles. Dans l'électricité, bien séparer la production du transport et élargir les compétences de la CFC pour les questions de concurrence concernant ce secteur.

Réduire les obstacles aux prises de participation étrangères

Il existe encore dans de nombreuses branches d'activité des restrictions à l'investissement direct étranger, qui entravent la concurrence, nuisent aux transferts de technologie et freinent l'innovation.

Mesures prises : aucune.

Recommandations : assouplir les restrictions à l'investissement direct étranger dans les services et les infrastructures, en particulier les télécommunications (téléphonie fixe), les transports terrestres intérieurs, la navigation côtière et les installations aéroportuaires.

Autres grandes priorités

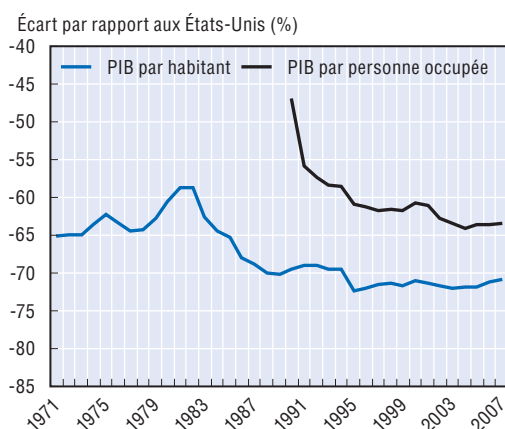
- **Réformer la société pétrolière à capitaux publics.** Améliorer la gouvernance de PEMEX en supprimant les contraintes liées à la législation sur les travaux publics qui s'appliquent à ses investissements, accroître la mobilité des travailleurs (au sein de l'entreprise) et renforcer les mécanismes de responsabilité afin d'assurer un fonctionnement efficace. Faciliter le partage des risques et des bénéfices avec d'autres entreprises pour pouvoir accéder aux nouvelles technologies nécessaires si l'on veut accroître la production.
- « **État de droit** ». Améliorer l'« État de droit » grâce à plus de transparence, à des droits de propriété plus clairs et à une application plus efficace et plus prévisible des lois.

MEXIQUE

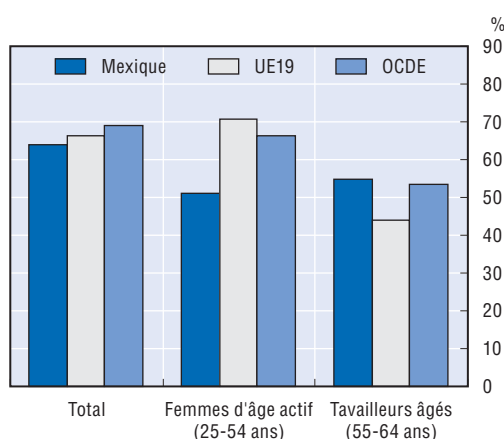
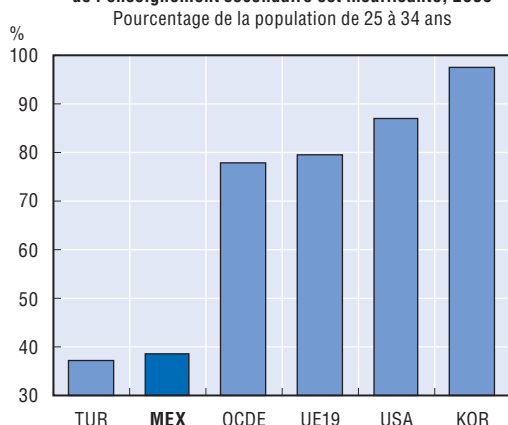
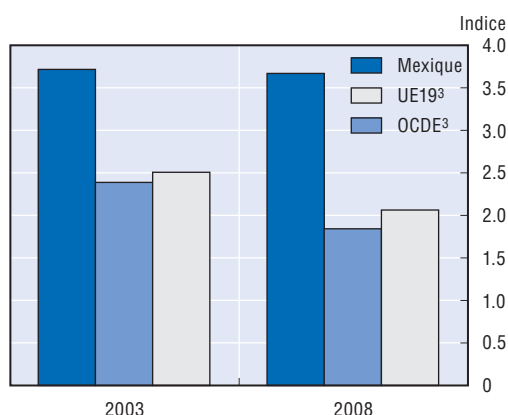
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

	1997-2007	1997-2002	2002-2007
PIB par habitant	1.9	1.8	1.9
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.9	1.0	0.8
dont : Taux d'emploi	0.9	0.9	0.9
Nombre moyen d'heures travaillées	0.0	0.1	-0.1
Productivité du travail	0.9	0.8	1.1
dont : Intensité capitalistique
Productivité multifactorielle

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2008/2, n° 84.A. Peu de convergence du PIB par habitant et de la productivité malgré les écarts importants¹

B. Les taux d'emploi des femmes sont faibles, 2007

C. La part de la population ayant achevé le 2^e cycle de l'enseignement secondaire est insuffisante, 2006D. La réglementation des marchés de produits dans les industries de réseau est forte²

1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
2. L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du degré de restriction le plus faible au plus élevé.
3. À l'exclusion de la Grèce, de l'Irlande et de la République slovaque.

Source : Graphique A : OCDE, *Base de données des comptes nationaux*; graphique B : OCDE, *Base de données des statistiques de la population active* ; graphique C : OCDE (2008), *Regards sur l'éducation*; graphique D : OCDE, *Base de données sur la réglementation des marchés de produits*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534131346025>

NORVÈGE

Le PIB continental compte parmi les plus élevés dans la zone de l'OCDE, grâce à une forte productivité. Toutefois, l'utilisation des ressources en main-d'œuvre est médiocre, à cause d'une faible durée annuelle du travail. Après une période de profonde réforme, les changements ont été moins marqués ces dernières années. Il subsiste un certain nombre de faiblesses, en particulier dans les domaines évoqués ci-après.

Priorités fondées sur des indicateurs

Réduire la présence de l'État actionnaire

Les capitaux publics sont très présents dans de nombreuses activités, en particulier la production de pétrole et d'aluminium, les industries de réseau, la banque, les télécommunications et la chimie. Cela peut être nocif pour la concurrence, l'investissement direct étranger, l'innovation et la croissance, même si de nombreuses entreprises à capitaux publics sont bénéficiaires.

Mesures prises : le mouvement de privatisations a été interrompu et l'État a même renforcé sa présence actionnariale. Il a pris une plus forte participation au capital de la société pétrolière dominante et une participation minoritaire, avec des droits importants de veto, dans une société holding fournissant des services à la production d'énergie. La présence actionnariale de l'État reste un important moyen d'action pour le gouvernement.

Recommandations : reprendre les privatisations, en priorité dans les télécommunications, la banque et l'industrie dès que les conditions des marchés financiers le permettront.

Réformer les régimes d'invalidité et d'assurance maladie

L'utilisation intensive des congés de maladie et le large recours aux régimes d'invalidité, conduisant souvent directement à une retraite anticipée, limitent l'utilisation des ressources en main-d'œuvre.

Mesures prises : depuis 2007, les bénéficiaires des régimes de longue maladie et d'invalidité ont l'obligation de planifier activement avec leur employeur leur retour au travail. Le regroupement en cours de la protection sociale et des services de l'emploi devrait permettre de créer des guichets uniques améliorant la coordination de ces prestations.

Recommandations : durcir encore la réglementation pour les droits aux prestations de maladie et d'invalidité, notamment en rendant obligatoire l'intervention d'experts médicaux indépendants (au lieu du médecin de famille) pour l'évaluation de l'invalidité. Étant entendu qu'il faudra tenir dûment compte de la diminution de la capacité de travail, mettre à profit le regroupement actuel de la protection sociale et des services de l'emploi pour imposer aux titulaires d'une pension d'invalidité partielle des conditions similaires à celles qui s'appliquent aux chômeurs.

Réduire le soutien à la production agricole

Le soutien à l'agriculture reste parmi les plus élevés dans la zone de l'OCDE – l'importation de certains produits étant même purement et simplement interdite à certaines périodes – trop de ressources se trouvant ainsi consacrées à des activités faiblement productives.

Mesures prises : aucune.

Recommandations : réduire le niveau élevé des droits de douane explicites et implicites ainsi que les aides à la production. Lorsque l'intervention vise à soutenir les revenus, faire en sorte que cette aide soit ciblée au lieu de protéger l'ensemble du secteur. Envisager de subordonner l'aide au même critère d'intérêt des consommateurs que celui qui serait utilisé dans les affaires de concurrence.

Autres grandes priorités

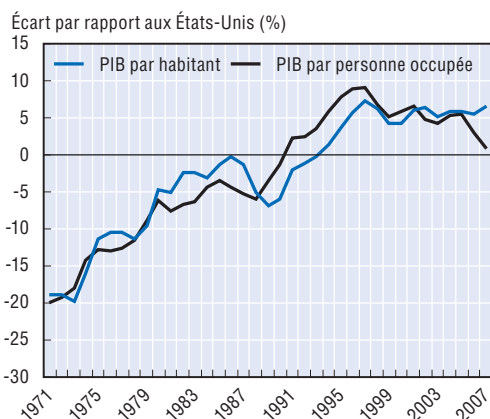
- **Efficiences de l'éducation.** Pour améliorer les performances et l'efficacité de l'éducation, relever le niveau de formation des enseignants. Envisager des modalités de rémunération au mérite pour motiver davantage les chefs d'établissement et les enseignants. Publier les résultats de l'évaluation nationale normalisée pour chaque établissement et répercuter directement aux enseignants l'information sur les résultats des élèves. Fusionner les établissements scolaires petits et moyens en vue de réaliser des économies d'échelle.
- **Taux marginaux d'imposition.** Réduire les taux marginaux élevés pour l'impôt sur le revenu afin d'accroître l'offre de main-d'œuvre, et encourager l'investissement en capital humain et la prise de risque.

NORVÈGE

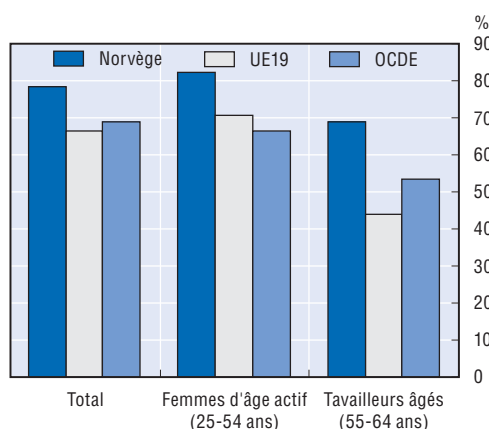
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

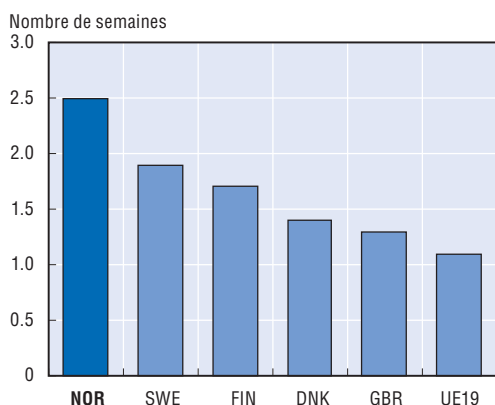
	1997-2007	1997-2002	2002-2007
PIB par habitant	2.5	2.3	2.8
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.1	-0.2	0.5
dont : Taux d'emploi	0.6	0.6	0.7
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.5	-0.8	-0.2
Productivité du travail	2.4	2.5	2.3
dont : Intensité capitalistique	-0.4	-0.1	-0.6
Productivité multifactorielle	2.8	2.7	2.9

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2008/2, n° 84.A. Les écarts de PIB par habitant et de productivité sont parmi les plus élevés dans les pays de l'OCDE¹

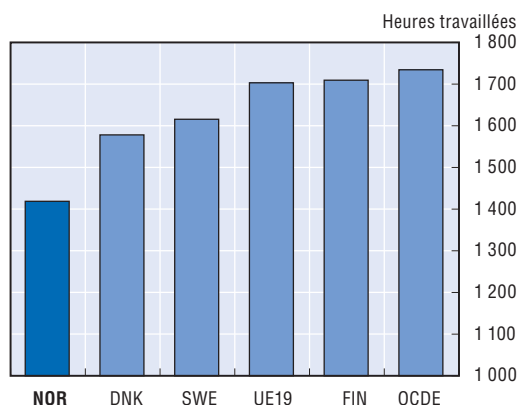
B. Les taux d'emploi sont élevés, 2007



C. Le nombre de semaines perdues par employé pour cause de maladie est très élevé, 2007



D. Le nombre moyen d'heures travaillées par personne occupée est parmi le plus faible de l'OCDE, 2007



1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.

Source : Graphique A : OCDE, *Base de données des comptes nationaux*; graphique B : OCDE, *Base de données des statistiques de la population active*; graphique C : OCDE (2004), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE et estimations de l'OCDE*; graphique D : OCDE (2008), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534131346025>

NOUVELLE-ZÉLANDE

La croissance tendancielle du PIB par habitant a ralenti et son niveau reste nettement inférieur à la moyenne de la zone de l'OCDE, surtout à cause d'une faible productivité horaire du travail. Des réformes ont été adoptées pour remédier au changement climatique sur la base des mécanismes de marché, mais de nouvelles mesures sont nécessaires, en particulier dans les domaines évoqués ci-après.

Priorités fondées sur des indicateurs

Réduire les obstacles à la concurrence dans les industries de réseau

Les obstacles substantiels à la concurrence et l'incertitude réglementaire dans l'électricité, les transports aériens et ferroviaires ainsi que les télécommunications entravent les investissements nécessaires dans ces secteurs et limitent les gains de productivité dans l'ensemble de l'économie.

Mesures prises : à la fin de 2008, une loi a été adoptée pour la mise en place d'un système complet de permis d'émission négociables mais le nouveau gouvernement devrait la modifier à l'issue d'un réexamen de ce dossier. Une nouvelle stratégie nationale pour l'énergie, visant à intensifier la concurrence dans ce secteur, a été annoncée. Des mesures sont prises en outre actuellement pour renforcer le cadre réglementaire et la concurrence dans la téléphonie mobile. Cependant, le réseau ferroviaire a été renationalisé et les restrictions aux prises de participation étrangère ont été de facto durcies lors d'une tentative de rachat de l'aéroport d'Auckland par des intérêts étrangers.

Recommandations : mettre fin à l'incertitude dans le secteur de l'investissement en clarifiant le cadre réglementaire de la concurrence, les droits de propriété sur l'eau et le nouveau dispositif concernant les permis d'émission négociables. Dans la téléphonie mobile, réglementer les frais de terminaison et faire jouer la concurrence afin de développer le haut débit. Céder les participations publiques et mettre fin aux restrictions aux investissements étrangers ainsi qu'aux obstacles à l'entrée dans les transports aériens internationaux et dans les transports ferroviaires.

Lutter contre l'échec scolaire observé pour certains groupes minoritaires

Les disparités de résultats scolaires, qui sont anciennes et s'accroissent, se traduisent par la faible qualification de nombreux individus, en particulier parmi les Maoris et la population originaire des îles du Pacifique (qui représentent au total 23 % de la population), avec toutes les conséquences négatives qui en résultent pour le capital humain.

Mesures prises : en concertation avec les syndicats, le gouvernement a essayé d'introduire des indicateurs de performance dans les contrats des enseignants, mais sans succès jusqu'à présent.

Recommandations : subordonner la rémunération et l'avancement des enseignants à leur perfectionnement professionnel et aux résultats éducatifs obtenus pour les groupes particulièrement exposés à un risque de sous-performance.

Accroître l'efficacité de l'aide à la R-D

L'absence de crédit d'impôt pour la R-D, la mauvaise coordination des programmes de soutien à la R-D et le volume particulièrement faible de capital humain qualifié (chercheurs, scientifiques et ingénieurs) dans le secteur privé contribuent à une intensité de R-D qui est inférieure à la moyenne.

Mesures prises : plusieurs dispositifs ont été introduits pour que les entreprises soient mieux à même d'attirer des chercheurs du monde entier et le réexamen en cours de la politique d'immigration vise à améliorer le recrutement concurrentiel de talent étranger. En revanche, le nouveau gouvernement a supprimé un crédit d'impôt pour la R-D qui venait d'être introduit.

Recommandations : faciliter le transfert de connaissances entre les universités et les entreprises privées, notamment grâce à des actions de recherche en coopération et à l'octroi de congés sabbatiques aux chercheurs. Continuer à adapter les mesures qui ont trait à l'immigration, à l'éducation et au marché du travail pour assurer les qualifications qu'exige l'innovation. Améliorer la coordination entre les organismes chargés d'administrer les aides publiques et évaluer systématiquement les programmes, de façon à ce que les subventions soient accordées dans des conditions de concurrence et de transparence. Envisager de moins utiliser les subventions en mettant l'accent sur les avantages fiscaux et faire en sorte que la R-D publique soit davantage réalisée en cofinancement avec le secteur privé. Encourager le développement des marchés de capital-risque pour apporter des financements supplémentaires aux nouvelles entreprises innovantes.

Autres grandes priorités

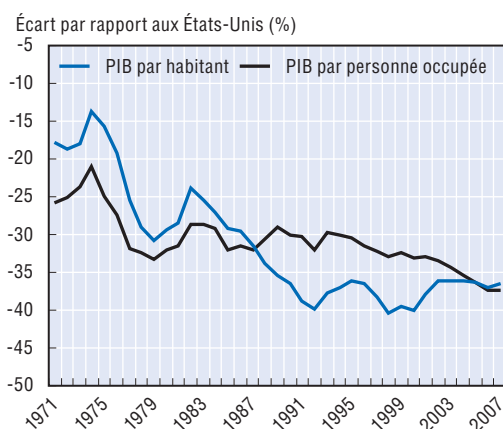
- **Efficacité du secteur de la santé.** Inciter davantage les gestionnaires publics à recenser et mettre en œuvre les améliorations possibles sur le plan de l'efficacité. Dans cette optique, définir des indicateurs de production pour une plus grande partie du secteur et mettre en place des indicateurs robustes de prix et de volume pour les principales catégories d'intrants. Améliorer encore l'accès et la qualité du service pour les groupes minoritaires, tout en développant la prévention des maladies chroniques.
- **Infrastructures routières.** Élaborer et appliquer dans les principales zones urbaines un dispositif efficace de tarification en fonction de l'encombrement et assouplir la réglementation concernant les infrastructures routières de façon à faciliter la construction de routes à péage.

NOUVELLE-ZÉLANDE

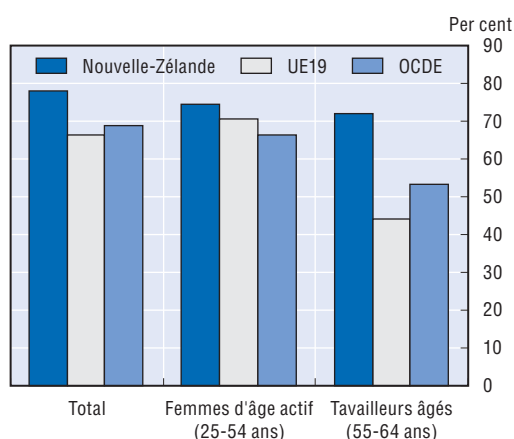
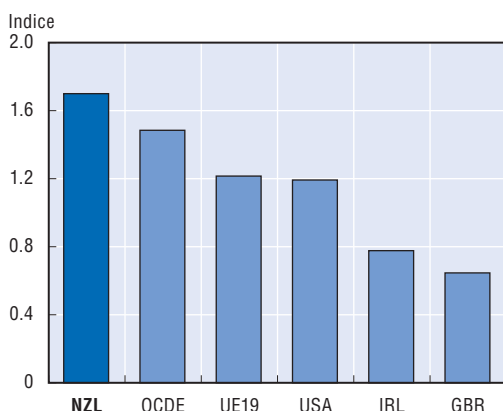
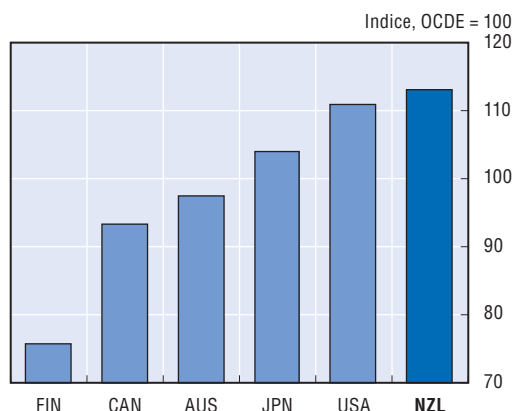
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

	1997-2007	1997-2002	2002-2007
PIB par habitant	1.9	2.2	1.7
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.6	0.6	0.5
dont : Taux d'emploi	0.8	0.8	0.9
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.3	-0.1	-0.4
Productivité du travail	1.4	1.6	1.2
dont : Intensité capitalistique	1.1	1.2	1.0
Productivité multifactorielle	0.3	0.4	0.2

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2008/2, n° 84.A. Les écarts de PIB par habitant et de productivité restent importants¹

B. Les taux d'emploi sont élevés, 2007

C. Les obstacles à l'investissement direct étranger sont plus élevés que la moyenne de l'OCDE, 2006²D. La variation des performances des élèves est élevée, 2006³

1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
2. L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 10, du degré de restriction le plus faible au plus élevé.
3. Variation moyenne des résultats des élèves en mathématiques, sciences et lecture (uniquement mathématiques et sciences pour les États-Unis).

Source : Graphique A : OCDE, *Base de données des comptes nationaux*; graphique B : OCDE, *Base de données des statistiques de la population active*; graphique C : T. Koyama and S.S. Golub (2006), « OECD's FDI regulatory restrictiveness index: revision and extension to more economies », *Documents de travail du Département des Affaires économiques de l'OCDE*, n° 525; graphique D : OCDE, *Base de données PISA 2006*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/534131346025>

PAYS-BAS

L'écart de revenu par rapport aux États-Unis tient à un plus faible nombre moyen d'heures travaillées, alors que les taux d'emploi et le niveau de la productivité horaire du travail sont relativement élevés. Les mesures récentes prises par le gouvernement ont eu essentiellement pour but d'accroître l'offre de main-d'œuvre, en particulier dans le cas des femmes et des travailleurs âgés, mais des mesures supplémentaires sont nécessaires, en particulier dans les domaines évoqués ci-après.

Priorités fondées sur des indicateurs

Réformer la législation protectrice de l'emploi pour les salariés sous contrat à durée indéterminée

La législation protectrice de l'emploi en cas de contrat à durée indéterminée se caractérise par un système dual, qui impose soit de fortes indemnités de licenciement (voie judiciaire), soit des obstacles administratifs permettant aux services publics locaux de l'emploi d'empêcher le licenciement. Cela limite la réorganisation du travail et entrave la diffusion des nouvelles technologies.

Mesures prises : en octobre 2008, le gouvernement et les partenaires sociaux sont convenus de plafonner les indemnités de licenciement à 100 % de la rémunération annuelle en cas de salaire annuel supérieur à EUR 75 000. Les nouvelles directives internes qui ont été adoptées en novembre 2008 pour le calcul des indemnités de licenciement dans le cadre d'une action judiciaire devrait faire baisser sensiblement le coût effectif du licenciement.

Recommandations : faire en sorte que le système dual de licenciement actuellement en vigueur soit plus simple et plus prévisible. Il faudrait en particulier que les règles concernant le licenciement soient clairement précisées dans la loi, avec possibilité de recours devant les tribunaux uniquement *a posteriori*, si l'une des parties considère qu'elle a été traitée inéquitablement. De plus, pour préserver les possibilités d'emploi des travailleurs de plus de 50 ans, il faudrait aligner le taux d'accumulation de leurs droits d'indemnités de licenciement sur celui des autres travailleurs.

Réduire les taux marginaux effectifs d'imposition

Les taux marginaux effectifs d'imposition sont élevés, en particulier pour les ménages à bas revenu, ce qui réduit le nombre d'heures travaillées par ces ménages et leurs taux d'activité. Les taux marginaux d'imposition sont eux aussi élevés pour le deuxième apporteur de revenu du fait de la transférabilité du crédit d'impôt individuel.

Mesures prises : conformément à une décision antérieure, il sera mis fin à la transférabilité du crédit d'impôt individuel sur 15 ans. De plus, on augmente actuellement les prestations liées à l'exercice d'un emploi en remplaçant le crédit d'impôt général et le crédit d'impôt en faveur du second apporteur de revenu des ménages ayant des enfants par un crédit d'impôt subordonné à l'exercice d'un emploi.

Recommandations : mettre fin plus rapidement à la transférabilité du crédit d'impôt individuel. Il faudrait en outre reporter une plus forte proportion du crédit pour enfants lié au revenu familial sur le crédit d'impôt pour enfants individuel ou le crédit d'impôt pour enfants du second apporteur de revenu. Il faudrait de plus diminuer le taux de réduction progressive de l'allocation logement et des prestations pour enfants et subordonner au nombre d'heures travaillées plusieurs prestations et crédits d'impôt liés à l'exercice d'un emploi.

Réformer les régimes d'invalidité

Plusieurs réformes récentes ont réduit le nombre des nouveaux bénéficiaires d'une pension d'invalidité. Toutefois, le nombre total des titulaires d'une pension d'invalidité reste élevé, avec tous les effets négatifs sur l'emploi.

Mesures prises : la période initiale de congé de maladie à la charge de l'employeur a été portée d'un à deux ans; un régime de « risque nul » a été mis en place, en vertu duquel les paiements au titre du congé de maladie n'incombent pas à l'employeur lorsqu'il embauche un handicapé partiel; les prestations d'invalidité sont désormais fonction, en partie, de la capacité de gain hypothétique de l'allocataire. Les autorités ont annoncé une nouvelle réforme du régime d'invalidité des jeunes handicapés (Wajong).

Recommandations : limiter encore ou supprimer la période initiale d'invalidité pour laquelle les prestations sont calculées en fonction du salaire d'activité. Appliquer les nouveaux critères plus stricts d'examen médical pour la réévaluation médicale périodique aux titulaires actuels d'une pension d'invalidité.

Autres grandes priorités

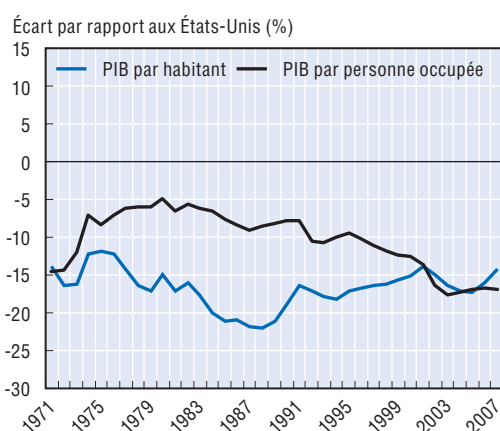
- **Incitation au chômage de longue durée.** Renforcer encore les mesures d'activation des chômeurs de longue durée afin d'augmenter la participation et réduire la durée des prestations.
- **Réglementation du commerce de détail.** Libéraliser encore le commerce de détail en mettant fin aux restrictions concernant l'horaire d'ouverture des magasins, en facilitant la création de grandes surfaces et en assouplissant les règles d'urbanisme.

PAYS-BAS

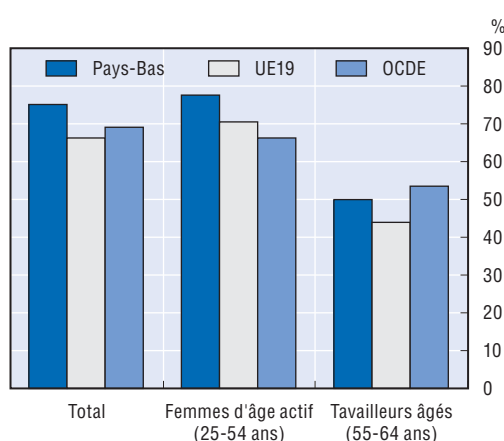
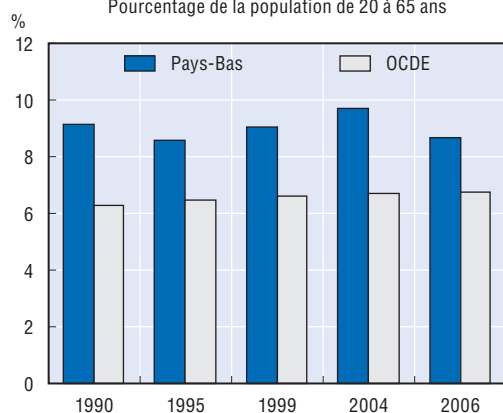
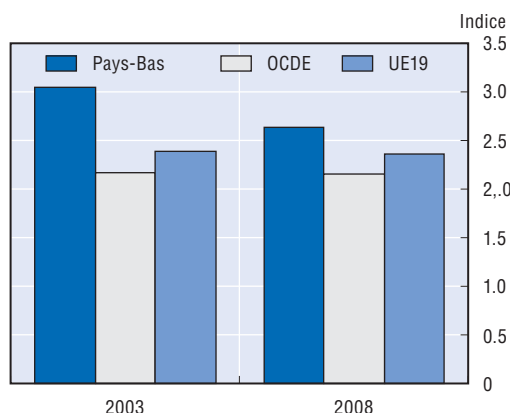
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

	1997-2007	1997-2002	2002-2007
PIB par habitant	2.0	2.1	1.9
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.7	0.7	0.7
dont : Taux d'emploi	0.8	1.0	0.5
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.1	-0.3	0.2
Productivité du travail	1.3	1.4	1.2
dont : Intensité capitalistique	0.5	0.6	0.5
Productivité multifactorielle	0.8	0.9	0.7

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2008/2, n° 84.A. Les écarts de PIB par habitant et de productivité sont persistants¹

B. Les taux d'emploi sont élevés sauf pour les travailleurs âgés, 2007

C. La part de la population d'âge actif percevant des prestations d'invalidité reste élevée²
Pourcentage de la population de 20 à 65 ansD. La législation sur la protection de l'emploi régulier est toujours restrictive³

1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
2. Les prestations d'invalidité incluent les primes versées par les régimes auxquels les bénéficiaires ont directement cotisé, ceux auxquels ils n'ont pas directement cotisé ainsi que des régimes liés aux accidents du travail.
3. L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du degré de restriction le plus faible au plus élevé.

Source : Graphique A : OCDE, *Base de données des comptes nationaux*; graphique B : OCDE, *Base de données des statistiques de la population active*; graphique C : OCDE (2003), *Transformer le handicap en capacité et estimations de l'OCDE*; graphique D : OCDE (2004), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE* et estimations de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534131346025>

POLOGNE

La forte croissance tendancielle a permis une convergence du PIB par habitant par rapport à la moyenne de l'Union européenne. Mais la croissance tendancielle de la productivité s'est ralentie et le taux d'activité – parmi les plus faibles dans la zone de l'OCDE – n'a pas augmenté. Plusieurs réformes ont été entreprises récemment pour améliorer l'incitation au travail, mais il subsiste un certain nombre de faiblesses, en particulier dans les domaines évoqués ci-après.

Priorités fondées sur des indicateurs

Supprimer les obstacles à l'entrepreneuriat

Les formalités administratives pour la création d'entreprise et les coûts de conformité des entreprises existantes sont élevés au regard des autres pays de l'OCDE, ce qui décourage les entrées et nuit à l'efficacité.

Mesures prises : les autorités ont décidé d'adopter des interprétations juridiques contraignantes en matière de législation fiscale sur demande des chefs d'entreprise, ont relevé le seuil de chiffre d'affaires au-dessus duquel un système comptable complet doit être mis en place et ont autorisé les entreprises n'ayant pas de salariés à suspendre temporairement leurs activités tout en les exonérant des cotisations sociales.

Recommandations : rationaliser le régime de licences et d'autorisations, réduire la vulnérabilité des entreprises face aux décisions arbitraires (et souvent contradictoires) des deux principaux organismes de contrôle fiscal en les fusionnant pour créer un seul service, ouvrir un guichet unique pour les créations d'entreprises et accélérer le processus de privatisation.

Réformer le système d'impôts et de transferts

Les incitations à travailler sont médiocres et le taux d'activité est sensiblement inférieur à la moyenne OCDE en raison du niveau élevé des coins fiscaux et des programmes de retraite anticipée.

Mesures prises : le coin fiscal a été abaissé par la réduction des taux de cotisation à la sécurité sociale, la mise en place d'un abattement pour enfants à charge et la simplification et la réduction des taux d'imposition du revenu des personnes physiques dès 2009.

Recommandations : réduire encore le coin fiscal pour les travailleurs à bas revenu avec des allègements ciblés de cotisations sociales et convertir l'abattement pour enfants à charge en crédit d'impôt récupérable tout en abaissant sa valeur pour maintenir son coût budgétaire inchangé. Réduire sensiblement l'accès aux pensions de préretraite, pour les réserver aux personnes dont les conditions de travail entraînent une nette diminution d'espérance de.

Améliorer l'efficacité de l'enseignement

Le taux d'éducation préscolaire est très bas et l'accès varie d'une région à l'autre. Des problèmes d'équité et d'efficacité dans l'allocation des ressources continuent à se poser dans l'enseignement supérieur.

Mesures prises : aucune mesure significative.

Recommandations : améliorer encore la couverture de l'éducation préscolaire gratuite des enfants de 3 à 5 ans, en particulier dans les régions défavorisées et rurales. Instaurer des droits de scolarité pour les étudiants à temps plein dans les établissements publics d'enseignement supérieur, en même temps que des régimes plus généreux de bourses sous conditions de ressources et de prêts étudiants remboursables en fonction des revenus.

Autres grandes priorités

- **Infrastructures de transport.** Afin d'accélérer la réalisation des investissements en infrastructures de transport, réformer la législation des marchés publics en réduisant l'abus des procédures de recours, en simplifiant le régime de délivrance des permis de construire et des études d'impact sur l'environnement, et en accordant une plus grande place aux partenariats public-privé.
- **Politique du logement.** Accroître l'offre de logements en rendant obligatoire la publication des plans de zonage municipaux, créer des comptes bloqués pour protéger les acomptes versés par les acheteurs et modifier en profondeur le fonctionnement du marché locatif par un nouvel assouplissement des contrôles sur les hausses de loyers. Réformer le programme de logements sociaux en offrant une option de rachat aux locataires.

POLOGNE

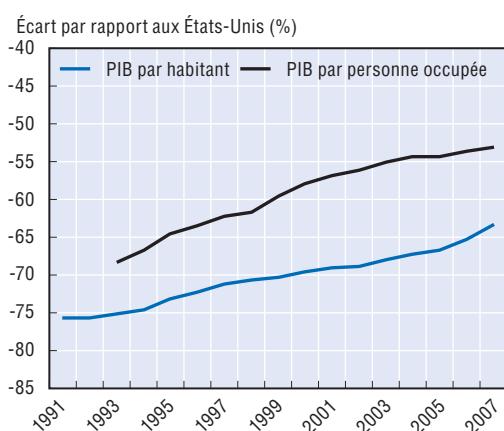
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

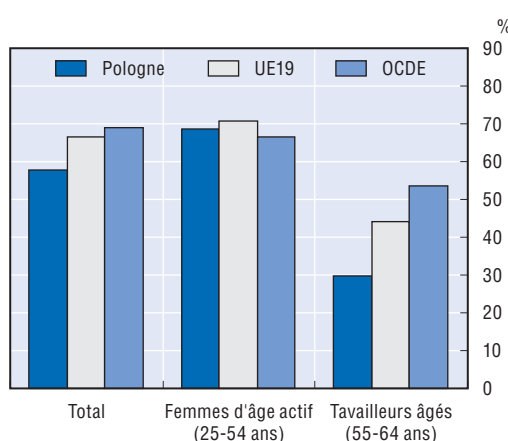
	1997-2007	1997-2002	2002-2007
PIB par habitant	4.0	4.2	3.8
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	-0.4	-1.4	0.5
dont : Taux d'emploi	-0.3	-1.0	0.4
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.2	-0.4	0.1
Productivité du travail	4.5	5.7	3.3
dont : Intensité capitalistique	1.5	2.1	0.9
Productivité multifactorielle	3.0	3.6	2.4

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2008/2, n° 84.

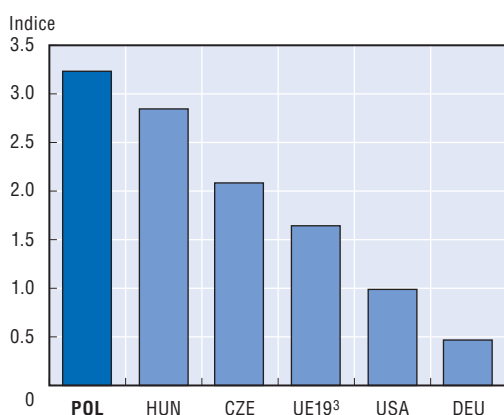
A. Les écarts de PIB par habitant et de productivité continuent de diminuer mais restent toujours importants¹



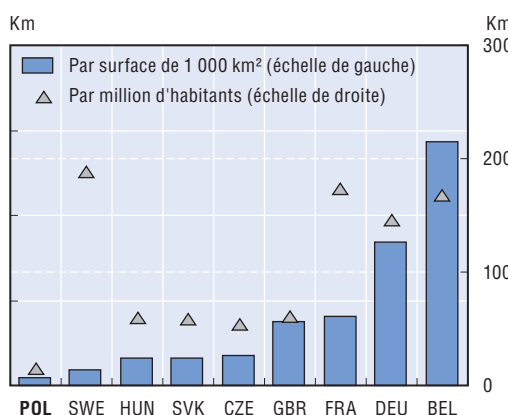
B. Les taux d'emploi sont faibles surtout pour les travailleurs âgés, 2007



C. Les charges administratives qui pèsent sur les créations d'entreprises sont lourdes, 2008²



D. Le réseau autoroutier est insuffisant, 2004



1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
2. L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du degré de restriction le plus faible au plus élevé.
3. À l'exclusion de la Grèce, de l'Irlande et de la République slovaque.

Source : Graphique A : OCDE, *Base de données des comptes nationaux*; graphique B : OCDE, *Base de données des statistiques de la population active*; graphique C : OCDE, *Base de données sur la réglementation des marchés de produits*; graphique D : Commission européenne (2007), *Base de données « Panorama of Transport and New Chronos »*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/534131346025>

PORTUGAL

La convergence vers le niveau de vie moyen de la zone OCDE s'est inversée depuis 2000 en raison de la faiblesse particulière des gains de productivité du travail. Des réformes ont été adoptées récemment pour assouplir la législation protectrice de l'emploi et améliorer l'enseignement dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, mais d'autres réformes sont nécessaires, en particulier dans les domaines évoqués ci-après.

Priorités fondées sur des indicateurs

Augmenter les taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire

Le niveau d'instruction de la population d'âge actif est bas et la mobilité éducative entre générations est faible au regard d'autres pays. Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) montre que les résultats en compréhension de l'écrit, des mathématiques et des sciences sont très inférieurs à la moyenne OCDE. La faiblesse de l'investissement en capital humain déprime les résultats de la productivité.

Mesures prises : les établissements de très petite taille ont été fermés pour plus d'efficacité, et l'aménagement de l'emploi du temps des enseignants permet une répartition plus efficace des ressources humaines. La formation des enseignants a été repensée. L'enseignement secondaire du deuxième cycle a été diversifié de façon à inclure des formations techniques et professionnelles. Les autorités sont en train de développer l'initiative *Nouvelles opportunités* visant à prévenir l'abandon scolaire et à améliorer le niveau de qualification de la population adulte.

Recommandations : accroître la composante non salariale des dépenses d'éducation. Continuer de renforcer la formation initiale et continue des enseignants. Mettre intégralement en œuvre un système d'évaluation fondé sur les résultats et de progression des carrières à l'intention des enseignants. Continuer de développer l'enseignement professionnel et technique. Suivre et évaluer les résultats de l'initiative *Nouvelles opportunités* au fur et à mesure de son extension.

Alléger les charges administratives des entreprises

La création, l'exploitation et la fermeture des entreprises ont été entravées par une réglementation coûteuse, notamment un régime d'autorisation très pesant qui a affaibli la concurrence et, partant, la croissance de la productivité dans l'ensemble de l'économie. Une harmonisation insuffisante de la réglementation avec celle des grands partenaires commerciaux a contrarié les échanges, en particulier dans les secteurs de services.

Mesures prises : le gouvernement a mis en route le programme SIMPLEX, initiative d'envergure destinée à assouplir la réglementation des marchés de produits, notamment en remplaçant les services traditionnels au guichet par des services en ligne. Les procédures d'autorisation faisant intervenir l'administration sont progressivement remplacées par des déclarations de bonne foi et par l'application de la règle du consentement tacite.

Recommandations : appliquer intégralement le programme SIMPLEX; en particulier, remplacer le régime d'autorisation par des déclarations de bonne foi pour la plupart des activités industrielles et commerciales. Renforcer la collaboration entre l'administration centrale et les communes pour assurer une mise en œuvre efficace au niveau local. Harmoniser les réglementations avec celles des principaux partenaires commerciaux, y compris en ce qui concerne les normes des secteurs de services et les qualifications exigées.

Réformer la législation de protection de l'emploi

Le régime de protection des travailleurs contre les licenciements individuels est l'un des plus restrictifs de la zone OCDE, et les procédures correspondantes sont très lourdes. L'emploi temporaire est limité à certaines situations, avec des restrictions concernant le nombre maximum de renouvellements des contrats et leur durée cumulée. Une LPE rigoureuse peut encourager les activités informelles et le dualisme sur le marché du travail, avec des effets préjudiciables sur l'efficacité dans le long terme.

Mesures prises : au deuxième semestre de 2008, le gouvernement a soumis un projet de loi qui, s'il est adopté, modifiera sensiblement la procédure de licenciement. Les réformes les plus importantes sont les suivantes : réduction du préavis de licenciement lorsque le salarié a moins de 4 ans d'ancienneté, distinction entre le licenciement illégal et le licenciement uniquement irrégulier et délai ramené d'un an à 60 jours pour l'action en licenciement abusif.

Recommandations : malgré l'importance des réformes récentes, la protection des travailleurs réguliers contre le licenciement restera plus restrictive qu'elle ne l'est en moyenne dans la zone de l'OCDE. Il serait possible d'assouplir encore les restrictions à l'emploi à durée déterminée. Il est indispensable que les réformes soient appliquées rapidement et efficacement.

Autres grandes priorités

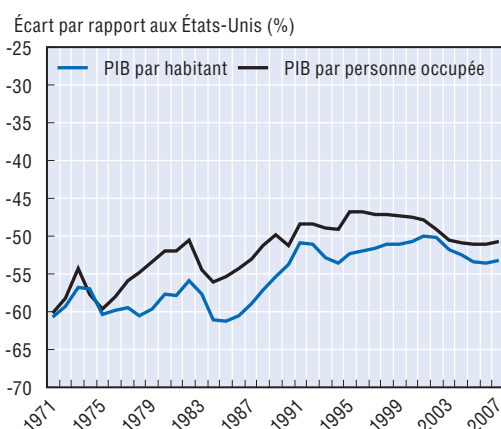
- **Concurrence dans les industries de réseau.** Dans les télécommunications, veiller à imposer la non-discrimination pour les frais de terminaison en réseau ou hors réseau sur les communications de téléphonie mobile. Accroître l'indépendance capitaliste des réseaux de télécommunication fixes et câblés récemment séparés. Encourager la concurrence sur les tarifs dans les services portuaires en facilitant la concurrence par comparaison. Mettre en place un régime d'appel d'offres ouvert pour les services ferroviaires. Favoriser l'accroissement des capacités de production électrique des nouveaux entrants en développant le système de centrales virtuelles et en autorisant la construction de nouvelles centrales.
- **Système fiscal.** Simplifier le système fiscal et élargir l'assiette de l'impôt sur les sociétés. Réduire les dépenses fiscales et éviter les modifications fréquentes de la législation fiscale.

PORTUGAL

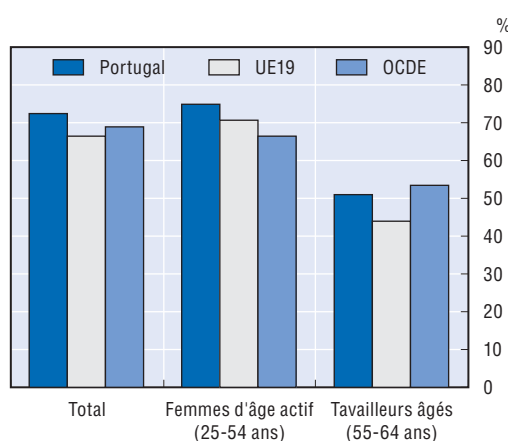
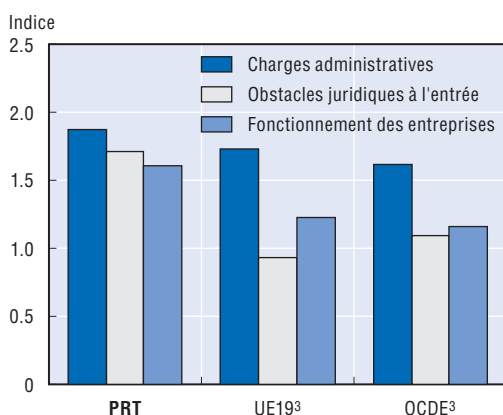
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

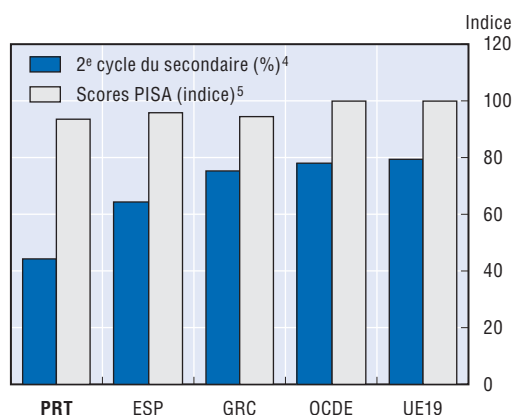
	1997-2007	1997-2002	2002-2007
PIB par habitant	1.5	1.9	1.1
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	-0.2	-0.2	-0.2
dont : Taux d'emploi	0.3	0.4	0.3
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.5	-0.6	-0.4
Productivité du travail	1.7	2.1	1.3
dont : Intensité capitalistique
Productivité multifactorielle

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2008/2, n° 84.A. Les écarts de PIB par habitant et de productivité restent importants¹

B. Le taux d'emploi total est supérieur à la moyenne de l'OCDE, 2007

C. La réglementation des marchés de produits est relativement forte, 2008²

D. Le niveau d'instruction et les résultats éducatifs sont faibles dans l'enseignement secondaire, 2006



1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.

2. L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du degré de restriction le plus faible au plus élevé.

3. À l'exclusion de la Grèce, de l'Irlande et de la République slovaque.

4. Pourcentage de la population de 25 à 34 ans ayant au moins achevé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

5. Moyenne des scores en mathématiques, sciences et lecture. OCDE=100.

Source : Graphique A : OCDE, *Base de données des comptes nationaux*; graphique B : OCDE, *Base de données des statistiques de la population active*; graphique C : OCDE, *Base de données sur la réglementation des marchés de produits*; graphique D : OCDE (2008), *Regards sur l'éducation* et OCDE, *Base de données PISA 2006*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/534131346025>

RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

La convergence du PIB par habitant s'est poursuivie, mais l'écart par rapport aux pays les plus performants de la zone de l'OCDE reste très prononcé, à cause d'un faible niveau d'utilisation des ressources en main-d'œuvre et d'une faible productivité. Les programmes récents de réformes visent notamment à améliorer l'environnement des entreprises et à moderniser le cadre de la R-D, mais de nouvelles mesures s'imposent, en particulier dans les domaines évoqués ci-après.

Priorités fondées sur des indicateurs

Améliorer les performances scolaires et le taux d'inscription dans l'enseignement supérieur

Les résultats scolaires sont inférieurs à la moyenne OCDE et dépendent beaucoup du milieu socio-économique de l'élève. Le taux d'inscription dans l'enseignement supérieur, certes en hausse, est faible au regard des autres pays de l'OCDE, ce qui a des répercussions négatives sur la performance du marché du travail et sur la productivité.

Mesures prises : les Universités ont été autorisées à percevoir des droits de scolarité auprès des étudiants à temps partiel. Les autorités ont lancé le programme de modernisation Slovaquie 21, qui prévoit des mesures à court et moyen terme pour renforcer le cadre institutionnel de l'enseignement.

Recommandations : favoriser l'intégration des enfants roms dans le système éducatif et réduire encore la stratification du système scolaire. Rendre les études supérieures plus attrayantes en proposant des programmes à visée professionnelle d'une durée de deux à trois ans. Étendre les droits de scolarité aux étudiants à temps plein et instaurer des prêts étudiants remboursables en fonction des revenus.

Réduire les obstacles réglementaires à la concurrence

Même si certains progrès ont été accomplis en vue de rendre la réglementation économique plus propice à la concurrence, il subsiste de fortes entraves à la concurrence, en particulier dans les industries de réseau et les professions libérales, ce qui limite la croissance de la productivité. Les barrières à l'entrée sont élevées dans la plupart des secteurs et les charges administratives restent excessives.

Mesures prises : une loi sur les pratiques déloyales dans le commerce a été adoptée. En outre, le gouvernement prévoit de renforcer le cadre réglementaire dans le contexte du programme de modernisation Slovaquie 21; les différentes mesures sont toujours en discussion.

Recommandations : faciliter l'entrée de nouveaux acteurs sur le marché, en particulier dans les secteurs de l'énergie et des télécommunications et dans les professions libérales, où l'affiliation obligatoire aux chambres professionnelles devrait être abolie. Réformer le secteur public afin de réduire les charges administratives pesant sur les entreprises.

Éliminer les obstacles à l'activité féminine

Le taux d'activité global des femmes est relativement élevé, mais les taux d'emploi sont très bas pour les mères, en particulier celles qui ont des enfants en bas âge. Cela tient principalement aux désincitations fiscales à l'encontre du deuxième apporteur de revenu. En outre, des indemnités de congé parental généreuses sur une longue période peuvent aboutir à une érosion des qualifications qui rend plus difficile le retour à l'emploi.

Mesures prises : les droits d'inscription en maternelle ont été supprimés pour les enfants de 5 ans.

Recommandations : réduire la durée des droits à congé parental au profit de subventions à la garde d'enfants. Alléger le coin fiscal frappant le deuxième apporteur de revenu en baissant le montant de l'abattement fiscal et en supprimant progressivement l'assurance-maladie gratuite pour les conjoints qui ne travaillent pas.

Autres grandes priorités

- **Politique du logement.** Faciliter la mobilité de la main-d'œuvre en supprimant les obstacles à la création d'un marché locatif privé efficace. Revoir la réglementation concernant l'offre de nouveaux logements, atténuer les droits des locataires en place et améliorer le ciblage des aides au logement.
- **Incitation à travailler pour les chômeurs.** Améliorer l'activation des chômeurs de longue durée en développant les mesures de formation, instaurer des obligations de recherche d'emploi et d'acceptation d'un emploi, et renforcer la capacité du service public de l'emploi. Cibler le programme de création d'emplois subventionnés sur les seuls chômeurs de longue durée.

RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

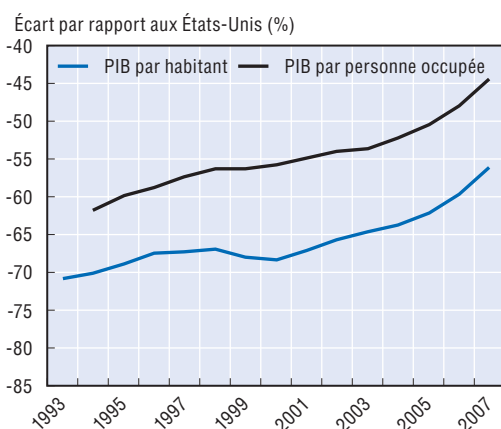
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

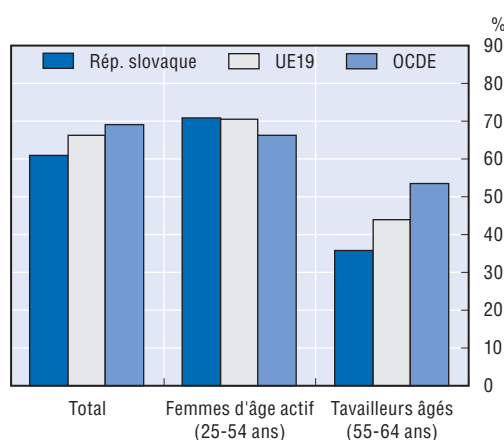
	1997-2007	1997-2002	2002-2007
PIB par habitant	4.9	4.0	5.8
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.1	-0.8	0.9
dont : Taux d'emploi	0.7	0.0	1.4
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.6	-0.7	-0.5
Productivité du travail	4.8	4.8	4.8
dont : Intensité capitalistique
Productivité multifactorielle

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2008/2, n° 84.

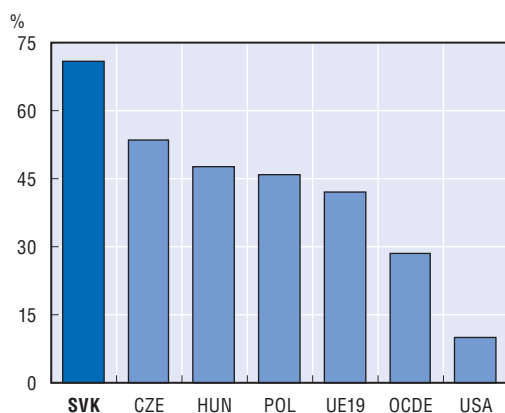
A. Les écarts de PIB par habitant et de productivité continuent de diminuer mais restent importants¹



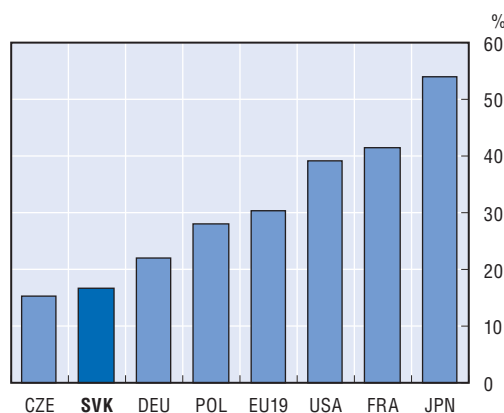
B. Les taux d'emploi sont faibles, sauf pour les femmes, 2007



C. Le taux de chômage de longue durée est très élevé, 2007²



D. La part de la population de 25 à 34 ans diplômée de l'enseignement supérieur est faible, 2006



1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.

2. Nombre de personnes au chômage depuis au moins un an, en pourcentage de chômage total.

Source : Graphique A : OCDE, *Base de données des comptes nationaux*; graphiques B et C : OCDE, *Base de données des statistiques de la population active*; graphique D : OCDE (2008), *Regards sur l'éducation*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534131346025>

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

La vigueur récente de la croissance de la productivité du travail et de l'emploi a induit une convergence accélérée, mais le PIB par habitant et la productivité du travail restent très inférieurs aux moyennes OCDE. Ces dernières années, des réformes ont été engagées pour réduire les charges administratives des entreprises et atténuer les pénuries de main-d'œuvre et de qualifications, mais il faut aller plus loin, surtout dans les domaines évoqués ci-après.

Priorités fondées sur des indicateurs

Accroître les taux d'obtention de diplômes dans l'enseignement supérieur

Les inscriptions dans l'enseignement supérieur augmentent rapidement, mais les taux d'obtention de diplômes demeurent faibles, ce qui freine l'innovation et la croissance de la productivité. L'expansion de l'enseignement supérieur exige davantage de ressources et des incitations plus efficaces aussi bien pour les étudiants que pour les établissements.

Mesures prises : aucune mesure significative n'a été prise. Des propositions sont élaborées en vue de lier le financement à des indicateurs de résultats et de qualité.

Recommandations : instaurer dans les établissements publics des droits de scolarité se doublant de prêts étudiants remboursables en fonction du revenu. Faciliter la coopération entre employeurs et universités pour mieux répondre à l'évolution des besoins de qualifications sur le marché du travail. Élargir l'éventail des programmes et améliorer l'accès des adultes aux études, en particulier pour les formations courtes. Dans l'enseignement secondaire, élargir l'accès aux filières générales débouchant sur des études supérieures.

Réduire les obstacles à l'entrée pour les entreprises

Les régimes d'autorisation et la communication des règles et réglementations demeurent relativement pesants, surtout pour les nouvelles entreprises, ce qui a un effet dissuasif sur la concurrence et la productivité. La présence étatique reste forte dans certaines industries de réseau et la concentration dans le secteur du gaz est excessive.

Mesures prises : en juillet 2008 est entrée en vigueur une profonde réforme de la loi sur les activités industrielles et commerciales, qui a nettement simplifié les procédures d'autorisation, notamment grâce à l'enregistrement électronique, et qui a facilité et accéléré la création d'une entreprise (délai maximum de cinq jours). La nouvelle loi sur la faillite, entrée en vigueur en 2008, devrait réduire la durée des procédures et renforcer les droits des créanciers.

Recommandations : pour encourager l'entrepreneuriat, améliorer encore l'application des nouvelles dispositions concernant les activités industrielles et commerciales et la faillite. Améliorer la communication des règles et procédures. Faciliter l'entrée de nouveaux opérateurs en diminuant les participations de l'État dans les industries de réseau (compagnies aériennes, Poste et chemins de fer) et intensifier la concurrence dans le secteur gazier en réduisant les intérêts de l'opérateur historique dominant dans les réseaux de transport et dans d'autres segments tels que la distribution régionale.

Réduire les coûts de la législation protectrice de l'emploi en cas de contrat de travail à durée indéterminée

Une protection contre les licenciements relativement coûteuse entrave le redéploiement des travailleurs d'un emploi et d'un secteur à l'autre, avec des effets potentiellement nocifs sur l'innovation, la productivité et le chômage de longue durée.

Mesures prises : aucune mesure substantielle n'a été prise depuis l'adoption d'une législation du travail moins contraignante, en vigueur depuis janvier 2007.

Recommandations : réduire la durée du préavis et le montant des indemnités obligatoires pour les travailleurs à faible ancienneté, les conditions de licenciement étant ainsi liées à la durée d'emploi. Simplifier encore les autres procédures de résiliation d'un emploi.

Autres grandes priorités

- **Efficience du secteur public.** Accroître l'efficience des dépenses publiques et assurer la viabilité budgétaire en réformant les systèmes de santé et de retraite. Renforcer les incitations des communes à obtenir un meilleur rapport coût-efficacité tout en améliorant la prestation des services.
- **Incitations au travail.** Atténuer les pénuries de main-d'œuvre en incitant davantage les ménages à bas revenu à exercer un emploi; pour ce faire, réformer encore la fiscalité et les transferts.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

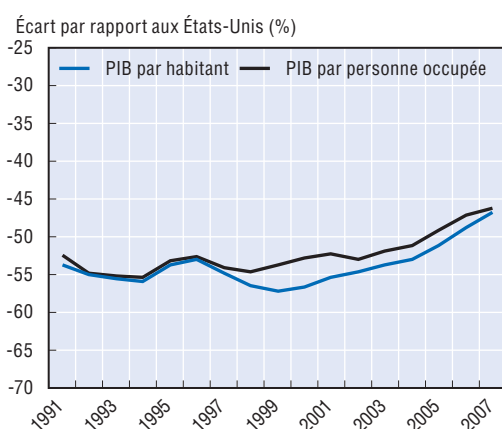
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

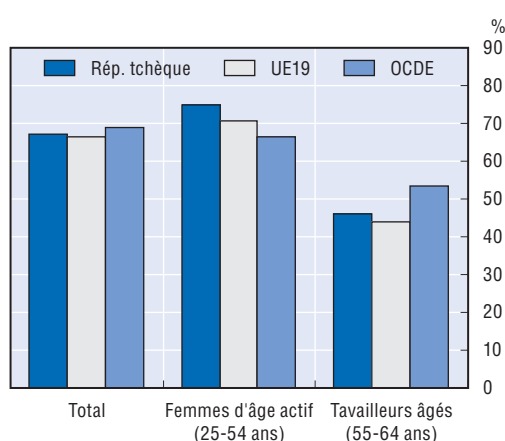
	1997-2007	1997-2002	2002-2007
PIB par habitant	3.5	2.7	4.3
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	-0.3	-0.7	0.1
dont : Taux d'emploi	0.1	-0.3	0.5
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.4	-0.4	-0.4
Productivité du travail	3.8	3.4	4.2
dont : Intensité capitalistique
Productivité multifactorielle

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2008/2, n° 84.

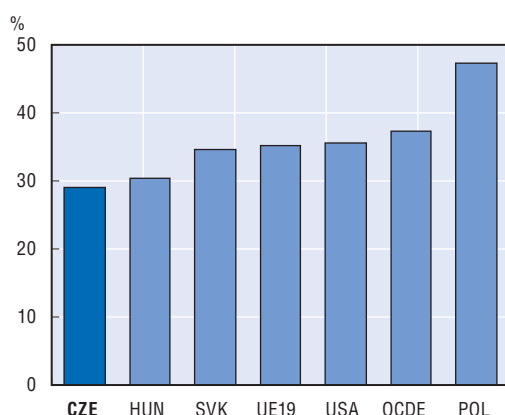
A. Les écarts de PIB par habitant et de productivité restent importants¹



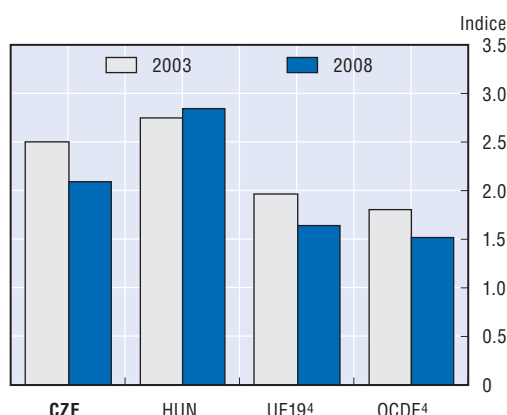
B. Le taux d'emploi total est proche de la moyenne de l'OCDE, 2007



C. Les taux de diplômés dans l'enseignement supérieur sont faibles, 2006²




D. Les charges administratives qui pèsent sur les créations d'entreprises sont toujours élevées³



1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
2. Nombre de personnes qui ont obtenu pour la première fois un diplôme à l'issue d'études tertiaires de type A dans le groupe d'âge correspondant.
3. L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du degré de restriction le plus faible au plus élevé.
4. À l'exclusion de la Grèce, de l'Irlande et de la République slovaque.

Source : Graphique A : OCDE, *Base de données des comptes nationaux*; graphique B : OCDE, *Base de données des statistiques de la population active*; graphique C : OCDE (2008), *Regards sur l'éducation*; graphique D : OCDE, *Base de données sur la réglementation des marchés de produits*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534131346025>

ROYAUME-UNI

Les taux d'emploi sont élevés, mais ces dernières années il n'y a guère eu de convergence du PIB par habitant ou de la productivité du travail, d'où un écart toujours prononcé par rapport aux pays les plus performants. Des mesures ont été prises pour améliorer les incitations à l'activité, mais de nouvelles initiatives s'imposent, en particulier dans les domaines évoqués ci-après.

Priorités fondées sur des indicateurs

Réformer encore les régimes d'invalidité

Le nombre de bénéficiaires de prestations d'invalidité rapporté à la population en âge de travailler a légèrement diminué mais reste élevé par rapport aux autres pays, en particulier chez les hommes d'âge très actif.

Mesures prises : après avoir été appliqué à titre d'essai sur 40 % du territoire, le programme Passerelles pour l'emploi a été étendu à l'ensemble du pays en avril 2008. Un Livre blanc publié en décembre 2008 a proposé d'élargir les réformes. Une nouvelle législation a renforcé fin 2008 le système actuel de prestations d'incapacité par une allocation simplifiée d'aide à l'emploi des handicapés.

Recommandations : étendre comme il est envisagé le dispositif Passerelles pour l'emploi à tous les prestataires actuels et non aux seuls nouveaux bénéficiaires. Limiter le nombre des entrées dans le régime d'invalidité en contrôlant l'état de santé des demandeurs avant l'expiration du délai de 13 semaines prescrit.

Améliorer les résultats scolaires des jeunes

Les résultats des jeunes aux tests internationaux de capacité cognitive sont médiocres, et une proportion toujours élevée d'élèves quitte l'école avant d'avoir achevé le deuxième cycle du secondaire, ce qui nuit à la productivité. De surcroît, la variation des résultats entre établissements est forte en comparaison des autres pays de l'OCDE.

Mesures prises : le programme « Éducation Maintenance Allowance » a contribué à améliorer les taux de scolarisation des jeunes de 16 et 17 ans, et en vertu de « l'Éducation and Skills Act » l'âge de fin de scolarité sera progressivement relevé à partir de 2013. De nouveaux diplômes pour les élèves de 14 à 19 ans sont progressivement institués à partir de 2008.

Recommandations : accroître le taux d'inscription dans l'éducation préscolaire de qualité. Mettre davantage l'accent sur l'acquisition de compétences de base en lecture, écriture et calcul. Réduire la place donnée aux tests et aux objectifs et veiller à fournir un soutien approprié aux élèves et établissements les moins performants, notamment en favorisant une répartition plus équitable des financements. Évaluer avec soin les rendements des nouveaux diplômes.

Améliorer les infrastructures publiques, notamment dans les transports

Le sous-investissement en infrastructures publiques s'est soldé par des encombrements routiers et aéroportuaires et un réseau ferroviaire peu fiable, ce qui alourdit les coûts des entreprises et bride la productivité.

Mesures prises : l'investissement dans les transports s'est légèrement redressé ces dernières années, et d'autres augmentations ont été annoncées parmi les mesures visant à répondre à la crise économique. Des réformes sont en cours pour la gestion du réseau ferroviaire, des expériences de tarification des routes sont menées actuellement et des plans ont été annoncés pour améliorer l'efficacité et la capacité des aéroports.

Recommandations : poursuivre la réalisation de dépenses ciblées dans les principales zones stratégiques de croissance et veiller à ce que l'investissement ne descende pas sous les niveaux envisagés dans le plan décennal pour les transports établi par le gouvernement en 2000. Poursuivre les préparatifs en vue de la mise en place d'un système national de tarification routière.

Autres grandes priorités

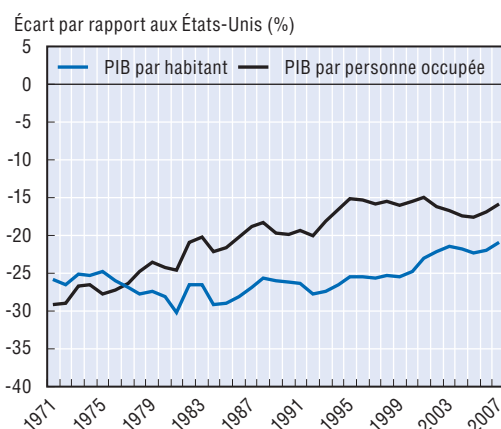
- **Efficacité du secteur public.** Améliorer l'efficacité des systèmes de santé et des autres services financés sur fonds publics en veillant à ce que l'accroissement des dépenses se traduise par des prestations de services de meilleure qualité. Définir tous les objectifs dans le secteur public de façon à limiter les risques d'effets pervers, en mettant en place un système de gestion des performances plus interactif et plus dynamique.
- **Règles d'urbanisme.** Améliorer les règles d'urbanisme de façon qu'elles donnent plus de poids aux considérations économiques et qu'elles encouragent l'entrée des entreprises. Dégager plus de terrains constructibles à usage commercial et résidentiel en redélimitant les « ceintures vertes » dans les zones en développement rapide, et envisager d'autres moyens d'améliorer les incitations à l'aménagement foncier.

ROYAUME-UNI

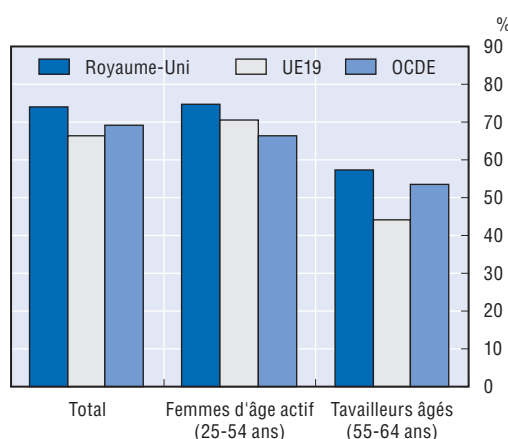
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

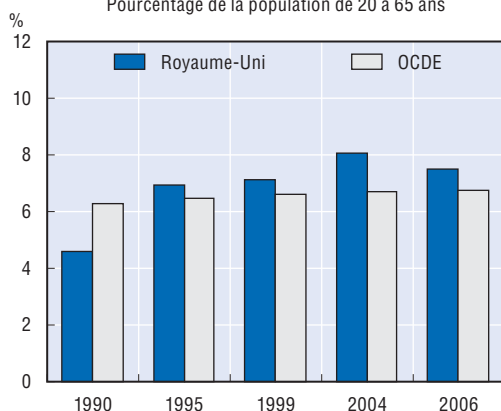
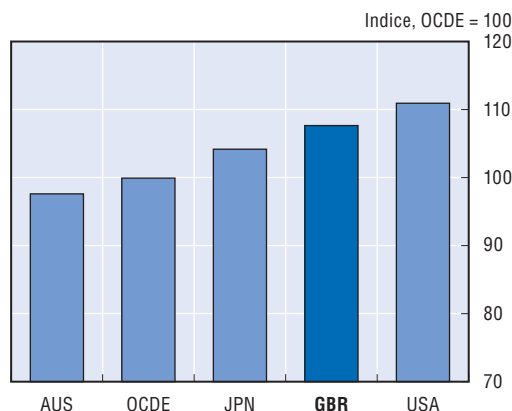
	1997-2007	1997-2002	2002-2007
PIB par habitant	2.2	2.6	1.9
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.1	0.2	0.0
dont : Taux d'emploi	0.5	0.6	0.3
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.4	-0.4	-0.4
Productivité du travail	2.1	2.4	1.9
dont : Intensité capitalistique	1.1	1.2	1.0
Productivité multifactorielle	1.0	1.1	1.0

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2008/2, n° 84.A. Il y a une faible convergence du PIB par habitant¹

B. Les taux d'emploi sont élevés, 2007

C. La part de la population d'âge actif percevant des prestations d'invalidité est élevée²

Pourcentage de la population de 20 à 65 ans

D. La variation des performances des élèves est élevée, 2006³

- Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
- Les prestations d'invalidité incluent les primes versées par les régimes auxquels les bénéficiaires ont directement cotisé, ceux auxquels ils n'ont pas directement cotisé ainsi que des régimes liés aux accidents du travail.
- Variation moyenne de la performance des élèves en mathématiques, sciences et lecture (mathématiques et sciences uniquement pour les États-Unis).

Source : Graphique A : OCDE, *Base de données des comptes nationaux*; graphique B : OCDE, *Base de données des statistiques de la population active*; graphique C : OCDE (2003), *Transformer le handicap en capacité et estimations de l'OCDE*; graphique D : OCDE, *Base de données PISA 2006*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534131346025>

SUÈDE

En dépit d'une amélioration récente de la productivité et de l'utilisation de la main-d'œuvre, l'écart de revenu par rapport aux États-Unis reste substantiel. Les taux d'emploi sont élevés, mais la durée moyenne du travail est faible. Ces dernières années, des réformes d'envergure ont été entreprises pour remédier aux problèmes anciens de la dépendance à l'égard des prestations et de l'exclusion du marché du travail, mais des faiblesses subsistent, en particulier dans les domaines évoqués ci-après.

Priorités fondées sur des indicateurs

Réduire l'impôt marginal sur les revenus du travail

La durée moyenne du travail est l'une des plus faibles de la zone OCDE. Cet écart s'explique pour les trois quarts par un plus faible nombre de semaines travaillées par an, et pour le reste par une durée hebdomadaire du travail plus courte. Cela vient en partie de ce que les cotisations de sécurité sociale et les impôts sur le revenu se conjuguent pour créer un coin fiscal marginal de plus de 60 %, même pour les revenus qui dépassent à peine le salaire moyen à plein-temps.

Mesures prises : à compter de 2009, le coin fiscal marginal a été réduit avec la baisse d'un point des cotisations patronales de sécurité sociale, le crédit d'impôt pour l'exercice d'un emploi a été élargi et le seuil d'assujettissement à l'impôt national sur le revenu a été relevé de 5 % de plus que l'indexation normale.

Recommandations : poursuivre les réformes de 2009, la priorité devant être de réduire l'impôt national sur le revenu soit en abaissant son taux, soit en relevant son seuil d'assujettissement.

Réformer les régimes d'indemnités de maladie et d'invalidité

L'absentéisme pour maladie a nettement diminué par rapport aux niveaux exceptionnellement élevés observés en 2002, mais il reste important par rapport aux autres pays. Si les entrées dans le régime d'invalidité ont diminué pour la plupart des groupes d'âge, elles se sont fortement accrues chez les jeunes.

Mesures prises : des contrôles administratifs plus stricts sont en cours d'application. À partir de juillet 2008, ce dispositif a été complété par un durcissement des critères d'éligibilité aux indemnités de maladie : au bout de six mois, celles-ci ne continuent d'être versées que si le bénéficiaire est dans l'incapacité d'effectuer un quelconque travail, et au bout d'un an le taux de remplacement brut passe de 80 % à 75 %.

Recommandations : un suivi attentif s'impose pour faire en sorte que les modifications récentes des procédures administratives et des règles d'accès aux prestations soient appliquées comme prévu.

Réforme de la législation protectrice de l'emploi

Les règles de protection de l'emploi en cas de licenciement individuel sont très strictes en comparaison des autres pays de l'OCDE, y compris les voisins nordiques. Il en résulte un marché du travail dual où la progression récente de l'emploi a surtout pris la forme de contrats temporaires.

Mesures prises : le régime des contrats temporaires a été assoupli, de sorte qu'ils peuvent être utilisés sans motif particulier et pour une durée plus longue qu'auparavant. En revanche, aucune modification n'a été apportée aux dispositions régissant les contrats à durée indéterminée.

Recommandations : favoriser l'emploi sur contrat à durée indéterminée en élargissant la définition du licenciement abusif et en allongeant la période d'essai pour les contrats à durée indéterminée. Cela permettrait d'accroître l'employabilité des jeunes et des immigrants, les employeurs hésitant à recruter des candidats dont les capacités sont difficiles à évaluer.

Autres grandes priorités

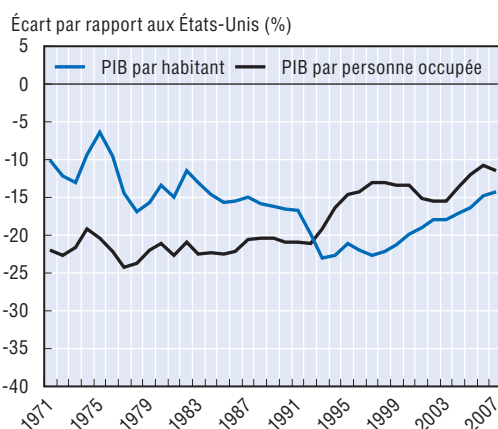
- **Éducation.** Les résultats scolaires des enfants de 15 ans sont peu satisfaisants et ont eu tendance à se dégrader ces dernières années. Utiliser davantage les tests réguliers pour suivre les progrès de chaque enfant et instaurer un système de validation pour améliorer les compétences des enseignants. Développer les prêts par rapport aux bourses pour l'aide financière aux études supérieures et instaurer des droits de scolarité pour accélérer l'entrée des étudiants dans la vie active.
- **Politique du logement.** La rigidité du marché du logement engendre des files d'attente excessives et nuit à la mobilité de la main-d'œuvre. L'assouplissement prévu de la réglementation des loyers améliorera considérablement la flexibilité du marché du logement, mais cet ajustement pourrait être accéléré. Des mesures doivent être prises pour stimuler la concurrence dans le secteur de la construction et simplifier les procédures foncières. L'allègement de la fiscalité du logement instauré à partir de 2007 devrait être inversé à moyen terme.

SUÈDE

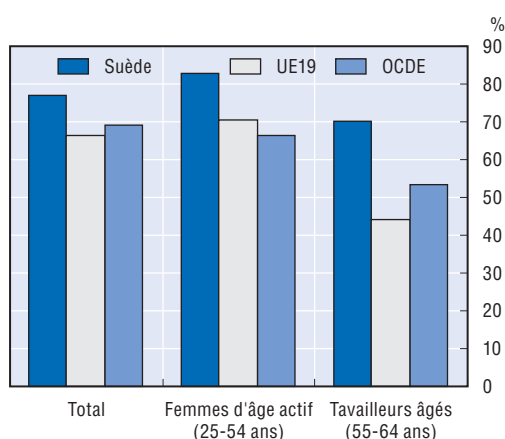
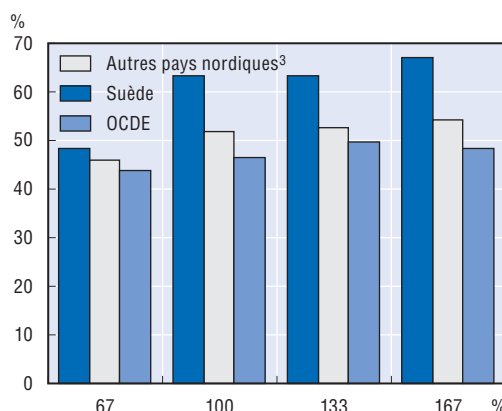
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

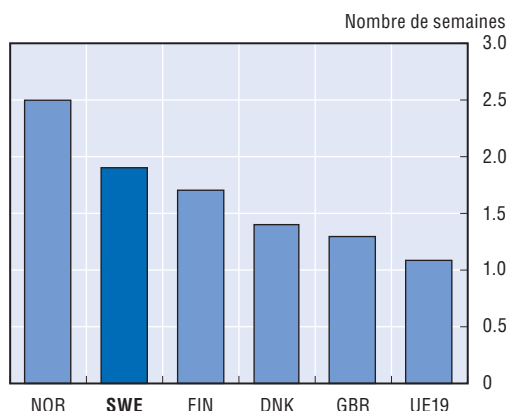
	1997-2007	1997-2002	2002-2007
PIB par habitant	2.6	2.7	2.6
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.2	0.3	0.2
dont : Taux d'emploi	0.2	0.2	0.2
Nombre moyen d'heures travaillées	0.0	0.0	0.0
Productivité du travail	2.4	2.4	2.4
dont : Intensité capitalistique	0.9	1.1	0.8
Productivité multifactorielle	1.5	1.4	1.6

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2008/2, n° 84.A. Les écarts de PIB par habitant et de productivité diminuent¹

B. Les taux d'emploi sont élevés, 2007

C. Les coins fiscaux marginaux sont élevés, 2007²

D. Le nombre de semaines perdues par employé pour cause de maladie est toujours très élevé, 2007



1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
2. À 67%, 100%, 133% et 167% du salaire moyen.
3. Moyenne simple pour le Danemark, la Finlande, l'Islande et la Norvège.

Source : Graphique A : OCDE, *Base de données des comptes nationaux*; graphique B : OCDE, *Base de données des statistiques de la population active*; graphique C : OCDE, *Base de données des impôts sur les salaires*; graphique D : OCDE (2004), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE* et estimations de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534131346025>

SUISSE

Le PIB par habitant a diminué par rapport aux pays les plus performants, avec un écart de productivité de plus en plus marqué. La concurrence a été renforcée sur les marchés de produits grâce à une réforme du droit général de la concurrence, mais un certain nombre de faiblesses subsistent, surtout dans les domaines évoqués ci-après.

Priorités fondées sur des indicateurs

Supprimer les entraves à la concurrence dans les industries de réseau

Les conditions-cadres limitent les possibilités d'entrée d'entreprises concurrentes, ce qui permet aux opérateurs en place verticalement intégrés de conserver une position dominante dans de nombreux segments des marchés des télécommunications, des services postaux, de l'énergie et du transport ferroviaire. La réglementation des tarifs d'accès au réseau ne crée pas d'incitations suffisantes à réduire les coûts. Le manque de concurrence et l'inefficacité des dispositifs réglementaires limitent les gains de productivité.

Mesures prises : un projet de loi a été lancé en vue de réformer la réglementation du marché postal, en renforçant l'indépendance de l'autorité de régulation, en supprimant les privilèges administratifs de l'opérateur historique et en abolissant d'ici à 2011 son monopole légal sur la distribution des lettres.

Recommandations : renforcer la séparation verticale dans le secteur de l'électricité. Dans les télécommunications, supprimer les restrictions légales de l'accès des concurrents à la boucle locale de l'opérateur historique. Dans les chemins de fer, garantir l'accès des entreprises concurrentes au matériel roulant. Céder les participations restantes de l'État dans les télécommunications, la production d'électricité et les services postaux. Renforcer l'indépendance et les pouvoirs des régulateurs sectoriels et appliquer une réglementation incitative pour la fixation des tarifs d'accès au réseau.

Réduire le soutien à la production agricole

La production agricole intérieure est protégée par des barrières tarifaires et non tarifaires, de sorte que les prix à la consommation des produits agricoles sont maintenus au-dessus des cours mondiaux. Le soutien total à l'agriculture a représenté 1.1 % du PIB en 2007; le régime applicable aux terres agricoles engendre des coûts élevés pour le contribuable et contribue à une mauvaise allocation des ressources.

Mesures prises : des mesures législatives sont mises en œuvre pour geler les paiements de soutien aux producteurs en termes nominaux jusqu'en 2012, supprimer les subventions à l'exportation et lever les contrôles de prix sur les terres agricoles.

Recommandations : alléger la protection aux frontières qui favorise la production intérieure. Accélérer le remplacement des subventions liées à la production par un soutien ciblé des revenus. Réserver le soutien aux exploitants en place, et non à l'exploitation elle-même, de façon que ces aides disparaissent lorsque l'exploitant quitte la terre. Supprimer la réglementation sur l'utilisation des terres, qui fausse également les décisions de succession en faveur d'une utilisation continue des terres pour la production agricole.

Faciliter l'activité à temps plein des femmes

L'offre limitée de structures d'éducation préscolaire permet difficilement de travailler tout en ayant des enfants. Les impôts marginaux sur le revenu frappant le deuxième apporteur de revenu restent plus élevés que pour le principal apporteur, ce qui décourage également l'activité féminine à temps complet.

Mesures prises : une réforme de la fiscalité du revenu entrée en vigueur en 2008 a réduit l'écart de taux d'imposition marginal entre deuxième et premier apporteur de revenu. Le cofinancement des structures d'accueil des enfants par l'administration centrale prendra fin en 2011.

Recommandations : renforcer les services d'éducation préscolaire par une prestation mieux coordonnée entre les différents niveaux d'administration. Renoncer à l'imposition commune au profit d'une imposition individuelle de chaque conjoint.

Autres grandes priorités

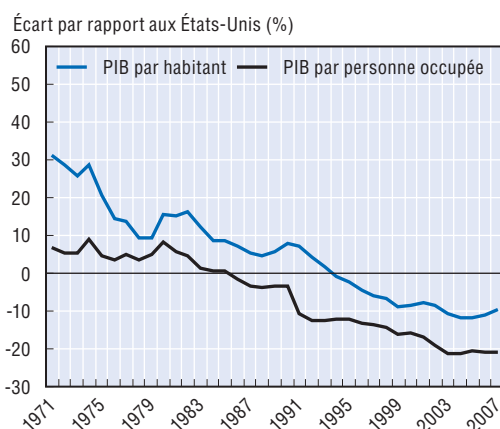
- **Efficacité du système de santé.** Contenir les coûts du système de santé en confiant la totalité du financement des frais hospitaliers aux assureurs, qui pourront ainsi contracter plus librement avec les prestataires individuels, et en améliorant le système de transferts qui dédommage les assureurs pour les différences de caractéristiques de risque des assurés.
- **Enseignement supérieur.** Relever les taux d'obtention de diplômes d'études supérieures en développant les évaluations de la qualité des universités et en instaurant des prêts remboursables en fonction des revenus, tout en autorisant les universités à augmenter les frais de scolarité pour accroître leurs ressources.

SUISSE

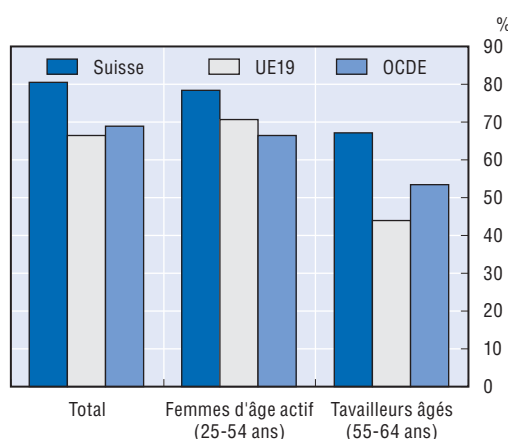
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

	1997-2007	1997-2002	2002-2007
PIB par habitant	1.1	1.0	1.3
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.0	-0.3	0.3
dont : Taux d'emploi	0.2	0.0	0.3
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.2	-0.3	-0.1
Productivité du travail	1.2	1.2	1.1
dont : Intensité capitalistique	0.8	0.9	0.7
Productivité multifactorielle	0.4	0.3	0.4

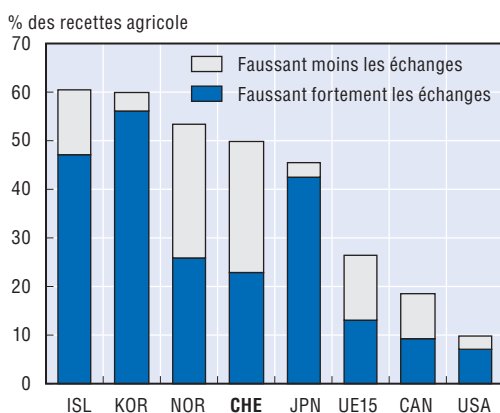
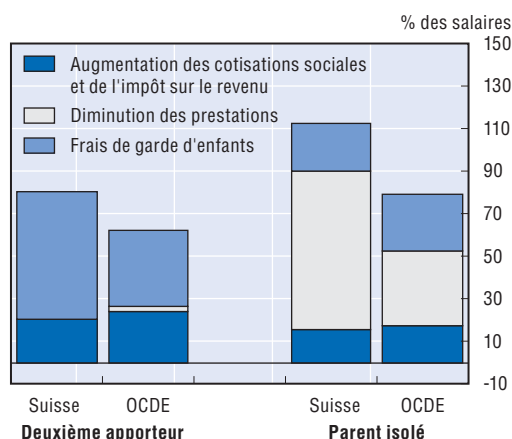
Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2008/2, n° 84.A. La divergence du PIB par habitant s'est arrêtée¹

B. Les taux d'emploi sont élevés, 2007



C. Le soutien à l'agriculture est très élevé, 2007

Estimation du soutien à la production

D. La désincitation au travail est relativement forte dans le cas des femmes avec enfants, 2004²

- Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
- L'impôt implicite en cas de reprise du travail se définit comme le coût des frais de garde d'enfants, les réductions des prestations familiales et les augmentations des cotisations de sécurité sociale et de l'impôt sur le revenu, en pourcentage du salaire brut dans le nouvel emploi. Ces données sont établies pour le deuxième apporteur et pour le parent isolé avec des revenus équivalent à deux tiers du salaire moyen.

Source : Graphique A : OCDE, *Base de données des comptes nationaux*; graphique B : OCDE, *Base de données des statistiques de la population active*; graphique C : OCDE, *Base de données des estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs*; graphique D : OCDE, *Prestations et salaires : Les indicateurs de l'OCDE*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534131346025>

TURQUIE

Le processus de rattrapage du PIB moyen par habitant de la zone OCDE a repris dans les années 2000, mais l'écart reste très marqué en raison d'un niveau très insuffisant de productivité et d'utilisation des ressources en main-d'œuvre. Des mesures ont été prises ces dernières années pour assouplir les restrictions aux investissements directs étrangers, mais de vigoureuses réformes sont nécessaires, surtout dans les domaines évoqués ci-après.

Priorités fondées sur des indicateurs

Réduire le coût minimum de la main-d'œuvre

Un salaire minimum élevé par rapport au salaire moyen et de lourdes charges sociales sur le travail font que le coût d'emploi légal des travailleurs peu qualifiés reste très élevé. Cela décourage l'emploi de ces travailleurs dans le secteur formel, en particulier dans les régions où la productivité du travail est faible.

Mesures prises : un allègement de l'impôt sur le revenu des personnes physiques institué en 2007 a réduit de 3 points le coït fiscal pour les travailleurs rémunérés à 67 % du salaire moyen. Le *Programme pour l'emploi* adopté en mars 2008 a de nouveau abaissé le coït fiscal de 2½ points, cette mesure étant applicable à partir de fin 2008.

Recommandations : réduire le niveau très élevé du ratio salaire minimum/salaire moyen en jugulant la croissance des minimas salariaux obligatoires et en créant un cadre pour moduler ces minimas en fonction des secteurs et des régions. Continuer d'abaisser le coït fiscal sur le travail, surtout en faveur des bas salaires, sans compromettre les équilibres financiers à long terme du système de retraite.

Améliorer les résultats scolaires

Les résultats moyens dans l'enseignement secondaire et les taux d'inscription dans l'enseignement supérieur restent très faibles en comparaison des autres pays. Les compétences de base insuffisantes d'une forte proportion de la population dépriment la productivité et entravent la croissance.

Mesures prises : aucune nouvelle mesure n'a été prise, mais les réformes des programmes décidées précédemment sont en cours d'application.

Recommandations : accroître les dépenses pour l'enseignement public et financer cet effort en élargissant les bases d'imposition par renforcement du secteur formel. Il faudrait instaurer le financement par élève pour les établissements scolaires, et accroître leurs responsabilités en matière de gestion tout en renforçant leur obligation de rendre des comptes. Les nouvelles universités devraient être convenablement financées et les dépenses par étudiant devraient être augmentées.

Réforme de la législation de protection de l'emploi

La protection de l'emploi est stricte dans le secteur formel, aussi bien pour les travailleurs permanents que pour les travailleurs temporaires, ce qui contribue à maintenir des ressources dans des activités informelles inefficaces.

Mesures prises : aucune mesure n'a été prise.

Recommandations : introduire plus de souplesse pour l'emploi dans le secteur formel en facilitant le travail temporaire et en réformant les indemnités de licenciement.

Autres grandes priorités

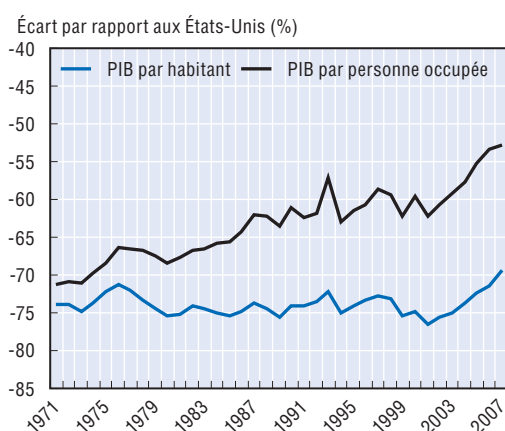
- **Réglementation des marchés de produits.** Afin d'améliorer la productivité, simplifier les réglementations des marchés de produits, en particulier les régimes d'autorisation sectoriels qui entravent l'entrée sur le marché, accélérer les privatisations et favoriser une concurrence plus vive dans les industries de réseau.
- **Incitations à travailler dans le secteur formel.** Afin de stimuler l'emploi dans le secteur formel, réduire les incitations à une retraite anticipée dans le secteur formel pour prendre un emploi dans le secteur informel, en abaissant les prestations de retraite nettes et en instaurant une cotisation d'assurance maladie pour les jeunes retraités.

TURQUIE

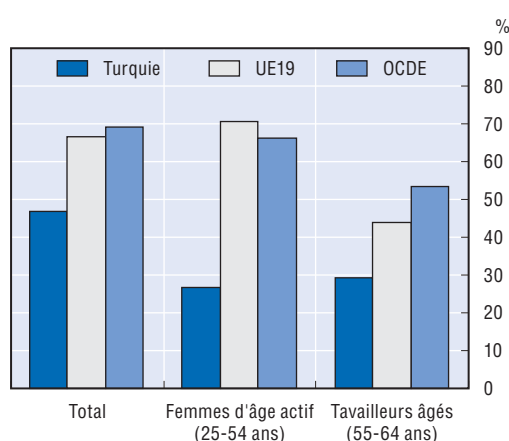
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

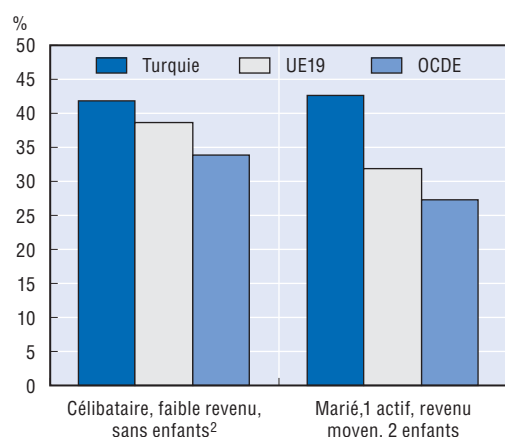
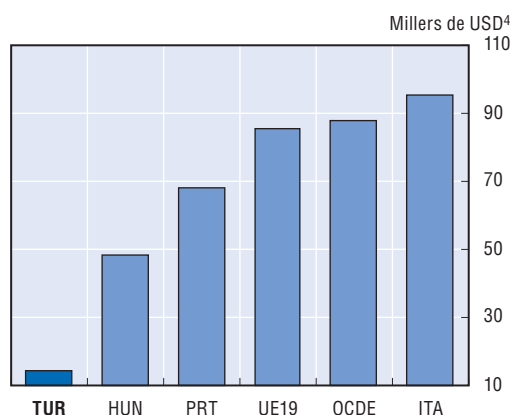
	1997-2007	1997-2002	2002-2007
PIB par habitant	3.4	2.3	4.6
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.2	-0.3	0.7
dont : Taux d'emploi	0.1	-0.6	0.7
Nombre moyen d'heures travaillées	0.1	0.3	0.0
Productivité du travail	3.2	2.6	3.8
dont : Intensité capitalistique
Productivité multifactorielle

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2008/2, n° 84.A. Les écarts de PIB par habitant et de productivité diminuent mais restent importants¹

B. Les taux d'emploi sont bien inférieurs à la moyenne de l'OCDE, 2007




C. Les coins fiscaux moyens sont élevés pour les salariés dont les revenus sont faibles à moyens, 2007

D. Les dépenses par élève cumulées sur la durée des études primaire et secondaire sont faibles, 2005²

1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
2. Un faible revenu correspond à deux tiers du salaire moyen.
3. Établissements publics uniquement, à l'exception de l'UE19 et de l'OCDE. Année 2004 pour la Turquie.
4. En équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB.

Source : Graphique A : OCDE, *Base de données des comptes nationaux*; graphique B : OCDE, *Base de données des statistiques de la population active*; graphique C : OCDE, *Base de données des impôts sur les salaires*; graphique D : OCDE (2008), *Regards sur l'éducation*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534131346025>

UNION EUROPÉENNE

L'écart de revenu par rapport aux États-Unis s'est légèrement réduit, à la faveur d'une amélioration de l'utilisation de la main-d'œuvre dans l'Union européenne et d'une réduction de l'écart de gains de productivité entre les États-Unis et l'Union européenne. Néanmoins, les niveaux de productivité et d'utilisation de la main-d'œuvre demeurent plus bas dans l'Union européenne qu'aux États-Unis. Le programme de marché unique a déjà intensifié les pressions concurrentielles sur les marchés de produits, mais de nouvelles réformes sont nécessaires, en particulier dans les domaines évoqués ci-après.

Priorités fondées sur des indicateurs

Réduire les obstacles réglementaires aux activités des entreprises

Il subsiste d'importantes entraves aux échanges intracommunautaires, surtout dans les secteurs de services, où des obstacles persistants limitent l'établissement de succursales transfrontalières et la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles et des licences d'exploitation. Ces carences freinent la capacité du marché interne d'accroître la productivité.

Mesures prises : la directive sur les services a été adoptée en 2006 et doit être intégralement transposée en droit national en 2009. Elle aura pour effet d'alléger les obstacles à l'établissement de succursales transfrontalières. Toutefois, certains secteurs de services sont exemptés de ce dispositif. Le programme « Mieux légiférer » adopté en 2005 simplifie les réglementations en vigueur. L'espace unique de paiement en euros, qui a été lancé en janvier 2008 et devrait être opérationnel en novembre 2009, réduira le coût des opérations financières transfrontalières.

Recommandations : continuer de réduire les obstacles au commerce intercommunautaire et assurer la transposition intégrale de la directive sur les services. Adopter des normes européennes lorsque la reconnaissance mutuelle se révèle difficile. Déterminer de nouvelles mesures pour réduire les charges administratives pesant sur les entreprises. Intensifier la concurrence dans le régime des marchés publics européens. Améliorer encore la qualité des études d'impact des réglementations entreprises par la Commission avant la mise en place de réformes réglementaires.

Intensifier la concurrence dans les industries de réseau

Les obstacles à la concurrence demeurent élevés dans certaines industries de réseau. La libéralisation au niveau communautaire ne s'accompagne pas toujours d'une mise en œuvre rigoureuse au niveau national.

Mesures prises : un accord a été trouvé sur un programme législatif visant à séparer les activités de distribution et de production des opérations de réseau dans les marchés de l'énergie, même si ce processus ne va pas jusqu'au dégroupage intégral de la propriété. Une nouvelle agence de régulation est mise en place pour superviser la coopération entre les organismes nationaux de régulation de l'énergie. La concurrence dans les services aériens a été renforcée par la première étape de l'accord Union européenne-États-Unis sur le transport aérien.

Recommandations : mettre en œuvre une politique de la concurrence s'efforçant avant tout de tirer parti des gains potentiels d'une libéralisation des industries de réseau grâce à une intégration plus étroite des marchés. Libéraliser davantage les services portuaires et aller de l'avant dans la création d'un marché unique de l'énergie. Continuer de réduire les restrictions aux prestations de transporteurs étrangers dans le secteur européen des services aériens.

Réduire les aides à la production agricole

Le soutien à l'agriculture dans le cadre de la politique agricole commune (PAC) crée des distorsions, en bloquant des ressources dans les activités à faible productivité et en maintenant les prix perçus par les producteurs au-dessus des niveaux du marché mondial. En même temps, la décision de fixer un objectif de 10 % à l'horizon 2020 pour la part des biocarburants dans la consommation totale de carburants de transport a contribué à stimuler les prix mondiaux des produits agricoles.

Mesures prises : pas d'actions majeures ces derniers temps, mais les modifications de la politique décidées dans le cadre des réformes de 2003 et des années suivantes ont entraîné une réduction continue des prix de soutien. La part du soutien non lié à la production a doublé entre 2005 et 2007.

Recommandations : améliorer l'accès aux marchés pour les pays non membres de l'Union européenne. Continuer de réduire l'aide liée à la production, y compris la prime aux cultures énergétiques destinées à la fabrication de biocarburants.

Autres grandes priorités

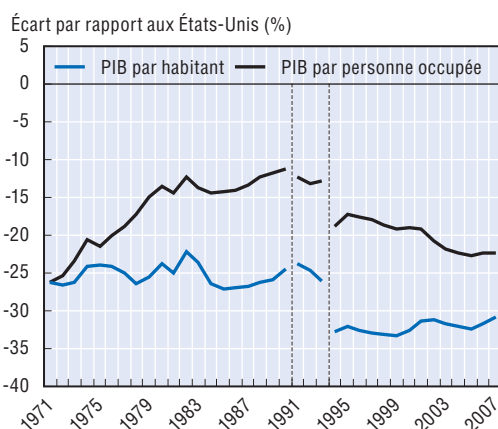
- **Mobilité de la main-d'œuvre.** Accroître la mobilité des travailleurs au sein de l'Union européenne en améliorant la transférabilité des droits à pension professionnelle et à prestations sociales, et donner suite aux propositions de création d'un « passeport pour chercheurs ».
- **Intégration des marchés de capitaux.** Amplifier l'intégration des marchés de capitaux en accélérant les efforts pour intégrer les activités financières de détail, surtout dans le domaine du crédit hypothécaire. Donner suite à la feuille de route du Conseil de l'Union européenne pour la mise à jour des mécanismes existants de stabilité financière.

UNION EUROPÉENNE

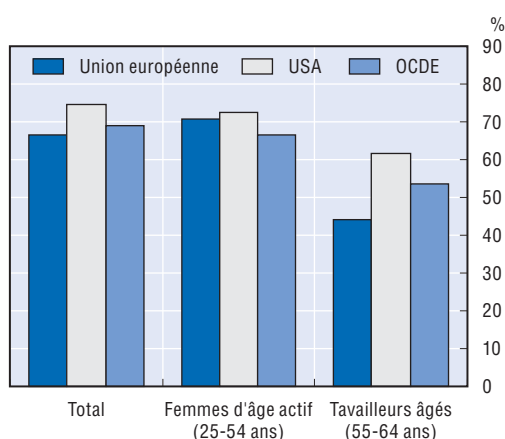
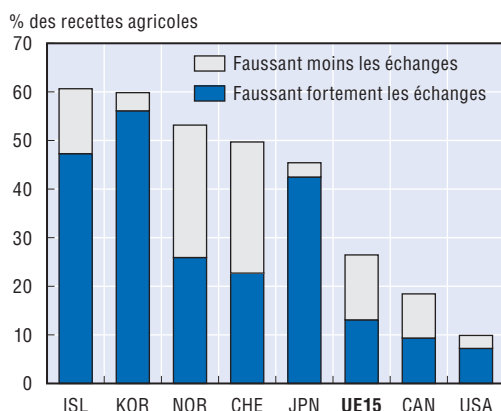
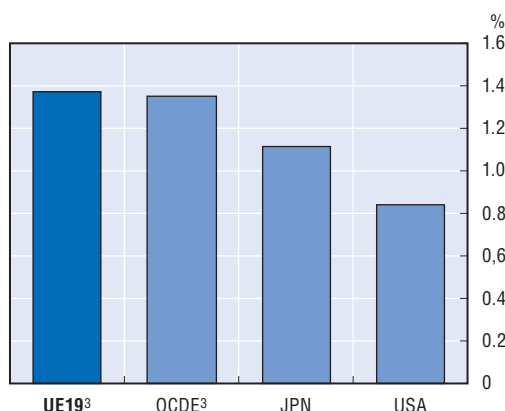
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

	1997-2007	1997-2002	2002-2007
PIB par habitant	1.9	2.1	1.6
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.2	0.2	0.2
dont : Taux d'emploi	0.5	0.6	0.5
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.4	-0.4	-0.3
Productivité du travail	1.7	1.9	1.4
dont : Intensité capitalistique
Productivité multifactorielle

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2008/2, n° 84.A. Les écarts de PIB par habitant et de productivité sont importants¹

B. Les taux d'emploi sont relativement faibles, 2007

C. Le soutien à l'agriculture est élevé, 2007
Estimation du soutien à la productionD. La réglementation des marchés de produits dans l'ensemble de l'économie est forte, 2008²

1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000. Ruptures dans la série en 1991 du fait de la réunification de l'Allemagne et en 1994 lorsque les données se réfèrent à UE19. Avant 1994 les données se réfèrent à UE15.

2. L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du degré de restriction le plus faible au plus élevé.

3. À l'exclusion de la Grèce, de l'Irlande et de la République slovaque.

Source : Graphique A : OCDE, *Base de données des comptes nationaux*; graphique B : OCDE, *Base de données des statistiques de la population active*; graphique C : OCDE, *Base de données des estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs*; graphique D : OCDE, *Base de données sur la réglementation des marchés de produits*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534131346025>

Table des matières

Résumé	11
---------------------	----

Partie I

Bilan des politiques structurelles dans les pays de l'OCDE

Chapitre 1. Réforme structurelle et crise financière	17
Les crises facilitent-elles les réformes structurelles?	19
Choisir des politiques structurelles adaptées	20
Notes	26
Bibliographie	26
Chapitre 2. Priorités de politique structurelle pour 2009 : vue d'ensemble	27
Introduction	28
Les performances des pays de l'OCDE sur le plan de la croissance : principales caractéristiques	30
Priorités d'action	33
Évolution des priorités d'action depuis 2005	42
Notes	42
Bibliographie	43
Annexe 2.A1. Le choix des priorités d'action pour Objectif croissance	44
Annexe 2.A2. Priorités de politique structurelle par pays et domaine	46
Annexe 2.A3. Choix du pays de référence dans Objectif croissance	52
Chapitre 3. Notes par pays	57
Chapitre 4. Indicateurs de politique structurelle	121

Partie II

Études thématiques

Chapitre 5. Fiscalité et croissance économique	147
Introduction	148
Structures de la fiscalité et croissance	149
Effets des différents impôts sur le PIB par habitant	151
Conclusions	164
Notes	165
Bibliographie	166

Chapitre 6. L'investissement en infrastructures : liens avec la croissance et rôle des politiques publiques	169
Introduction	170
Fourniture des infrastructures de réseau	171
Investissement en infrastructures et croissance économique	172
Rôle des politiques publiques	175
Remarques conclusives	183
Notes	183
Bibliographie	184
Annexe 6.A1. Les partenariats public-privé : indicateur des conditions-cadre	185
Chapitre 7. La réforme de la réglementation des marchés de produits dans les pays de l'OCDE : 1998-2008	187
Introduction	188
L'orientation actuelle de la réglementation des différents pays	190
La réforme de la réglementation des marchés de produits depuis 1998	192
Les sources des réformes	194
Les perspectives de réformes futures	196
Notes	197
Bibliographie	198
Annexe 7.A1. Les Indicateurs de réglementation des marchés de produits de l'OCDE	200
Chapitre 8. Structure de la population, emploi et productivité	205
Introduction	206
Structures de la population dans les pays de l'OCDE	207
Structure de la population en âge de travailler et performances en termes d'emploi	209
Structure de la population en âge de travailler et productivité	210
Conclusions et conséquences pour l'action gouvernementale	215
Notes	218
Bibliographie	220

Ce livre contient des...



StatLinks 

**Accédez aux fichiers Excel®
à partir des livres imprimés !**

En bas à droite des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks*.

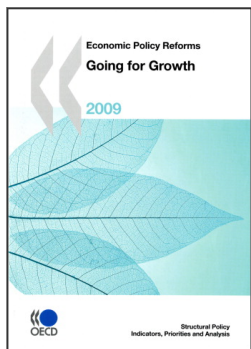
Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : <http://dx.doi.org>.

Si vous lisez la version PDF de l'ouvrage, et que votre ordinateur est connecté à Internet, il vous suffit de cliquer sur le lien.

Les *StatLinks* sont de plus en plus répandus dans les publications de l'OCDE.

Dans cet ouvrage, il est fait référence aux codes ISO des pays et de leur monnaie. Ces codes sont attribués par l'Organisation internationale de standardisation (ISO). En voici la liste (les codes ISO des pays apparaissent par ordre alphabétique)

Code ISO du pays	Nom du pays	Code ISO de la monnaie
AUS	Australie	AUD
AUT	Autriche	EUR
BEL	Belgique	EUR
CAN	Canada	CAD
CHE	Suisse	CHF
CZE	République tchèque	CZK
DEU	Allemagne	EUR
DNK	Danemark	DKK
ESP	Espagne	EUR
EU	Union européenne (15 membres avant l'élargissement de 2004)	n.d.
FIN	Finlande	EUR
FRA	France	EUR
GBR	Royaume-Uni	GBP
GRC	Grèce	EUR
HUN	Hongrie	HUF
IRL	Irlande	EUR
ISL	Islande	ISK
ITA	Italie	EUR
JPN	Japon	JPY
KOR	République de Corée	KRW
LUX	Luxembourg	EUR
MEX	Mexique	MXN
NLD	Pays-Bas	EUR
NOR	Norvège	NOK
NZL	Nouvelle-Zélande	NZD
POL	Pologne	PLN
PRT	Portugal	EUR
SVK	République slovaque	SKK
SWE	Suède	SEK
TUR	Turquie	TRL
USA	États-Unis	USD



Extrait de :
Economic Policy Reforms 2009
Going for Growth

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/growth-2009-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2009), « Notes par pays », dans *Economic Policy Reforms 2009 : Going for Growth*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/growth-2009-4-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.